

BULLETIN
DES
"AMIS DE SCEAUX"

7^E ANNÉE. — 1931



SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE SCEAUX



LE PUY-EN-VELAY

IMPRIMERIE "LA HAUTE-LOIRE"

23, BOULEVARD CARNOT, 23

BUREAU ET COMITÉ

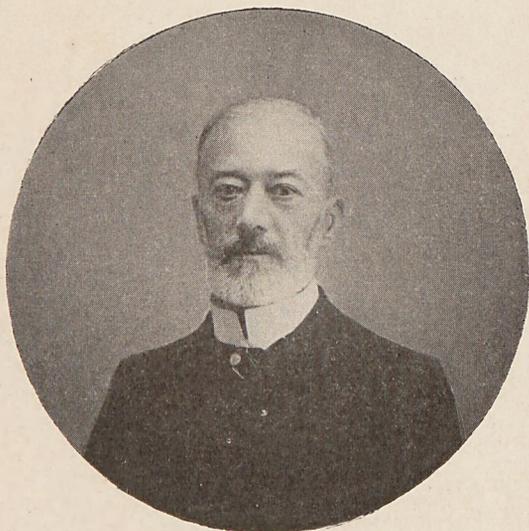
- Président honoraire* : M. HENTGEN.
Président : M. LEMAÎTRE.
Président adjoint : M. HAINGLAISE.
Vice-présidents : MM. CHOUTEAU et AURICOSTE.
Secrétaire général : M. PANTHIER.
Secrétaire administratif : M. CHAUVET.
Secrétaire archiviste : M. G. FOURCADE-CANCELLÉ.
Trésorier : M. LÉONARD.
Trésorière adjointe : M^{lle} GUILLAUME.
Membres du Comité : MM. BARBERIS, M^{lle} J. FOURCADE-CANCELLÉ, MM. HORDÉ, JACQUEMOT, LOISEAU, MARICHAL, J. MOREL, REIGE, VEILLON.
-

AVIS

La cotisation annuelle de 10 francs peut être versée par chèque postal au compte de M. Chouteau, 18^{bis}, rue des Imbergères. Compte Paris, c. 1361-09.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
J. MOREL : Sur la tombe d'Emile Fix.	1
A. PANTHIER : Les fouilles de Paul Leclerc à l'Hay et Chevilly (contribution à l'étude des origines parisiennes). — 2 ^e partie : Les Gaulois (Les Parisii. Les villages. Les poteries. Les instruments. La cuisine. La toilette. Les monnaies).	7
R. LECLERC : Album.	42
J. DE FROBERVILLE : La troisième Nuit de Sceaux (1714).	57
VENTE DU DUC DE VENDÔME : Livres ayant appartenu au Duc du Maine et à ses fils.	64
E. CHOUTEAU : Bernadotte, habitant de Sceaux.	67
ANNALES DE SCEAUX.	92



Émile FIX
Vice-président des Amis de Sceaux.

J. MOREL

Professeur au Lycée Lakanal

SUR LA TOMBE D'EMILE FIX

27 Août 1931

Mesdames, Messieurs,

En prenant ici la parole, au nom de tous les amis de M. Fix, sans distinction d'aucune sorte (et il n'avait, je crois, que des amis), j'accomplis son vœu testamentaire écrit. M. Fix était l'ami de mon père, de ma famille, de moi-même. Et quel que soit en cette heure douloureuse mon désir de m'enfermer dans mes pensées et mes souvenirs, je dois, de mon mieux, comme il l'a voulu, raviver pour vous son image. Il me souvient qu'il y a quelques mois, au sortir de ce même cimetière où j'avais essayé de dire les regrets que nous inspirait un autre deuil, M. Fix, avec ce sang-froid si sûr qui ne le quittait jamais, me dit : « Quand ce sera mon tour, promettez-moi de parler sur moi. » Je pris la chose en plaisantant, tant nous étions habitués à cette présence active, bienveillante et, semblait-il, inépuisable. Je ne me doutais pas que l'échéance fût si proche... Sachons garder notre calme. Ce n'est pas une tombe prématurée, Madame, qui est ouverte ; et M. Fix, s'il aimait la vie, comme tout être vivant, s'il faisait tout pour la conserver parce qu'elle lui paraissait belle et riche, savait regarder sans émoi la fin naturelle des hommes. J'ai rarement entendu un vieillard parler si tranquillement, si sereinement de sa mort. Songez qu'il s'est endormi doucement comme un enfant fatigué d'une longue journée. J'ai vu la paix sur son visage immobile.

Je ne saurais parler de la vie privée de M. Fix, car je ne veux pas ranimer de trop grandes tristesses. C'était un combattant de 70. Sa carrière publique fut prompte et il parvint rapidement à un poste important qu'il occupa jusqu'à sa retraite. Nous l'avons surtout connu dans notre petite ville, où il était une figure familière et aimée. Nous le voyons encore, trotinant de son pas rapide et alerte, vers le but qu'il s'était fixé. Il était de presque toutes les sociétés scéennes, où se manifestait quelque activité intellectuelle, scientifique ou sociale. De crainte d'en

oublier, je n'en citerai aucune. Je dirai pourtant qu'il fut un des partisans de la première heure de la SIEP et qu'il lui resta fidèle jusqu'à la fin. Il aimait nos écoles publiques, très activement... Ce n'était pas chez lui, cette grande activité sociale, pure formalité. Il prenait tout à fait au sérieux ces multiples manifestations de notre vie scéenne. Il n'avait aucune ambition personnelle, et s'il fut ici conseiller municipal, je le sais, c'était non par gloriole, mais par dévouement à ses idées et à sa cité.

Je veux dire ce que nous aimions en lui. C'était d'abord cette merveilleuse exactitude positive et sûre dans toute sa conduite. Qui de nous ne l'a vu, consultant ce petit agenda qui ne le quittait pas, où non seulement il notait ce qu'il avait à faire, mais inscrivait ce qu'il avait appris ou remarqué? Jamais il n'a manqué, même aux heures de fatigue ou de maladie un rendez-vous donné. Mais à qui le connaissait bien, ce n'était pas une simple manie d'ordre et de méthode. Je sais bien ce qui lui avait dicté cette pratique. C'était un enthousiasme profond et toujours jeune pour la vie et l'action. Il voulait, le plus efficacement possible, dans les mille détails de son existence, agir, être là, donner aux progrès des hommes son humble coup de pouce. Il ne prétendait pas être un chef; il entendait servir, modestement, en bon travailleur, qui pense qu'entre l'idéal et le réel il y a place pour l'humble travail d'adaptation exacte. Il savait, par toute son expérience, qu'il y a des engrenages dans la vie des sociétés, et que les plus utiles sont peut-être ceux qui en activent le jeu.

Nous l'aimions (nous l'aimons) pour sa curiosité intellectuelle. Tant d'hommes en vieillissant se dessèchent et arrêtent la vie de l'esprit! Lui jamais, et jusqu'à la dernière heure. Car chaque année, et cette année encore il le méditait, il allait voir d'autres pays. Il aimait les livres, il aimait l'histoire. Il recueillait sans se lasser les expériences des hommes. Collection de documents divers, coupures de journaux, notes de lecture, tout se groupait chez lui dans un bel ordre. Il cherchait toujours à comprendre, à s'enrichir, et il défendait âprement sa vie parce que le monde lui paraissait infiniment riche et toujours nouveau et qu'il voulait que son intelligence s'enrichît de même. Et s'il m'est permis de parler de moi, je me rappelle que vous me proposiez des sujets de conférence à faire vous-même, à votre âge, sur vos voyages ou vos lectures et que je m'effrayais pour vous de la fatigue. Vous étiez au courant de mes travaux d'érudition, et maintes fois vous êtes venu m'apporter des livres ou des références. Voilà ce que je voulais dire, mon ami, car cela se sait moins.

Je ne suis point qualifié pour parler de votre vie politique. Nous n'avions pas à bien des égards les mêmes opinions. Vous

étiez chez nous, mon ami, l'un des derniers représentants de ceux (j'en ai connu beaucoup) qui ont fondé la république. Souvent dans nos réunions de la Ligue des Droits de l'homme, dans nos conversations particulières, vous nous rappeliez vos souvenirs de l'empire. Les cadets se taisaient et vous écoutaient avec respect. Vous parliez liberté, raison, démocratie, égalité, humanité, patrie. Vous croyiez à la culture pour le peuple. Mais surtout nous comprenions quelle peine les hommes de votre âge, au temps de leur jeunesse, après la défaite, parmi l'hostilité téroce des hommes de réaction, avaient eue à faire accepter cette Démocratie qu'aujourd'hui personne n'ose plus contester. Vous montriez comment ils réclamaient patiemment la raison des hommes. Nous apprenions de votre bouche les règles de l'action lente, précautionneuse, capable d'arrêts et de silences, mais ne perdant jamais de vue le but à atteindre, et l'atteignant. Si nous avons quelques libertés, si notre démocratie constitue aujourd'hui le milieu où peut s'ébaucher et se construire une cité meilleure, c'est à votre obscur et patient effort que nous le devons. Et je puis bien dire, devant cette tombe, le mot d'un de mes camarades ouvriers : « Fix, disait-il, ce n'est pas un socialiste, mais c'est un républicain ». Et ce n'était pas, je vous l'assure, un mince éloge. Et pour ma part, je ne suis pas près d'oublier ces républicains de l'âge héroïque.

Et pour achever, de mon mieux, ce portrait, il faut dire et bien préciser un dernier trait, le plus touchant peut-être. Il aimait envisager le pour et le contre, prévoir et faire valoir les objections, montrer les difficultés des choses et de l'action. Souvent, il paraissait retenir la bride aux élans, et, je le lui ai souvent dit, il semblait un peu paralyser l'action. Mais en le connaissant bien, en pénétrant davantage dans sa véritable pensée, dans son être véritable, les plus impatients comprenaient le secret de sa patience. Ce n'était pas — cette habitude de confronter les doctrines et les actions — un jeu de l'esprit, le pire de tous, qui s'amuse à opposer stérilement les idées les unes aux autres. Ce n'était pas timidité : je n'ai guère connu d'esprit plus sûr de ses principes, plus hardi ni plus libre. Ce n'était même pas seulement l'attitude d'un homme qui a beaucoup vécu, beaucoup vu et beaucoup retenu. Non, c'était cette sublime vertu qu'on appelle la tolérance. Non pas celle qui est fondée sur le scepticisme : « *Rien n'est vrai, tolérons-nous les uns les autres* », mais sur une base plus solide, plus réelle et plus belle, le respect de la personne humaine. Fix a toujours respecté son semblable, quelle que fût l'erreur où il le jugeait tombé, parce qu'il s'agissait de son semblable. Il fut sur ce point d'un tact, d'une délicatesse infinie, et,

Madame Fix, vous m'en portiez récemment le témoignage ému. Il est venu ici, pour son suprême voyage, conformément aux convictions auxquelles il a été fidèle toute sa vie. Mais sur la petite feuille de papier, où d'une main qui ne tremblait pas, de sa fine écriture nette et correcte, il a marqué ses dernières volontés, il a écrit cette phrase qui le peint tout entier : « Je veux que rien dans mes obsèques ne puisse blesser la conscience de qui que ce soit. » — Affabilité, douceur de caractère, bonne humeur... sa tolérance s'appelait aussi bienfaisance, bienveillance.

Et puis avec vous, mon cher et grand ami, s'en va à jamais, pour les hommes de notre âge, tout un morceau de notre jeunesse. Si loin, vieil habitant de cette ville, que je me souviens, la figure de M. Fix apparaît. Elle est entourée de toutes les ombres, — et j'ose évoquer celle qui m'est plus chère que toutes — qui lui font cortège et parmi lesquelles il est à cette heure rentré. Nous garderons sa mémoire, nous penserons à lui, nous parlerons de lui. Préservons-le, autant qu'il est en nous, de l'oubli. C'est la seule survivance qu'il espérait. Il avait le droit d'y compter, car sa vie a été bien remplie, et il s'en va comme un bon ouvrier, et non pas comme un convive rassasié. — A celles et ceux qu'il laisse, disons notre amitié et notre deuil. Et conservons le meilleur de lui-même. Pour moi, j'ai trop de peine et trop de souvenirs m'assaillent ici, pour que je ne fasse pas facilement la promesse qu'il vivra autant que moi-même. Et je pense, Mesdames et Messieurs, que j'exprime ici votre pensée à tous.

A. PANTHIER

Professeur au Lycée Lakanal

Les Fouilles de Paul Leclerc

A L'HAY ET CHEVILLY

(Contribution à l'étude des origines parisiennes)

DEUXIÈME PARTIE

Gaulois

Paul Leclerc s'était spécialisé dans la fouille des trous dénommés officiellement fonds de cabanes néolithiques. Il avait commencé par ramasser les débris rejetés par les briquetiers. Plus tard, il creusa lui-même, selon la méthode recommandée, jusqu'au roc, c'est-à-dire en l'occasion jusqu'à la terre blanchâtre de l'ergeron, qui encadrait nettement les terres cuites et les cendres archéologiques. Plus tard, il s'efforça de classer les couches l'une après l'autre, depuis la terre végétale jusqu'au fond.

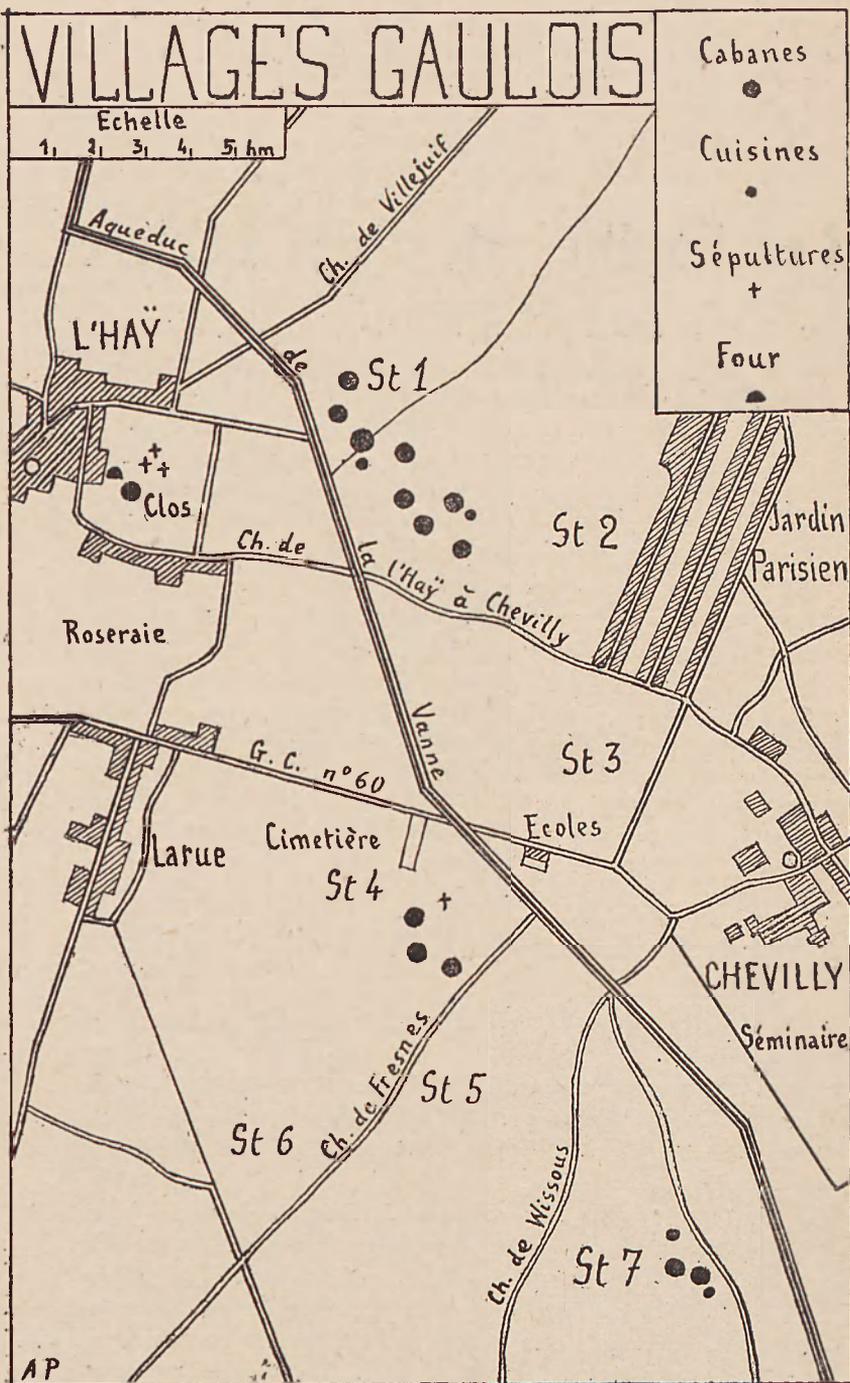
En principe, Paul Leclerc avait été persuadé qu'il retrouvait des fonds de cabanes néolithiques, tels que ceux qui avaient été signalés et décrits aux Hautes Bruyères par Laville, Mansuy, Collin, Capitan et Rollain. Mais le raffinement progressif de ses fouilles nous fait pressentir qu'il rencontrait des surprises.

Il constatait en effet que ses trous n'étaient pas tous des fonds de cabanes, car il distingua notamment un foyer de cuisine le 11 août 1928, un four le 17 août 1929, une fosse à débris le 19. Il constatait encore que dans presque tous ses trous il trouvait, mélangés aux objets de civilisation néolithique, des objets plus récents, tant et si bien que dès le 1^{er} octobre 1926 il signalait quelques fragments de poterie gauloise

VILLAGES GAULOIS

Echelle

1, 2, 3, 4, 5 km



et qu'enfin le 14 février 1930 il étiquetait le dernier trou exploré par lui sous le nom de foyer gaulois.

Ainsi Paul Leclerc, comme Christophe Colomb, arrivait-il à sa plus grande découverte, sans l'avoir cherchée et sans avoir pu en mesurer lui-même l'importance. En réalité, dans ses trous il avait découvert une civilisation spéciale. Le perfectionnement de la construction, la raréfaction des silex, l'apparition des métaux, l'abondance des poteries tournées la mettaient indiscutablement après la civilisation néolithique, tandis que la superposition de quelques tessons romains la plaçait non moins nettement avant la civilisation romaine.

Qu'était-ce ? Il ne semble pas qu'on se soit pressé dans notre région pour abandonner les vieilles mœurs néolithiques. Malgré les envies de Paul Leclerc, il faut renoncer à retrouver un âge du bronze, car nous ne notons qu'un fragment de bronze, mêlé à des ferrailles et à des poteries tournées, choses très postérieures à l'âge du bronze. De même il faut renoncer au premier âge du fer, dit époque halstatiennne, du temps où les Gaulois promenaient la terreur dans le monde antique et où Brennus saccageait Rome. Tous les types reconnus concordent pour dénoncer le deuxième âge du fer, la civilisation gauloise de La Tène.

Encore dans cette civilisation les savants distinguent aujourd'hui trois subdivisions. Essayons de serrer les dates de plus près.

Trois faits permettent d'entrevoir des dates au commencement.

1) Le fer apparaît. On admet que l'usage du fer dans la Gaule du Nord ne remonte nulle part au-delà de 500 ans avant J.-C.

2) La monnaie apparaît. Du moins une monnaie presque neuve a été trouvée. Nous verrons que c'est une imitation des statères d'or émis par Philippe II de Macédoine en 359 et que cette imitation très abâtardie ne peut guère remonter à plus de 100 avant J.-C.

3) Dans toutes les fouilles de cette catégorie Paul Leclerc a recueilli des poteries tournées. Les plus anciens fonds n'en ont qu'un ou deux fragments, les autres en ont un assez grand nombre. Or, la poterie tournée n'aurait été connue dans la Gaule du Nord qu'à partir de 100 avant J.-C. C'est là le témoignage décisif, d'après lequel on peut admettre que cette civilisation avait commencé vers 100 avant J.-C.

D'autre part, trois faits permettent de fixer des dates vers la fin.

1) Au Clos de l'Haÿ des poteries romaines ont été trouvées à la partie supérieure d'une fosse remplie de débris gaulois. Un

morceau de tuile romaine a été déterré, par Paul Leclerc lui-même, dans un four gaulois. Les deux trous avaient donc été abandonnés depuis peu, quand on construisait la voie romaine et la maison romaine du Clos. Ces travaux commencèrent vers 50 après J.-C.

2) A la station 1, un unique tesson rouge vernissé de Lezoux se trouve mêlé aux débris d'une fosse. Un fragment d'assiette noire romaine a été recueilli tout en haut d'un fond de cabane. Ces documents peuvent dater de 100 après J.-C. Il faudrait croire qu'à cette date le village gaulois de la station 1 disparaissait à son tour devant l'invasion romaine.

3) A la station 7, au-dessus de deux fonds à cornes de cerf et à poteries gauloises, Paul Leclerc a noté une jonchée de débris postérieurs, nettement indépendante des deux fonds et même placée entre les deux fonds. Or, il y avait là surtout un vase à pâte rouge et vernis noir, décoré d'oves, qui ne peut guère dater d'avant 150. Il faut admettre que la dépression finissait de disparaître à cette date. — Ces faits concordent pour montrer que cette civilisation a succombé progressivement, mais assez vite, et qu'elle a disparu complètement devant la supériorité romaine vers 100 après J.-C. C'est la date que l'étude des vestiges romains nous avait déjà permis de fixer pour le triomphe de la colonisation romaine.

Ainsi cette civilisation aurait duré 200 ans, au premier siècle avant et au premier siècle après J.-C. C'est le temps de Vercingétorix, de César et des premiers empereurs romains. C'est ce qu'on dénomme archéologiquement La Tène III.

Alors nous allons aborder les *Parisii* de l'histoire. Dans ce laps de temps nous savions en effet que la banlieue de Lutèce fut occupée par la cité des *Parisii*. Mais nous n'en savions pas beaucoup plus. M. Jullian, dans son histoire de la Gaule en huit volumes, n'a pu leur accorder que quelques lignes. Certes aujourd'hui encore nous ne les connaissons pas comme les grands peuples Gaulois de la Champagne et de la Bourgogne. Mais pourtant Paul Leclerc va nous procurer une première et longue visite chez nos antiques prédécesseurs.

I

LES PARISII.

Les sépultures ne sont pas abondantes sur le plateau ; et peut-être les briquetiers ne creusent-ils pas assez profond pour les retrouver toutes. Pourtant Paul Leclerc a réussi à ramener,

entre autres, quatre squelettes qui ont toutes les chances de remonter à la civilisation gauloise.

Authentification. — Le premier a été trouvé à la station 4, à 100 m. environ au S.-E. du cimetière de Chevilly, près d'un groupe de trois cabanes gauloises. Il était déposé à 1 m. 50, à la base d'un limon rougeâtre très compact. Paul Leclerc a recueilli en même temps deux tout petits débris, qui unissent cet homme aux habitants des cabanes gauloises voisines : c'est un morceau de charbon et un morceau de pierre puante, deux éléments typiques de la couche d'immondices obligatoire au fond de chaque cabane (1).

Les trois autres squelettes ont été trouvés ensemble au Clos de L'Haÿ, vers le milieu du Clos, un peu plus près de la voie romaine à l'ouest que de l'autre limite. Ils gisaient ensemble, à 1 m. 25 de profondeur. Ils étaient authentifiés par un vase intact, chose rarissime, un vase qui avait donc été déposé exprès pour une destination funéraire. Or ce vase provient de la fabrique gauloise du Clos, comme le prouvent son contour caliciforme, sa texture sableuse, son tournage grossier et sa ressemblance avec les déchets de cette fabrique.

Les quatre squelettes sont d'ailleurs remarquablement analogues.

Du squelette n° 1, il reste d'abord une bonne partie du crâne : le derrière de la tête, le frontal et les deux mâchoires. Il faut remarquer les sutures, qui sont assez fermes, mais assez visibles. Il faut ensuite essayer de mesurer les dimensions : on ne peut plus avoir la longueur exacte ; mais la grande largeur, de 16 cm., suffit pour prouver que nous avons affaire à un brachycéphale. Il faut enfin examiner les dents : elles avaient poussé au complet, y compris les quatre dents de sagesse, mieux développées encore que les autres ; mais elles avaient subi une invraisemblable usure, comme par un mouvement de chiquage perpétuel, à tel point qu'une incisive est presque usée jusqu'au milieu et que les molaires sont devenues quelque peu concaves. Précisons que cette usure provenait bien du frottement des dents les unes contre les autres, car les deux surfaces dentaires s'emboîtent exactement. Il n'y a qu'une lacune, de par une molaire qui avait été cassée partiellement à force de travailler. Ajoutons que le front est assez haut, avec des arcades sourcilières bien effacées, et que le menton n'est pas trop proéminent : caractères individuels.

(1) Déchelette : *Manuel d'Archéologie*, IV, 537, signale la présence fréquente de charbon dans les sépultures.

Les membres sont peu conservés; il n'y a guère que trois fragments des fémurs. Ça suffit pour affirmer que ces fémurs sont normalement convexes, avec un bord postérieur constant; nulle trace de la platymérie des races néolithiques. La longueur, par comparaison avec des échantillons complets, devait être d'environ 44 cm., soit la grandeur moyenne d'aujourd'hui. L'épaisseur semble un peu plus forte que celle des échantillons modernes et atteste sans doute une musculature assez puissante.

La forme de la tête, la grosseur des dents et la force des muscles concordent pour faire supposer un sujet masculin. La cohésion des sutures et l'usure excessive des dents indiquent un vieillard.

Le squelette n° 2 a conservé une bonne partie du crâne, car j'ai pu associer parmi les débris mélangés des trois squelettes du Clos un frontal, une face avec les deux maxillaires supérieurs, un fragment de maxillaire inférieur, un pariétal, un occipital. Encore une fois nous constatons des sutures bien découpées, à tel point que tous les os sont séparés. Encore une fois les mensurations nous mettent en présence d'un brachycéphale : longueur 16 cm. largeur 14. Encore une fois les dents nous révèlent une usure excessive. Ajoutons, comme traits individuels, que la tête était plutôt petite, les arcades sourcilières énormes; le front fuyant, le menton proéminent.

Je joindrais à ce crâne les restes d'un membre inférieur gauche qui concordent avec sa robustesse générale et qui ne conviennent guère aux crânes suivants. Il reste la plus grande partie du fémur et du tibia. Encore une fois le fémur ne présente pas la moindre trace de platymérie. Comme caractère individuel, il faut noter une taille plutôt grande, car les comparaisons avec des os entiers permettent d'évaluer la longueur du fémur à 52 cm. et celle du tibia à 42. Il faut noter aussi une force respectable, indiquée par la grosseur des os, les saillies des bords et la vigueur des impressions musculaires.

La forme de la tête, la grosseur des dents, la musculature puissante concordent pour nous faire supposer un sujet masculin. La séparation des sutures, l'usure relativement modérée des dents indiquent un homme encore jeune. Ajoutons que la hauteur de la taille, la petitesse de la tête et les traces d'archaïsme nous font penser à un gaillard peu intellectuel et mal commode.

Squelette n° 3. Je ne peux lui attribuer sûrement que quelques os crâniens : la face avec les deux maxillaires supérieurs et la moitié du frontal, un maxillaire inférieur et l'occipital. Encore une fois les sutures sont restées si distinctes que les os sont aujourd'hui séparés. Encore une fois nous devons avoir

affaire à un brachycéphale ; nous pouvons l'induire de la forme des courbures et de la largeur de la face (14 cm.). Encore une fois les dents, qui coïncident merveilleusement entre les deux mâchoires, nous montrent une usure extraordinaire par frottement réciproque. Comme caractères individuels, il faut noter que les arcades sourcilières ne sont pas exagérées et que le front n'est pas fuyant.

Ici nous avons toutes chances d'étudier un crâne féminin, de par la grande largeur du haut du crâne, la petitesse des maxillaires et des dents. Cette femme n'avait pas vingt ans, car les deux dents de sagesse supérieures n'ont pas eu le temps d'atteindre leur développement et d'user les dents inférieures correspondantes.

Squelette n° 4. Il en reste un crâne auquel j'ai pu attribuer un frontal entier, les deux maxillaires supérieurs soudés, un maxillaire inférieur et tout le derrière de la tête, avec l'occipital et la plus grande partie des pariétaux. Par exception les sutures sont assez soudées : le frontal seul a pu se détacher. Mais encore une fois les mensurations nous indiquent un brachycéphale : longueur 17 cm., largeur 14,5. Et puis les dents, d'ailleurs peu nombreuses, se caractérisent par une telle usure que les molaires ont pris des surfaces concaves et obliques, qui font penser aux dents d'un vieux bœuf. Les surfaces dentaires coïncident d'ailleurs exactement. Comme traits individuels, la tête est plutôt petite, les arcades sourcilières montagneuses, le front fuyant, le menton proéminent.

Il s'agit probablement d'un homme, de par la forme du frontal, la grosseur des maxillaires et des dents. C'était un vieillard, comme le prouvent les sutures presque ankylosées et l'usure des dents.

Conclusions ethniques : tous ces squelettes, malgré quelques différences de taille ou de forme, appartiennent à une même tribu. C'est la même race que nous retrouverons inchangée au temps de la colonisation romaine. C'est même celle que nous retrouverons au XVIII^e siècle (1). Ce n'est plus du tout la race dolichocéphale et platymère qui avait occupé le plateau pendant les siècles indéterminés de la civilisation néolithique, telle que la montrent toutes les études déjà publiées et aussi les documents de la collection Paul Leclerc.

(1) Grâce à l'obligeance de M. Bourgeois, j'ai pu étudier trois squelettes du XVIII^e siècle dans l'ancien cimetière de Sceaux, au nord de l'église. Ils étaient exactement semblables aux squelettes gaulois, y compris l'usure invraisemblable des dents.

Ainsi nous entrons de l'anthropologie dans l'histoire. Nous saisissons une de ces migrations de tribus qui bousculaient parfois les peuples primitifs. Voici l'arrivée des *Parisii*. — D'où venaient-ils ? Mystère. Nous pouvons seulement constater qu'ils montaient de la vallée de la Seine et du Sud-Est. M. Maugarny a découvert à Villeneuve-le-Roi, lieu dit Pierre Fritte, un gros village qui semble être l'ancêtre des nôtres. Par le grand nombre de ses silex et par l'absence des parois en terre cuite, il était un peu plus archaïque que ceux de Chevilly. Mais il avait déjà comme eux des cornes de cerfs, des poteries décorées et même des poteries tournées : un *dolium*, une assiette. De là les *Parisii* ont monté presque tout de suite à Chevilly, puis ils se sont répandus vers L'Hay. Toujours au Nord-Ouest ils sont arrivés à Bagneux, où M. Maugarny a encore fouillé une de leurs installations, dernier type. — Pourquoi venaient les *Parisii* ? Mystère encore. On peut remarquer seulement que l'épouvantable invasion des Cimbres et des Teutons, juste au début du 1^{er} siècle avant J.-C., n'a pu manquer de provoquer des désastres, des refoulements et des migrations. — Comment les *Parisii* s'installèrent-ils ? Mystère encore. Nous pouvons tout au plus supposer que de tels gaillards, armés et apeurés, ne se présentèrent pas en quémandeurs pacifistes et qu'ils s'installèrent en maîtres.

Et maintenant, pour ceux qui s'intéressent à demi à l'histoire, voici dans ces débris le triple drame du Clos. Nous ne pouvons pas en effet passer outre sans avoir sondé le mystère d'une tombe triple. Dans le monde gaulois, les tombes doubles étaient fréquentes ; les tombes triples n'étaient pas rares. Mais celle-ci nous offre des renseignements peu fréquents.

Reprenons d'abord et surtout le sujet n° 2, le gaillard à grande taille, à tête archaïque et à forte musculature. Ce gaillard-là, comme tant d'autres, est allé à la guerre ; mais un jour vint où on le rapporta de la guerre en mauvais état. Un ennemi lui avait asséné, de la main droite, un coup formidable d'un instrument fin et pointu, un javelot, une pique peut-être. Le coup, lancé de droite à gauche, atteignit obliquement le frontal, un peu au-dessus de l'arcade sourcilière droite. La pointe s'enfonça dans l'os de part en part. En avant, le choc fit éclater l'os, qui se divisa en deux écailles, une écaille extérieure relevée de près d'un centimètre, une écaille intérieure enfoncée légèrement et comprimant le cerveau. En arrière, la partie gauche du frontal fut fêlée par une fente oblique et irrégulière, qui se propagea impitoyablement jusqu'au bout. Il y avait de bons motifs pour le coma, l'agonie et finalement la mort. C'était un homme à enterrer.

Mais on ne l'a pas enterré seul. Imaginez un peu l'atmosphère de guerre, de deuil. A côté du guerrier mort, il restait une toute jeune veuve, qui n'avait pas vingt ans. Il restait un vieillard, qui ressemblait trop au mort pour ne pas être un parent très proche. La coutume gauloise s'en mêlait. César nous apprend que tout ce que le défunt avait chéri pendant sa vie pouvait être enseveli avec lui après sa mort : « Il y a peu de temps encore, pour lui rendre des honneurs complets, on brûlait avec lui les esclaves et les clients qu'il avait aimés (1). » Pomponius Mela ajoute que les proches eux-mêmes se sacrifiaient. Ces gens-là croyaient, dur comme fer, à l'immortalité de l'âme : « Ils ajournaient à leur arrivée dans l'autre monde le règlement de leurs affaires et le paiement de leurs dettes. Il s'en trouvait même qui se précipitaient dans le bûcher de leurs proches, convaincus qu'ils allaient recommencer avec eux une nouvelle existence (2). »

Ce qui est sûr, c'est que nous les retrouvons tous les trois ensemble, comme s'ils étaient partis pour l'autre monde en famille.

II

LES VILLAGES.

Les néolithiques n'avaient encore creusé sur le plateau que des foyers. Les *Parisii* se débrouillèrent vite pour construire quatre villages perfectionnés. Ils inventèrent notamment les appartements à trois trous et la technique de la terre cuite.

Chronologiquement il faut commencer la visite par Chevilly, station 7, lieu dit la Raie Tortue. C'est là que Paul Leclerc a exploré les deux habitations *néolithiques*, remplies d'outils en os et en bois de cerf, qu'il a décrites lui-même plusieurs fois. Pour moi, ce ne sont plus des habitations néolithiques, car si les objets purement néolithiques y conservent la majorité, il faut noter aussi l'apparition certaine des premiers perfectionnements et des premiers objets gaulois.

Depuis quelque temps déjà ces parages groupaient des carrières. Les premiers avaient conservé plus ou moins longtemps les mœurs néolithiques, se contentant de pics en pierre et se servant autour de foyers. Mais les suivants avaient peut-être quelque connaissance d'un monde extérieur, car ils construisi-

(1) Caesar : *De bello gallico*, VI, 19.

(2) Pomponius Mela, III, 2, 19.

rent au moins trois habitations, d'un type qui dut faire sensation, car il allait être imité.

La première habitation fut découverte le 21 août 1927. Elle eut le malheur des premières découvertes, c'est-à-dire qu'elle fut saccagée quelque peu par les ouvriers. Paul Leclerc n'arriva que pour sauver et étudier un fond de cabane. Ce fond suffisait pour faire connaître une technique inédite, car c'était une coupe entièrement cuite, jusqu'au rouge, mesurant 2 m. de diamètre et s'enfonçant à 1 m. 40 au-dessous du sol. Il suffisait aussi pour attester l'âge gaulois, car en plus d'une meule et de quatre molettes du type néolithique, de plusieurs silex, de débris de cuisine, d'un outillage en corne de cerf, d'os sciés et de poteries à la main, Paul Leclerc y a trouvé des morceaux de deux poteries tournées. L'une était du type pâte grossière et tournage à la main, l'autre du type pâte fine et tournassage avec des instruments.

Inutile de dire avec quel soin désormais Paul Leclerc suivit le travail des briquetiers ! Et voilà comment, le 11 août 1928, 15 mètres plus loin, il put étudier méthodiquement une deuxième habitation, montrant bien toutes les inventions des *Parisii*. C'était un appartement à trois sortes de trous.

Il commençait par une série de petites fosses, qui étaient remplies de détritius et d'ossements et qui avaient dû servir de fosses à débris.

Puis il y avait la cabane, dont nous allons reconstituer la construction. On avait d'abord préparé un grand trou : on avait creusé une première fosse, circulaire, d'environ 2 m. 50 de diamètre et 1 m. de profondeur ; puis on avait ménagé à la base et tout autour une banquette d'environ 0 m. 50, et on avait creusé une deuxième fosse au milieu, avec 1 m. 50 de diamètre, jusqu'à une profondeur totale de 1 m. 40. On avait ainsi largement dépassé la terre à briques et entamé l'ergeron. Les parois avaient été soigneusement lissées, à grands coups verticaux dont on reconnaît encore les rayures.

On procéda ensuite à l'édification d'une enceinte circulaire au-dessus de ce trou. On employa le procédé du clayonnage. On débita des lattes assez larges et assez peu épaisses, en fendant des pieux. Puis on les planta en cercle dans la terre, à quelques centimètres des bords du trou. On les planta à 1 cm. les unes des autres, les tranches tournées diamétralement, pour donner à cette charpente la plus grande épaisseur et la plus grande force possible. Puis on colla et on comprima de la terre à briques autour de cette charpente, à l'intérieur comme à l'extérieur, de façon à la noyer dans une sorte de mur, qui con-

tinuait exactement les parois de la fosse Rien ne permet plus ici de mesurer la hauteur de cette enceinte; mais, d'après les descriptions des auteurs classiques, elle pouvait atteindre 1 m.

Alors on entreprit un troisième travail, qui était la grande invention des maçons parisiens et qui est encore inédit : c'était la cuisson de toute cette terre glaise (1). Il suffit sans doute d'allumer de grands feux dans le trou et autour du trou. Les feux durent être poussés avec une ardeur et une durée exceptionnelles, car le résultat dépassa singulièrement la mauvaise cuisson des poteries antérieures. La terre fut entièrement cuite jusqu'à la teinte rouge et elle prit la dureté des poteries les plus dures jusqu'à 8 cm. d'épaisseur. Paul Leclerc en a détaché de nombreux et grands fragments. Ainsi obtint-on une sorte de gigantesque vase, très épais, très dur, très imperméable, très incombustible. Ça peut nous sembler tout simple aujourd'hui; mais encore fallait-il l'inventer.

Et alors on entreprit un quatrième travail, encore plus inattendu et inédit : ce fut la peinture des parois intérieures. On les recouvrit d'un enduit en terre claire, presque blanche, de 4 à 5 mm. d'épaisseur. Je n'ai pas de document pour détailler la composition de cet enduit. Peut-être, d'après certaines découvertes de Laville à Fresnes et de Rollain aux Hautes Bruyères, se composait-il de terre assez peu cuite, broyée et délayée dans une colle quelconque (2). Du moins faut-il croire que c'était une peinture très solide, puisque Paul Leclerc a pu détacher des fragments de 20 cm. où on retrouve cet enduit presque intact.

N'insistons pas sur le toit. On peut admettre que les tuiles n'étaient pas encore inventées, car Paul Leclerc n'en a trouvé aucune trace. Il faut recourir aux auteurs classiques, qui nous apprennent que les Gaulois faisaient des toits coniques, en branchages et en chaume, avec un trou central pour laisser échapper la fumée.

Pour parfaire cette belle cabane blanche, il ne manquait plus qu'un travail, le plus long de tous. Les Parisiennes d'alors mettaient leur coquetterie à conserver et à tasser au fond de leurs cabanes une couche d'ordures ménagères, aussi épaisse, moëlleuse et odoriférante que possible. Nous ne pouvons que les en

(1) Jullian : *Histoire de la Gaule*, II, p. 321, affirme seulement que les Gaulois ignoraient les parois et les sols en briques.

Déchelette : *Manuel d'Archéologie*, IV, p. 448 ss., ne signale que des crépis d'argile.

(2) Laville : *Station néolithique de Fresnes-les-Rungis* (Bull. Soc. d'Anthr. de Paris, 1899), p. 79.

remercier, car il y a là aujourd'hui des trésors où Paul Leclerc a recueilli passionnément des cendres, des pierres brûlées, des ossements, des coquilles d'escargots, des tessons brisés, des instruments abandonnés et des relents de pourritures. Insistons seulement sur un fragment de vase trouvé tout au fond, un vase tourné, lissé, à surface noire, à décoration par losanges incisés, qui est de la facture la plus gauloise.

Pourtant il y avait une cuisine distincte. En effet, 2 m. plus loin, Paul Leclerc a découvert un fond sensiblement différent. Si la fosse avait été creusée comme les autres à 1 m. 40 de profondeur, elle n'avait d'autre part qu' 1 m. 20 de diamètre à la base, ce qui aurait pu être étroit pour une habitation. Si les parois avaient été encore une fois largement durcies par la cuisson, elles ne manifestaient aucune trace de peinture. Enfin la couche archéologique se distinguait par une épaisseur exagérée et une combustion universelle. Il y avait des cendres, du charbon de bois, des pierres brûlées, des ramures de cerfs noircies et carbonisées, des ossements calcinés, même un perçoir et un couteau en silex qui avaient visiblement subi l'action du feu. Il faut donc imaginer là un foyer, où on entretenait constamment un brasier et où on faisait brûler de tout.

Ce premier village est complété par une cuisine que j'ai aperçue moi-même en 1931. Elle n'a d'ailleurs fourni, en dehors de nombreux fragments de parois cuites, qu'un grand vase noir, fait à la main, sans ornement, encore semblable au type néolithique.

Le deuxième village fut construit un peu plus loin, à la station 4, lieu dit le Cormion. Il devait appartenir à un groupe d'agriculteurs. J'y distingue deux fosses à débris et trois cabanes, tous ces trous étant invariablement authentifiés par quelques tessons de poteries tournées gauloises et les deux fosses ayant même fourni deux fragments de poteries peintes.

Peu de chose à dire sur la construction des fosses, sinon que c'étaient des fosses simplement, creusées dans la terre plus ou moins profondément sans autre figulage, et qu'elles étaient remplies jusqu'en haut par des quantités exceptionnelles de poteries cassées et de vieux os.

Les cabanes au contraire méritent plus d'attention, car elles révèlent des constructeurs différents des précédents. On a, comme toujours, creusé d'abord des trous circulaires et assez profonds; mais ensuite, pour faire l'enceinte supérieure, on n'a pas employé le système du clayonnage. A la place, Paul Leclerc a relevé les débris de murets en pierres du pays. Ces pierres ne portaient naturellement nulle trace de mortier, que

les Gaulois ne connaissaient pas ; mais elles avaient été probablement mises et maintenues en place avec de la terre à briques. D'ailleurs, les constructeurs avaient ensuite procédé comme leurs voisins à la cuisson de l'ensemble. Il semble même que la cuisson ait été particulièrement prolongée, car Paul Leclerc a pu prélever dans la cabane n° 3 des morceaux de terre cuite atteignant l'épaisseur-record de 10 cm. Enfin, il faut croire que la peinture fut jugée luxe inutile par ces habitants-ci, car non seulement on n'en a retrouvé aucun débris, mais encore certaines surfaces ont conservé des traces de fumée déposée directement sur la terre cuite.

Maintenant rapprochons-nous de L'Haÿ et arrivons au grand village. Il formait une bande allongée du Sud-Est au Nord-Ouest. Il commençait à la lisière de la station 2 (briqueterie Lepage), coupait le futur sentier de Villejuif, traversait en biais toute la station 1 (briqueterie Lafontaine) et finissait un peu avant l'aqueduc de la Vanne. Paul Leclerc m'a dit y avoir aperçu une cinquantaine de trous. J'ai pu en étudier treize : 4 fosses à débris, 7 cabanes, 2 cuisines. En général les constructeurs ont repris le type de la station 7. Cependant l'âge doit être un peu postérieur, comme le prouvent l'abondance des poteries tournées, l'apparition fréquente des instruments en fer, et par ci par là, vers la surface, l'intrusion d'un document romain.

Il y a trois fosses à la station 1 et une à la station 2. Elles ne sont que des fosses, sans profondeur fixe, sans paroi cuite. Elles se distinguent aussi par une abondance extraordinaire de débris. J'ai pu m'en convaincre en vidant moi-même la fosse n° 3 de la station 1, la plus occidentale, en 1930. Ce qui m'a le plus intrigué, c'est que, malgré mon soin à recueillir les plus petits débris, je n'ai pu reconstituer un vase entier. Il y avait même certain vase orné qui n'était représenté que par un seul morceau de panse. Il y avait six bois tournés qui étaient presque tous représentés obstinément par un seul morceau de fond. Paul Leclerc avait depuis longtemps renoncé aux reconstitutions. Il faut croire que les ménagères ne se donnaient pas la peine de ramasser et de jeter tout de suite tous les morceaux des vases malheureux et que la fosse à débris était remplie seulement de temps en temps, au hasard, quand il fallait limiter la montée envahissante des couches archéologiques dans le fond des cabanes.

J'ai noté 5 cabanes à la station 1 et 2 à la station 2. Elles ont été naturellement beaucoup plus travaillées que les fosses.

La cabane n° 1, station 1, a fourni un nombre exceptionnel

de très grands fragments cuits. On y reconnaît les parois de la fosse, qui ont été polies avec une raclette manœuvrée de haut en bas, non sans quelques bavures. On reconnaît aussi l'enceinte supérieure, qui était soutenue par une charpente de lattes dont les empreintes sont restées bien visibles : ces lattes étaient enfoncées à 4 ou 5 cm. de la paroi intérieure. Ensuite on retrouve la technique de la cuisson, qui durcit la terre sur 8 cm. d'épaisseur au moins. Enfin le propriétaire a tenu à reprendre le procédé de la peinture. Un morceau de paroi de la fosse, en terre rougie et même noircie par le feu, montre bien que cette terre a été ensuite recouverte par un badigeon de 5 mm. environ. Le dernier progrès, c'est qu'on a renoncé ici à la couleur blanche et qu'on lui a préféré une couleur très rouge, genre pouzzolane. Nous retrouverons d'ailleurs certaines poteries à pâte noire et brûlée, qui semblent aussi avoir été peintes en rouge, postérieurement à la première cuisson, par le même procédé.

La cabane n° 2 de la station 1 nous fournit surtout des morceaux de parois en terre cuite, rougie et assez noircie, atteignant 6 cm. d'épaisseur. Elle n'a pas reçu de peinture. Mais il faut remarquer un document d'un intérêt exceptionnel, car c'est le seul qui nous révèle l'existence et la forme de la porte. C'est un morceau, long de 15 cm., qui provient de la paroi de la fosse, car il ne montre aucune trace de clayonnage. En remplaçant ce morceau dans son sens primitif, indiqué par les rayures, on peut y étudier une limite, bien alignée verticalement. L'angle a été soigneusement arrondi avant que d'être cuit. Il faut placer ici une ouverture, encadrée entre deux chambranles semblables, et s'enfonçant assez bas dans la paroi de la fosse, sans doute avec le secours d'un escalier extérieur.

La cabane n° 3 appartient à un fabricant de haches polies, qui ne s'est pas soucié spécialement de sa maison.

La cabane n° 4 était probablement celle du chef. Ce fut celle qui exigea les plus longues fouilles, du 23 juin au 15 septembre 1929. Elle se distinguait d'abord par sa taille supérieure. Elle se distinguait ensuite, à défaut de peinture, par un polissage figolé, d'abord avec des stries verticales, ensuite avec des retouches horizontales. Elle se distinguait encore par la puissance et la conservation de son clayonnage. Non seulement Paul Leclerc a pu en rapporter une fois de plus des empreintes de lattes ; mais il a même pu en rapporter un document unique, l'unique survivant de ces lattes elles-mêmes. C'est un morceau de bois complètement carbonisé, soit par la cuisson soit par l'âge. C'est naturellement la partie pointue du

bas, celle qui s'enfonçait seule au-dessous de la surface du sol. La latte avait 6 cm. de large et 2 d'épaisseur. Elle était enfoncée à 3 cm. du bord de la fosse et à 10 cm. de profondeur. On peut constater encore son adaptation à l'empreinte correspondante dans la terre cuite. — Cette cabane se distinguait enfin par l'abondance de son matériel. Paul Leclerc y a recueilli de nombreuses ferrailles, une épée, des bandages de chars. Il y a même trouvé une rare trace de luxe, un fragment d'un tout petit vase en bronze. Ajoutons que cette cabane était complétée par une cuisine et un moulin.

La cabane n° 1 de la station 2 vaut encore une mention, car ce fut une des mieux soignées. Sa cuisson fut telle que les nombreux et grands fragments rapportés par Paul Leclerc atteignent l'épaisseur-record de 10 cm., en terre bien rouge. Puis le propriétaire a tenu à reprendre, lui troisième, le procédé, en somme assez rare et luxueux, de la peinture. Tout l'intérieur a été badigeonné d'un enduit épais, à peu près poli. On a préféré ici encore la couleur rouge à la couleur blanche.

La cabane n° 2 de la station 2 fut fouillée du 1^{er} au 5 mai 1929 ; elle ne fut pas fouillée complètement. Paul Leclerc en a rapporté pourtant, comme de coutume, plusieurs morceaux de paroi en terre cuite. Le plus intéressant est un document unique permettant d'étudier le raccord de l'aire circulaire, se creusant légèrement en coupe, avec une paroi verticale. Ajoutons qu'il y avait là une ménagère qui se distinguait par l'art de ses poteries et par le grand nombre de ses aiguilles en os poli.

Quant aux cuisines, j'en ai noté une à la station 1, qui était accouplée à la cabane n° 4, et une à la station 2. Elles se distinguent toutes deux des cabanes d'abord par des parois moins soignées et moins profondément cuites. Elles se reconnaissent surtout par leur couche archéologique où tout porte encore la trace du brasier constamment entretenu. La cuisine de la station 2, dénommée foyer gaulois, est la dernière fouille qu'ait pu entreprendre Paul Leclerc.

Il ne nous reste plus à visiter qu'un quatrième village. C'est l'écart du Clos de L'Haÿ, où s'était installée une famille de potiers. Il en vaut d'ailleurs la peine, car c'est une des fouilles les dernières entreprises et les plus méthodiquement conduites, et c'est celle qui a fourni en paiement les documents les plus intéressants. Il nous faut placer dans le bas du Clos, vers la porte donnant sur L'Haÿ, un peu à l'Est de la future voie romaine. C'est là que le 17 août 1929 Paul Leclerc déboucha, juste comme un briquetier était en train d'effondrer et de détruire, à grands coups de son impitoyable grattoir, un four à

potier gaulois. Vous le voyez d'ici, avec son agitation exubérante, se précipiter pour arrêter le saccage, pour découvrir le propriétaire, M. Lepage, et pour se faire octroyer à lui seul le monopole de gratter en ce lieu. Il faut regretter tout particulièrement que la mort l'ait surpris avant la fin de ce travail et que les briquetiers en aient profité pour tout faire disparaître aussitôt.

Le four d'abord. Comprenez bien que c'était un document de valeur exceptionnelle, car c'était l'ancêtre des fours à potier dans notre région. Les néolithiques n'avaient pas songé au four, et les Gauloises elles-mêmes semblent s'être assez peu souciées de cuire leurs poteries ailleurs qu'au foyer. Le constructeur avait naturellement adopté la nouvelle technique parisienne de la terre cuite. Il avait creusé dans la terre, sans doute au bout d'un escalier, une cavité en forme de four, et il l'avait fait cuire le plus possible, comme un grand vase. En bas de l'escalier, il y avait d'abord une ouverture, rétrécie et consolidée par trois grosses pierres assez irrégulières. Puis il y avait l'aire du four, de forme circulaire, atteignant 1 m. 25 de diamètre. Au-dessus de cette aire, une voûte s'élevait jusqu'à une hauteur de 0 m. 85. Enfin, selon les dires de l'ouvrier qui avait détruit la partie supérieure de cette voûte, il y avait là un trou, de 30 cm. de diamètre environ, qui devait servir de busé à une cheminée verticale. Évidemment ce n'était ni aussi grand ni aussi perfectionné que le four gallo-romain de Chevilly ; mais c'était déjà les mêmes principes de construction. Les débris qui remplissaient l'excavation étaient curieux par leur éclectisme. En plus de cendres et d'os calcinés, Paul Leclerc y trouva un petit gratoir en silex, rappelant la civilisation néolithique qui s'entêtait à ne pas disparaître ; il y trouva plusieurs tessons de poterie tournée et cuite au four, dont les maladroites dénonçaient l'origine gauloise ; enfin en haut, tombée sans doute par le trou de la cheminée, une tuile à rebords annonçait l'apparition de la colonisation romaine.

A 2 m. de ce four, il y avait une cabane qui n'avait d'ailleurs rien de particulier. Dans la collection Leclerc j'ai retrouvé des fragments de parois en terre cuite, jaunâtres et rougeâtres. Il y a aussi des ossements, trois percuteurs, cinq éclats de silex, des tessons faits à la main et des tessons faits au tour.

Mais un troisième trou, découvert le 19 août 1929, à 1 m. 50 environ du four et de l'autre côté, méritait une fouille particulièrement soignée. C'est en effet le type le plus perfectionné de la fosse à débris. Cette fosse avait été creusée plus que les autres trous, jusqu'à 1 m. 80, à travers la terre végétale, la terre à briques et l'ergeron, dont la couleur blanche s'opposait brusquement à la couleur sombre de la couche archéologique, sans

interposition de paroi cuite. Cette fosse avait été creusée, selon un instinct bien naturel chez un potier, en forme de grand vase, à peu près comme un *dolium*. Le haut s'enfonçait d'abord jusqu'à 1 m., avec une forme inconnue, atteignant là 1 m. 50 de diamètre. Ensuite, et jusqu'à 1 m. 60 de profondeur, les parois continuaient à s'évaser régulièrement, atteignant 1 m. 70 de diamètre. Enfin le fond se resserrait et s'arrondissait peu à peu, tout en s'enfonçant jusqu'à 1 m. 80. Le comblement rappelait celui du four, mais avec plus d'ampleur. Au fond on avait jeté une couche d'os en esquilles et de poteries invraisemblablement arriérées, parmi lesquelles j'ai reconnu une lampe très archaïque, en forme de coupe à bords ondulés. On dirait un laissé-pour-compte néolithique, dont un nouveau venu tenait à se débarrasser. Puis la plus grande partie de la fosse avait été remplie avec des déchets gaulois, où on remarquera les premiers essais de poteries tournées, en rouge et en noir, une fusaiole en terre cuite, une perle-amulette en verre bleuâtre. Enfin tout en haut les premiers débris romains avaient achevé le comblement : deux fragments de tuiles à rebords, un fragment de poterie noire décorée d'oves, trois fragments d'autres poteries noires, un fragment de poterie rouge vernissée, deux morceaux de fer.

A 20 m. de là, au Nord-Ouest, près de la chaussée romaine, Paul Leclerc avait déjà noté, à 1 m. de profondeur, une aire en terre cuite, de 3 à 4 mètres carrés, qu'il se proposait de fouiller. Il émettait l'hypothèse d'une étable, à cause de nombreux ossements de bovidés et à cause de la teinte noire que prenait la terre par ci par là. Tout a disparu.

Y avait-il une piste entre ces villages ? La carte permettrait de supposer une piste allant de Villeneuve-le-Roi à Meudon et coupant par un raccourci la grande boucle que décrivait la Seine vers Lutèce. Dans les villages et à côté des villages, j'ai observé çà et là des jonchées plus ou moins vastes, composées de pierres brutes, mêlées de quelques débris de silex travaillés, et enfoncées aujourd'hui à 30 ou 50 cm. Peut-être y a-t-il là des remblayages qui jalonnaient cette piste et la renforçaient dans les passages les plus boueux. Quelques débris romains feraient supposer que cette piste servit encore, comme chemin de terre, à l'époque romaine.

III

LES POTERIES.

Le mobilier était simple, puisqu'il n'y avait pas de meuble. Dans ces cabanes en terre cuite il y avait simplement des pote-

ries en terre cuite. Encore ces poteries n'étaient-elles pas nombreuses, car j'ai exploré une cuisine n° 2 de la station 7, où je n'ai trouvé qu'un pot.

Les Gaulois n'ont pas introduit les poteries sur le plateau. Mais en cette matière, comme en tout, ils se sont ingénies, tantôt un peu, tantôt beaucoup, si bien que leur céramique s'est perfectionnée et compliquée. Elle s'est bientôt divisée en deux manières juxtaposées, les vieilles poteries à la main et les nouvelles poteries au tour.

On a d'abord et surtout continué à fabriquer des poteries à la main, selon la vieille manière néolithique. C'étaient les Parisiennes qui s'en chargeaient elles-mêmes, si on en juge par la petitesse des empreintes digitales. Ces poteries étaient uniquement façonnées par la main, qui pétrissait et modelait la pâte avec une maîtrise inégale. Puis elles étaient cuites simplement au foyer, ce qui ne veut pas dire qu'elles fussent bien cuites. Il est conseillé de ne pas trop les manipuler et de ne pas trop les laver.

Ces poteries à la main se subdivisaient elles-mêmes en deux groupes, que nous appellerons les poteries communes et les poteries noires.

Il fallait d'abord des sortes de casseroles : c'était le rôle des poteries communes. Elles ont laissé les restes les plus volumineux, sinon les plus nombreux. Elles sont d'ailleurs, comme toutes choses gauloises, extrêmement variées et rebelles à une classification trop rigoureuse. Dans l'ensemble leur pâte est grossière, plus ou moins : parfois c'est la terre à briques du plateau; parfois et même le plus souvent, la terre à briques a été mélangée de sable qui devait provenir des Hautes Bruyères; et parfois encore on y a mis un peu de tout, des cendres, du gravier. De même la façon est grossière, plus ou moins : en général elle est beaucoup plus habile qu'aux temps de la civilisation néolithique, elle obtient des circonférences presque régulières, elle s'applique à lisser la surface extérieure des pâtes grenues; mais il lui arrive bien aussi par ci par là de laisser des fonds mal dégagés ou des rebords difformes. Enfin la cuisson a été poussée plus ou moins, si bien que les cassures sont tantôt jaunes, tantôt rouges et tantôt exagérément noires, tandis que les surfaces sont jaunâtres, rougeâtres ou quelque peu enfumées.

Trois formes prédominent. D'abord et surtout il y a le futur *dolium* des Romains, c'est-à-dire la marmite, avec un fond plat, une grosse panse sphérique, un rebord rétréci et retourné. C'était le grand vase par excellence, quoiqu'il n'atteignît pas

encore les grandes dimensions de l'époque gallo-romaine. Ensuite il y a un certain nombre de pots, plus ou moins larges, à fond plat, à panse élevée et légèrement convexe, avec des rebords très variés, tantôt coupés en biseau, tantôt un peu resserrés, tantôt creusés par une gorge. Enfin par ci par là il y a des jattes, à fond invraisemblablement étroit et à panse largement évasée. Des accessoires qui manquent trop généralement, ce sont les prises : je n'ai noté que sept essais d'anses. La plupart ne sont que des bourrelets qu'une main de femme a fait saillir sur la panse et qu'elle a légèrement façonnés par deux empreintes digitales, dessus et dessous. Deux fois pourtant, à la station 1 cabane 3 et à la station 4 fosse 1, il y a eu de vraies anses comme les nôtres, percées horizontalement par un doigt assez fin.

Ces casseroles ne valaient guère une décoration et les néolithiques n'y avaient guère perdu leur temps. Mais il faut croire que les Parisiennes étaient déjà poussées par des instincts artistiques, car çà et là elles se sont amusées à orner leurs instruments de cuisine. Elles ont même adopté deux manières de décoration, qui font déjà penser à la sculpture et à la peinture. — D'abord elles ont employé parfois des impressions en creux. Tel *dolium* de la station 7 cabane 1 montre sur son rebord une série d'ondulations rayonnantes assez rapprochées, que la ménagère a modelées en faisant glisser un doigt assez fin de l'intérieur vers l'extérieur. Presque partout le retroussis des *dolia* est décoré par des cannelures circulaires plus ou moins nombreuses : à la station 1, fosse 3, par exemple, j'ai compté 4 rebords cannelés sur 8, deux avec 2 cannelures, un avec 3, un avec 4. Il faut signaler encore une ménagère de la station 1 cabane 1, qui s'est amusée à décorer la panse d'un assez gros *dolium* par une bande horizontale d'incisions légèrement obliques, faites probablement à coups d'ongle. — D'autre part, les ménagères de la station 1 ont recouru parfois à un procédé de peinture analogue à celui que nous avons déjà étudié sur les parois de certaines cabanes du même village. La pâte est très graveleuse et noire ; mais sur les deux faces et surtout sur la face extérieure on a étendu une pouzzolane assez fine, qui leur a donné une forte teinte rouge. L'enduit a dû être étalé avec une sorte de petit balai, dont les stries forment de nombreux faisceaux sur toute la panse. Le plus souvent, les faisceaux sont disposés horizontalement : c'est le cas pour de nombreux tessons de la fosse 3 et pour deux tessons de la cabane 4 ; ces tessons proviennent de *dolia*. Quelquefois les coups de balai ont été dirigés verticalement : alors il s'agit de pots, tel un pot de la cabane 4 et un pot de la station 2 cabane 2,

L'usage a marqué ces instruments deux fois. D'abord le foyer les a quelque peu enfumés à l'extérieur. Ensuite il faut bien croire que les Parisiennes ne lavaient pas plus leurs ustensiles qu'elles ne balayaient leur cabane ; elles tenaient même à accumuler dans l'intérieur une onctueuse épaisseur de graisses recuites les unes sur les autres, car presque tous les tessons sont enduits intérieurement d'une pellicule noire, que les préhistoriens vous recommanderont de conserver précieusement, dans l'espoir qu'un examen microscopique permette un jour d'établir la liste des aliments qui y ont passé.

Les poteries noires sont moins volumineuses, mais aussi nombreuses. Elles correspondent à nos vaisselles et on les a soignées en conséquence. La pâte est toujours fine et bien préparée : c'est de l'argile jaunâtre, mélangée de quelques paillettes et de quelques petits grains de sable arrondis. Sur certains vases, par exemple à la station 1 cabane 4 et à la station 4 fosse 2, on voit trop les empreintes manuelles d'apprenties. Mais le plus souvent les ménagères ont rivalisé de virtuosité. Par exemple les fonds ne sont pas toujours plats : il leur arrive d'être légèrement creusés, d'être entourés par un bourrelet rond ou carré ; à la station 1 fosse 2 il y en a même un qui est évidé en tronc de cône. De même la panse se complique souvent d'une légère concavité à la base, d'une profonde gorge en haut et même d'une saillie anguleuse sur le milieu, ce galbe anguleux étant très caractéristique de la manière gauloise. De même encore les rebords deviennent très variés, tantôt simples, tantôt retroussés, tantôt aplatis, tantôt avec une gorge ronde et tantôt avec une gorge anguleuse. La cuisson continuait à être faite au foyer, si on en juge par les sections trop variables, tantôt gris jaune, tantôt rougeâtres et tantôt calcinées jusqu'au noir.

Pour teindre leurs vaisselles, les Parisiennes ont conservé, à la manière néolithique, une couleur de deuil qui est bien la seule à laquelle nous ne songerions pas aujourd'hui. La teinture noire était visiblement obtenue par une fumigation plus ou moins réussie : il y a des poteries qui sont très bon teint noir, d'autres qui sont largement nuancées de grisâtre et de jaunâtre, et certaines qu'il ne faudrait pas trop laver pour les décolorer.

Formes de la vaisselle noire. Dans ce monde de la fantaisie, on s'est quelquefois offert le luxe de fabriquer des *dolia*, des pots et des jattes en poterie noire (exemple station 1, cabane 3 et fosse 3). Mais on a employé surtout cette technique pour des formes plus raffinées. On a fait un très grand nombre de bols, très variés de taille et de galbe ; dans l'ensemble ils se creusent légèrement au-dessus de la base, puis ils élargissent

très vite une panse très convexe, puis ils se resserrent un peu vers le haut, tantôt par une convexité supplémentaire et tantôt par une gorge concave. Le plus bel échantillon a été fourni par la station 2 cabane 2 ; il s'agissait d'un beau et grand bol, avec une panse anguleuse et un large rebord légèrement concave. On a encore inventé les assiettes : elles sont assez petites, avec des bords simplement relevés, à la manière de nos vieilles assiettes (station 1, fosses 1 et 2). Enfin, il faut remarquer quelques pichets, à cols plus ou moins resserrés : tel un fragment de la station 7 cabane 1.

Sur cette vaisselle, la décoration est devenue abondante et variée. Telles ménagères ont employé le système déjà connu des cannelures ; d'ailleurs elles ne se sont plus contentées de dessiner des cannelures circulaires sur l'intérieur des rebords, elles ont parfois essayé d'en décorer la panse : tel un pot de la station 4 fosse 2. D'autres ont recouru au système déjà connu des incisions obliques ; mais elles ont multiplié les incisions et leurs formes : tantôt elles les ont faites étroites et longues, sans doute avec l'ongle, et tantôt elles les ont faites courtes et larges, sans doute avec le bout du doigt. Dans ce dernier cas, elles les ont volontiers disposées en séries pour refaire un ensemble de lignes obliques : voir par exemple station 1 fosse 1 et mieux encore station 7 cabane 1. D'autres ménagères ont essayé le système du rubannage, qui consistait à imprimer ou à inciser des dessins de rubans et d'étoffes : nous en verrons des exemples à propos de la toilette. Il y a eu des cubistes, qui ont répandu des ornements géométriques. Par exemple à la station 1, fosse 1, une panse est décorée entre deux cannelures par une large frise de demi-cercles remplis de petits cercles ; une autre panse est décorée par une large bande de petits carrés, ornementation gauloise assez typique. Il y a eu des artistes qui tenaient pour le naturalisme, et il y en a même eu deux qui ont offert à la collection Leclerc ses chefs-d'œuvre. C'est d'abord un pot de la station 2 cabane 2, déjà citée au palmarès : ce pot était entièrement modelé en forme de corbeille d'osier, avec des montants et des mailles entrelacées, sans autre outil que le bout du doigt enfoncé indéfiniment en lignes à peu près verticales. C'est ensuite un pot de la station 7 cabane 1, qui était entièrement décoré d'épis, obtenus très simplement par deux lignes d'incisions ovoïdes, disposées obliquement en sens contraire. Enfin certaines raffiniées préféraient la simplicité et s'appliquaient à polir leurs produits, après l'enfumage et la cuisson, de façon à imiter une espèce de vernis : il y en a notamment trois tessons à la station 4 fosse 1.

Cependant le monde gaulois ne se contentait plus des poteries à la main ; dès le début du 1^{er} siècle avant J.-C., il avait connu l'immense supériorité des poteries au tour ; et dès le début de leur invasion sur le plateau, dans toutes leurs cabanes, les *Parisii* ont laissé au moins quelques vestiges de poteries tournées.

Ces poteries d'ailleurs exigeaient toute une installation mécanique qui ne convenait plus au travail familial : un tour, des outils, un four. C'était affaire d'atelier et de commerce. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que la plupart des poteries tournées furent trop visiblement articles d'importation, c'est-à-dire qu'elles furent chères, rares et petites. Nous noterons pourtant deux sortes d'importations.

La plupart furent simplement des vaiselles noires perfectionnées, puisque les Gauloises avaient un tel goût pour la vaiselle noire. Elles étaient faites en pâte fine et finement pailletée. Elles étaient façonnées au tour, car on voit bien dans tous les intérieurs les spirales régulières dessinées en creusant la panse. L'ouvrier avait même déjà une singulière dextérité pour amincir la pâte jusqu'à 2 ou 3 mm ; il avait la même dextérité pour façonner le fond, parfois plat, souvent évidé, souvent entouré par un bourrelet carré, souvent limité par des cannelures ; il s'amusait à l'occasion à dessiner sur un fond des spirales et des courbes concentriques, compliquées comme des paraphes. Puis il fallait cuire avec un soin particulier cette pâte si mince, ce qui explique la nécessité du four. On la cuisait de façon à donner à toute la pâte une teinte régulièrement rougeâtre. Je juge même que la teinte rougeâtre des cassures est la principale caractéristique de ces poteries des cabanes gauloises ; c'est elle qui permet le mieux de les distinguer des poteries analogues de l'époque gallo-romaine, dont la cassure est le plus souvent jaune clair. Enfin il fallait colorier le vase en noir. Ce devait être le dernier acte, car j'ai deux fonds de la station 1, fosse 3 où on n'est pas allé jusque-là. La coloration semble avoir été faite encore à la fumée, mais de telle sorte qu'elle était le plus souvent d'un beau noir, presque solide. — Après mûre détermination de ces caractères, je suis forcé d'ajouter entre parenthèses que le vase recueilli à L'Haÿ par M. van Gennep au-dessous d'un certain nombre de silex n'a jamais été romain, et qu'il doit être réuni aux poteries gauloises analogues que Paul Leclerc a recueillies constamment dans ses fonds de cabanes, avec le même mélange d'instruments lithiques (1).

Les formes restaient analogues à celles que les ménagères

(1) Van Gennep : *Bulletin des Amis de Sceaux*, V, p. 10.

façonnaient pour leurs vaisselles. Il y avait quelques jattes, des pots à bords plus ou moins resserrés. Il y avait davantage de bols, à pied bien détaché, à panse largement évasée et à rebords variés ; ils abondent à la station 1, comme les six dont j'ai retrouvé des fragments à la seule fosse 3. La décoration conservait aussi les motifs familiaux, avec une simplicité non dépourvue d'élégance. Des stries obliques, des cannelures circulaires en creux ou en relief découpaient le col, la panse ou le pied. Les petits carrés reparaissent dans un tesson de la station 4, fosse 2. Il faut noter particulièrement, sur un tesson trop calciné, une décoration très gauloise en grands losanges incisés, qui avait plu aux habitants de la cabane 2, station 7.

A côté des poteries noires, les ateliers gaulois fabriquaient d'autres poteries tournées qui devaient être bien plus chères : c'étaient les poteries peintes, encore aujourd'hui joyaux des collections gauloises. Les *Parisii* devaient, comme les autres Gaulois, en admirer les tons jaune pâle et rouge orangé. Trois de ces vases au moins restèrent sur le plateau. A la station 1, fosse 1, finit un vase décoré d'une bande rouge unie. A la station 4, fosse 2, en finit un qui exhibait une bande de petits carreaux rouges ; à la station 4, fosse 1, on en jeta un qui assemblait des rayures horizontales et des petits carreaux.

Finalement le tour lui-même gagna le plateau. Ça et là nous en sentons le désir, qui envahissait les doigts des ménagères en train de pétrir leurs poteries à la main. A la station 1, cabane 2, par exemple, l'une d'elles a essayé d'évider ses poteries en faisant tourner sa main à l'intérieur et en creusant avec le bout des doigts, comme un ouvrier à son tour. Puis on dut esquisser ça et là les premiers appareils tournants. A la station 1, fosse 2, à la station 4, fosse 2, il y avait les souvenirs de plusieurs essais pour faire tourner une espèce de tour, tout en creusant l'intérieur du vase avec une main et tout en polissant l'extérieur avec l'autre main. Puis à la station du Clos on risqua le premier atelier de cette sorte.

Nous en connaissons déjà le four ; il nous faut maintenant étudier les produits recueillis dans la fosse voisine. Ne pas dire que les apprentis-potiers firent du premier coup des coups de maîtres. Ni la pâte trop graveleuse, ni le tournage sans instruments, ni la teinture ratée, rien ne réussissait encore. Mais on cherchait. On fabriquait déjà un certain nombre de pots rougeâtres, comme celui qui a été retrouvé dans la tombe du Clos : il faut voir avec quelle maladresse naïve les doigts, qui semblent de gros doigts d'homme, ont laissé leurs traces en spirale sur la panse qu'ils s'efforçaient de polir. On essaya aussi de fabriquer

des poteries noires : témoin une petite coupe à pied, qui a été creusée avec une vigueur exagérée, qui a été polie avec application, mais qui n'a pas dû plaire à son auteur lui-même, puisqu'elle a été précipitée dans la fosse aux déchets avant d'avoir risqué l'honneur d'être cassée en service.

IV

LES INSTRUMENTS.

Négligeons pour l'instant les instruments qui ont été trouvés à la surface, même ceux qui abondaient autour de certaines cabanes. Nous ne voulons avoir affaire qu'aux vestiges sûrement gaulois. Retournons donc aux couches archéologiques dans les fonds des cabanes et étudions en l'outillage. Encore une fois les *Parisii* ne semblent pas avoir apporté un nombreux matériel extérieur. Ils apportèrent même si peu d'outillage qu'ils durent utiliser d'abord les outils en pierre fabriqués par les néolithiques. Mais encore une fois ils ont cherché des procédés de plus en plus perfectionnés. En conséquence les trouvailles de Paul Leclerc nous ont révélé trois sortes d'instruments, en pierre, en os et en métal.

D'abord, les *Parisii* ont continué l'emploi de la pierre. Ce n'est pas que leurs cabanes aient gardé beaucoup d'instruments lithiques. Paul Leclerc avait déjà remarqué que ces instruments étaient moins nombreux dans les cabanes qu'au dehors. Je peux ajouter qu'ils sont moins nombreux dans les cabanes gauloises que dans les foyers néolithiques et qu'ils deviennent de moins en moins nombreux dans les cabanes les plus récentes. Oui, mais il y avait pourtant des éclats de pierres et des instruments en pierre dans presque toutes les installations gauloises. Il y avait même deux cabanes qui devaient appartenir à des ouvriers spécialisés, si on en juge par l'abondance des documents lithiques, une trentaine à la cabane 3 de la station 1 et une vingtaine à la cabane 1 de la station 7.

Parmi ces pierres, il y avait d'abord et surtout de nombreuses traces d'ateliers. A côté des ouvriers spécialistes, chaque ménage devait avoir l'outillage nécessaire pour réparer les instruments ordinaires. La cabane 3 de la station 1, servant à un ouvrier spécialiste, avait un gros percuteur, un petit percuteur, un polissoir à main et une quinzaine d'éclats. Mais la cabane du Clos avait aussi trois percuteurs et cinq éclats, la cabane 2 de la station 4 avait un percuteur, deux polissoirs et quelques éclats ;

elle avait même un polissoir de toute beauté, en grès gris bleuté, très fin, avec une face bombée et une face polie et striée par l'usage.

Puis il y avait des instruments de toutes sortes et de toutes valeurs. Une cabane de la station 4 a fourni un coup de poing ultra-primitif, du type chelléen, enveloppé encore presque partout dans sa gangue intacte et n'ayant été retouché que juste par le nombre de coups nécessaires pour arrondir la prise et pour effiler la pointe triangulaire. La cabane 1 de la station 7 a livré un tranchet fabriqué encore selon les méthodes campigiennes les plus grossières. D'autres avaient des lances, des pointes, des perçoirs, des grattoirs. Enfin, presque partout, il y avait des haches polies, selon les derniers procédés néolithiques. Je compte 1 hache en grès blanc lustré, 7 haches en silex gris. Je note surtout la toute dernière espèce de haches polies, celle qui n'a été trouvée dans aucun foyer néolithique, celle qui semble particulière aux cabanes gauloises, la merveilleuse hache en silex blond rosé (silex chalcédonieux de Brie). On fabriquait d'ailleurs ce type sur place dans le grand atelier sis à la station 1. Paul Leclerc en a retrouvé dans les cabanes 8 exemplaires entiers, à tous les âges de la vie d'une hache. A la cabane 1 station 7 il y en avait une superbe qui n'était encore qu'une préparation avant polissage : 23 cm. de longueur, silhouette impeccablement triangulaire avec tranchant à deux pointes, section à deux ogives et à deux méplats, dernières retouches très fines sur les deux côtés et sur les deux faces. A la cabane 3, station 1 une hache avait reçu son premier polissage, encore fruste. Le plus souvent d'ailleurs les haches étaient parfaitement polies, comme cette merveilleuse hachette, longue de 12 cm., qui a été trouvée à la cabane 1, station 7. Avouons qu'ensuite l'usage imprimait de plus en plus son usure sur ces beaux instruments : exemple une hache de la station 1 qui porte les cicatrices des coups et des polissages indéfiniment subis ; exemple surtout un trop grand nombre de haches, les plus belles peut-être autrefois, dont il ne reste aujourd'hui que des morceaux.

Pourtant les *Parisii* savaient qu'il y a d'autres matières que la pierre. Pour les néolithiques de L'Haÿ et de Chevilly l'os était resté à peu près sans emploi : l'ample collection Leclerc ne m'a montré qu'un os ramassé en surface et un fragment de bois de cerf retrouvé dans un foyer néolithique de la station 5. Au contraire les *Parisii* se mirent à travailler les os, dès leurs premières installations.

Les deux cabanes de la station 7 montraient déjà cette industrie nouvelle mise au point. Paul Leclerc a retrouvé les outils :

à la cabane 1 un perceur-polissoir, un polissoir ; à la cabane 2 deux perceurs, des scies, des lames, un perçoir. Le perceur-polissoir, en grès gris, fin et dur, est particulièrement intéressant. Le pourtour circulaire est constellé de trous rappelant les coups donnés ; les faces sont aplaties par le polissage et l'une d'elles est creusée par une longue rainure à section semi-circulaire, qui s'adapte exactement aux poinçons en os qu'il fallait affuter. Paul Leclerc a retrouvé aussi un certain stock de matières premières : un bois de cerf entier, un fragment de bois de chevreuil, des os sciés ou cassés. Il a même retrouvé les méthodes de travail. Un gros os de bovidé avait déjà reçu un coup de perceur qui avait creusé un petit trou bien visible et qui avait détaché une esquille ; mais il faut croire que celle-ci ne correspondait pas au désir de l'ouvrier, car elle fut abandonnée à côté. D'assez nombreuses esquilles, généralement détachées dans la longueur de l'os, longues et étroites, avaient au contraire déjà reçu une première mise en forme à la scie en silex, qui les coupait en biais, très régulièrement, pour former une pointe. Enfin des ébauches avaient été jugées dignes d'être achevées par le perçage et le polissage.

Et ainsi on arrivait aux chefs d'œuvre d'industrie osseuse décrits plusieurs fois triomphalement par Paul Leclerc. La cabane n° 1 avait la spécialité des pics en bois de cerf. Il y avait un pic atteignant 15 cm. de longueur et 5 d'épaisseur ; la base de la ramure faisait la tête de l'outil et avait été percée par un trou régulier, de 3 cm. de diamètre minimum ; car on ne voulait plus enfoncer l'outil dans le manche, selon la routine néolithique ; on préférait enfoncer le manche dans l'outil, selon une méthode étrangère que les néolithiques du plateau n'avaient pas connue. Il y avait encore un pic long de 22 cm. et perforé par un trou de 2 cm. ; celui-ci fut fendu à l'usage. Il y avait un troisième pic qui avait peut-être été le plus beau, mais qui avait été cassé en service à 14 cm. de longueur. Il y avait aussi un poinçon fait avec une tête de cubitus de cervidé, long de 9 cm., pourvu d'une pointe remarquablement polie. Il y avait un lissoir provenant d'un métatarsien de bovidé, long de 138 mm, large de 31, épais de 7, avec une face légèrement concave, une autre légèrement convexe, une extrémité bien arrondie. — La cabane n° 2 a fourni un poinçon taillé dans un bois de cerf, long de 10 cm., large de 2 cm. 5, entièrement poli. Elle avait encore un beau lissoir, bien poli. Elle avait une large lame en os, avec biseau fait à la scie sur la partie interne (ça ressemble singulièrement à une erminette). Mais la spécialité de cette cabane, c'étaient les pointes. Je n'en compte pas moins de 16,

sans compter les ébauches. Il y en a une, en bois de cerf, qui a un manche fruste et une aiguille bien pointue et bien polie. Une autre a la forme d'une longue aiguille de 14 cm. 5, toute polie. D'autres sont des perçoirs, sans encoche, avec une encoche, avec deux encoches. D'autres, plus ou moins triangulaires, ont tout l'air de pointes de javelots.

Le travail des os s'est perpétué pendant toute l'époque gauloise. On le reprit tout de suite à la station 4 : la cabane 2 a fourni une pointe très pointue en bois de cerf et trois pointes en os, plus deux fragments de bois de cerf inutilisés. Le travail de l'os fut employé encore au grand village des stations 1 et 2. La cabane 2 de la station 2 semble même avoir été un atelier de cette industrie, car Paul Leclerc y a retrouvé, à côté d'esquilles brûlées, 12 aiguilles en os, fabriquées dans de longs éclats, avec quelques retouches à la pointe. La cabane 4 de la station 1 elle-même, qui possédait pourtant de si nombreux instruments en métal, avait encore un fragment d'os scié en pointe aux deux bouts.

Mais dans ce village de L'Hay l'industrie des os reculait désormais devant la concurrence victorieuse d'une troisième industrie, celle des métaux. Là, en effet, Paul Leclerc a extrait de ses couches archéologiques des métaux indiscutables. On pourrait presque dater les dernières cabanes gauloises selon l'abondance de ces nouveaux instruments. La cabane 1 de la station 2 n'en était encore qu'à un échantillon : une sorte de piton avec un trou dans la tête. La fosse 3 de la station 1 ne m'a fourni aussi qu'un échantillon, une patte large de 4 cm. bien authentifiée par un morceau du mur en poterie dans lequel elle avait été scellée et cuite. La fosse 2 de la station 1 était déjà plus riche : Paul Leclerc en a retiré un instrument inconnu, ayant la forme d'une douille ouverte, mais compliqué par un anneau enfoncé dans l'intérieur de cette douille ; il en a retiré encore un couteau, avec une soie épaisse de 5 mm., comme on n'en fait plus aujourd'hui. — La cabane 4 de la station 1 marque le triomphe des métaux. Paul Leclerc n'y a trouvé que 9 éclats de silex plus ou moins travaillés et un os. Mais il y a trouvé des quantités de métaux, d'ailleurs tellement détériorés par la rouille qu'ils sont généralement méconnaissables. Pourtant on reconnaît le reste d'un tout petit vase en bronze, qui suffisait à donner un luxe unique à la cabane du chef. Puis on reconnaît un grand clou en fer, de 15 cm. Puis il y a une épée large et solide, comme les chefs Gaulois les aimaient. Enfin de cette même cabane Paul Leclerc a rapporté une encombrante ferraille, qui pourrait susciter des sourires sceptiques, si elle n'avait pas été

trouvée par Paul Leclerc lui-même, bien en place : il s'agit d'une longue bande de fer, repliée et cassée ; elle était large de 4 cm., avec une face légèrement concave et une face légèrement convexe. Il semble bien que c'était un bandage pour roue de char ; et nous avons ainsi la preuve qu'il y avait au moins un char à l'Haÿ, peut-être un de ces chars de guerre réservés aux chefs gaulois. — Enfin l'installation du Clos, probablement la dernière en date, ne pouvait manquer de se garnir aussi de métaux. Paul Leclerc y a trouvé entre autres deux grands clous en fer de 9 cm., une patte à scellement large de 4 cm. et une petite serpe.

V

LA CUISINE.

Bouchons-nous les narines et plongeons une dernière fois dans les couches archéologiques, pour y rechercher les abondants déchets des cuisines gauloises. Ne nous étonnons pas d'y retrouver encore une fois la suite des mœurs préhistoriques et d'y ajouter encore une fois quelques importants perfectionnements.

D'abord voici les foyers. Il en est resté surtout beaucoup de cendres, noirâtres, grisâtres, rougeâtres, tantôt pulvérulentes et tantôt coagulées en paquets qui empâtent les débris des aliments et des poteries. Ensuite il y a souvent des morceaux de charbon : la plupart montrent encore la texture des grosses bûches carbonisées ; quelques-uns, fermentant depuis 2000 ans en vase clos, ont commencé à se zébrer de filons durs et brillants comme l'anthracite ; il faut encore en remarquer un (station 1, fosse 3), qui a conservé une texture spongieuse, comme de la tourbe ou des racines. Enfin dans tous les foyers il y avait des pierres brûlées, qui servaient peut-être à édifier le foyer. Sur ce plateau de terre à briques, où les pierres manquent d'ordinaire, les ménagères semblent avoir ramassé dans chaque foyer une collection de pierres, à peu près grosses comme la moitié du poing. Il y avait des débris d'instruments lithiques. Il y avait des silex du sous-sol, reconnaissables à leurs écailles de composition et de dureté variables. Il y avait aussi des pierres calcaires importées. J'ai recueilli, station 1, fosse 3, une de ces pierres portant encore des moules de cérithes (*tympanotomus denticulatus*), qui dénoncent le calcaire grossier supérieur, tel qu'il faut le chercher à quelque distance, dans les carrières d'Arcueil. Dans les foyers, ces pierres sont devenues gris noir,

poreuses, assez friables. Mais elles ont subi une autre transformation, sur laquelle il faut insister. Frappez-les d'un coup de canif et vous sentirez tout de suite des effluves d'hydrogène sulfuré, analogues à celles qu'exhalait déjà le morceau de charbon spongieux. L'odeur est si nette que les briquetiers l'ont remarquée et qu'ils appellent ces pierres des carbures. L'odeur n'est pourtant pas originelle. Ces pierres seraient des cassolettes qui nous ont conservé par hasard un des traits essentiels de la vie gauloise, entièrement imprégnée par un intense parfum de pourriture.

Et voici maintenant ce qui va nous expliquer en partie ce parfum. La couche à ordures, sur laquelle gitaient les foyers et les habitants, contenait en abondance des déchets qui brûlaient ou pourrissaient. Tous les repas finissaient là-dedans. Nous pouvons reconstituer les menus que les Parisiennes cuisaient, dans leurs pots noircis par la fumée et par les couches de graisse superposées. La viande semblait bien jouer le grand rôle. L'animal de prédilection, c'était le sanglier, dont on retrouve les restes dans tous les fonds sans exception. Rien que dans la cabane 2 de la station 1 Paul Leclerc a recueilli 9 défenses de toutes tailles. Était-ce uniquement du sanglier sauvage ? Y avait-il des porcs à moitié sauvages, à moitié apprivoisés ? L'abondance des débris me ferait croire à cette deuxième hypothèse. Après quoi, la deuxième place revenait au bœuf. Il y a presque partout aussi des os, des mâchoires, des dents calcinées et même des cornes. Il y a deux sortes de cornes : la plupart sont assez grandes et assez recourbées, une est au contraire assez courte et assez droite. J'aurais bien voulu reconnaître dans cette dernière le fameux auroch de la Gaule ; mais il serait imprudent de trop préciser avec un seul débris. Et puis il faut noter des restes de cheval, dans trois fonds. Et puis on peut reconnaître des moutons avec des cornes à section ovale, et des chèvres avec des cornes triangulaires assez fortement recourbées. Il y a encore des cerfs, avec des restes de bois plus ou moins carbonisés ; des chiens de grande taille, avec la dent carnassière remarquablement développée. Il y a quelques petits vertébrés indistincts. Enfin nous ne devons pas négliger des quantités de petits escargots jaunes, striés de bandes foncées. Ils abondent, station 1, station 2, station 7. Ils sont si abondants que j'ai peine à croire à des imprudents jetés au feu par hasard avec des fagots, et que j'y verrais bien un des éléments des menus.

Cependant les Gaulois avaient appris aussi la valeur de la farine ; et la preuve en est dans les nombreux moulins qui ont échoué dans la collection Leclerc. Paul Leclerc ne parlait-il

pas de constituer toutes les bordures de son jardin avec des fragments de meules ? Ces meules sont de trois types.

D'abord dans le fond même de la cabane 1, station 7, sur la couché à ordures, Paul Leclerc a découvert une meule du type néolithique. Les meules néolithiques étaient des dalles en grès rosé, piqueté, sur lesquelles les femmes écrasaient le grain avec des molettes également en grès. Cette installation-ci se distinguait déjà des installations purement néolithiques par sa grandeur, car la dalle atteignait 62×31 cm. et les molettes étaient au nombre de quatre. Ce pouvait être un divertissement des Parisiennes d'alors, que la mouture à quatre mains.

Un peu plus tard, dans le grand village de la station 1, apparut un moulin tournant, assez analogue à nos moulins à café. C'est une des grandes inventions gauloises. On ne le mit pas dans une cabane, où on n'aurait peut-être pas eu assez de place pour la manœuvre : c'est à côté d'une cabane qu'il fut installé. Il faut dire que ce moulin merveilleux n'était pas indigène. Il avait été acheté à quelque marchand qui l'apportait de loin, car nous ne retrouvons ses proches parents qu'en Angleterre, à Hunsbury (Northampton), (1). Ce n'était plus une simple meule, mais un moulin composé de deux meules. La meule inférieure était fixe ; ce n'était d'ailleurs qu'un plateau en meulière taillée en forme de disque, assez mince, avec 30 cm. de diamètre. Sa face supérieure, la principale, était presque plane, à peine convexe. Son centre était percé complètement par un trou, destiné à recevoir un pivot. La meule supérieure était la grande invention apportée de si loin. Elle était tournante. Elle avait été découpée dans un poudingue très dur, noirâtre, à assez gros éléments de 5 à 30 mm., un genre de pierre inconnu dans la bassin parisien. Elle était taillée soigneusement, en forme générale d'un cône ogival, large de 25 cm. à la base et haut de 18 cm. Le bas était percé par un trou circulaire, correspondant au trou de la meule inférieure, un peu plus large seulement. En haut, ce trou était continué par un entonnoir étroit et profond, ayant 8 cm. $1/2$. de diamètre. Sur un côté, où le galbe était passablement redressé, on avait creusé encore un trou horizontal, s'enfonçant en tronc de cône. Il ne nous est pas trop difficile de reconstituer la manœuvre de ce moulin. Il fallait d'abord réunir les deux meules par un pivot central ; il fallait ensuite enfoncer un manche dans le trou horizontal ; on n'avait plus qu'à verser du grain dans la cuvette supérieure et qu'à faire tourner la meule supérieure en manœuvrant le manche.

(1) Déchelette : *Manuel d'archéologie*, t. IV, p. 894, fig. 618.

Il semble que les Parisiennes admirèrent beaucoup cette invention ; mais en Gauloises qu'elles étaient, elles ne s'en contentèrent pas ; elles cherchèrent des défauts et imaginèrent des perfectionnements. Et ainsi on mit au point à L'Hay un moulin proprement parisien, qui allait faire partie obligatoire de toute installation. Paul Leclerc a réussi à en rapporter un entier, qu'il a trouvé à côté de la cabane principale (station 1, cabane 4). Naturellement les *Parisii* employèrent la meulière, qu'ils trouvaient en quantité dans la région et qui convenait si bien aux moulins. La meule inférieure resta du type précédent, sauf qu'elle fut un peu plus large de diamètre (39 cm.). Mais la meule supérieure reçut deux perfectionnements. Premier progrès : on élargit notablement la cuvette, qui dépassa 20 cm. Il fallut élargir aussi la pierre, qui prit la forme d'un tronc de cône surbaissé, large de 35 cm. à la base, large de 24 cm. au sommet, haut de 13 cm. seulement. Une telle cuvette permettait de verser le grain plus facilement et de le faire glisser plus doucement le long du pivot jusqu'à la surface broyante. Deuxième perfectionnement : sur un côté, redressé presque verticalement, on creusa non plus un trou, mais deux trous bout à bout. Un premier tronc de cône partait de l'extérieur, comme dans le moulin anglais ; mais il y avait aussi un deuxième tronc de cône, partant de la base de la cuvette ou plutôt du haut du pivot, à l'intérieur. Il ne faut pas trop d'imagination pour concevoir que ce trou supplémentaire devait recevoir un crochet en bois, réuni au pivot central. Ainsi les deux meules étaient bien assujetties l'une à l'autre, à une distance toujours égale ; et on pouvait produire de la farine presque standardisée. C'est assez semblable au moulin perfectionné reproduit par Déchelette (1). Mais c'est plus ingénieux encore, puisque le moulin de Déchelette avait besoin de deux trous latéraux distincts, pour le même résultat. On peut d'ailleurs être certain que ce genre de moulin était bien parisien, car il était fabriqué sur place : j'ai trouvé à la station 1 un raté qui avait été cassé et abandonné avant la fin de la taille.

Ajoutons que les farines gauloises avaient conquis une réputation de première qualité (2). La farine des Parisiennes ne devait pas être indigne de cette réputation.

(1) *Ibid.*, t. IV, p. 893, f 617.

(2) *Ibid.*, t. IV, p. 894.

VI

LA TOILETTE.

Pour préciser l'image des *Parisii*, il nous faudrait quelques détails sur leur costume. Malheureusement je crois bien que la toilette n'était pas encore toute la vie des Parisiennes. Il n'y a sur cet article que de rarissimes documents.

D'abord les Parisiennes se chargeaient de confectionner elles-mêmes les habits, comme tout le reste. Elles s'en occupaient quelquefois, et après tout le reste. Calculez que dans les milliers de documents rapportés par Paul Leclerc il n'y en a que trois qui rappellent le tissage. Le plus ancien en date, et d'ailleurs le plus douteux, est une pierre trouvée dans la cabane 1 de la station 7. C'est une rondelle en calcaire, large de 73 mm., épaisse de 20, et percée au milieu par un trou en double tronc de cône. Certes cette pierre est beaucoup trop légère pour avoir servi de casse-tête ni de marteau, comme certaines pierres préhistoriques analogues. Elle est même trop légère pour avoir pu être utile à la mise en place d'un filet. Peut-être pourrait-elle avoir servi de fusaiole. A L'Haÿ, un peu plus tard, les vraies fusaioles ont apparu sûrement. Il y en eut une à la station 1, cabane 5, en terre cuite blanchâtre. Il y en eut une encore, en terre cuite rougeâtre, qui finit dans la fosse du Clos, Et c'est tout.

Quelles étoffes fabriquait-on ? La réponse n'est pas tout à fait impossible, car nous avons déjà entrevu des motifs vestimentaires dans la décoration de quelques poteries. Un vase de la station 4, fosse 1, était entièrement décoré à la manière d'un tricot à grosses mailles et à rugosités. A la station 7, cabane 1, deux vases étaient entourés par deux rubans à lignes longitudinales et un vase était entouré par un ruban à lignes transversales.

Quant à la parure, elle a trouvé moyen d'être plus inconnue encore que les étoffes. Dans toutes les fouilles de Paul Leclerc, il n'y a qu'un document sûr : c'est la perle déjà signalée dans la fosse à débris du Clos. C'est une grosse perle, en verre opaque et bleuâtre, décorée de grosses côtes tordues. Déchelette nous apprend que ces perles étaient caractéristiques de La Tène III et qu'on en a découvert d'analogues jusqu'en Bohême (1). Il nous apprend encore qu'elles étaient des amulettes, dont le type

(1) Déchelette : *Manuel d'archéologie*, t. IV, p. 826, f 576.

remontait aux marchands carthaginois. Elles montraient d'ailleurs la dernière simplification du type premier. Car les verriers avaient représenté d'abord une tête de Méduse, pourvue d'yeux terribles et de cheveux ébouriffés, assez effrayante pour faire reculer tous les mauvais esprits ; puis on avait simplifié en ne gardant que l'œil ou les cheveux ; et on venait de simplifier encore en stylisant les cheveux sous la forme de grosses côtes spiralées, où vous ne les reconnaîtriez peut-être pas du premier coup.

Faute de mieux, j'ajouterai exceptionnellement au chapitre de la parure gauloise une petite trouvaille faite en surface, à la station 5. Il s'agit d'une mince rondelle en os, obtenue très simplement en sciant l'os deux fois parallèlement. Elle a la même patine jaune que les vieux os travaillés. Elle coïnciderait assez avec l'inauguration et le développement de l'industrie des os par les Gaulois établis à Chevilly. Peut-être fut-ce une bague,

N'insistons pas sur le chapitre parfumerie. C'est chose connue que les Gauloises n'ont jamais été piquées par cette passion ; et nous devinons même pourquoi des parfums auraient été perdus.

VII

LES MONNAIES.

Aucune monnaie n'a été retrouvée dans les fonds de cabanes. Aucune monnaie non plus, datant de ce temps-là, n'a été retrouvée autour de Chevilly. Mais les *Parisii* de L'Haÿ commencèrent à connaître la monnaie, comme le prouvent deux découvertes.

La première a été faite à L'Haÿ même, jardin Cabossel, derrière la mairie. Il s'agit d'un tétradrachme grec, une très belle pièce en argent fin et à frappe artistique. Sur l'avvers il y a en fort relief une tête de roi. Sur le revers concave, il y a en léger relief un oiseau entouré de feuillages et l'inscription

ΒΑΣΙΛΕΩΣ.

Ce n'est pas une monnaie de la Grèce proprement dite ni de la Macédoine, c'est probablement une pièce d'un royaume hellénistique. Elle prouve que les monnaies grecques avaient pénétré dans cette région-ci comme dans tout le reste de la Gaule.

La deuxième découverte a été faite dans le Clos et j'ai pu l'étudier à l'aise dans la collection Leclerc. Il s'agit d'une pièce gauloise. C'est un quart de statère d'or, dérivé des statères que Philippe II, roi de Macédoine, avait émis à partir de 359 avant J. C. Ces statères représentaient sur l'avvers Apollon imberbe,

lauré, regardant à droite, et sur le revers un char avec des chevaux. Les Gaulois en ont reçu quelques-uns, peut-être par Marseille et la vallée du Rhône; puis ils se sont mis à les imiter; puis ils ont imité les imitations. Ces pièces ne peuvent naturellement pas être cataloguées et datées avec la précision des documents officiels romains. On ne peut les classer approximativement que par la décadence du poids, du métal et du dessin (1).

Cette monnaie-ci pèse 1 gr. 77, ce qui est déjà assez loin du vrai quart de statère macédonien (2 gr. 15), ce qui n'est pas non plus le poids le plus bas (1 gr. 70). Elle est en or pâle, c'est-à-dire passablement mélangé d'argent, ce qui la distingue des premières pièces en or pur, et aussi de certaines pièces finales, presque en billon. Quant au dessin, il est médiocre, sans être le pire de tous. Sur la face on reconnaît encore Apollon, son menton imberbe et sa couronne de laurier, quoiqu'il regarde à gauche, que son nez s'allonge, que son œil s'arrondisse et que ses cheveux se stylisent en volutes. Sur le revers on voit encore un cheval, galopant à gauche, et un char, monté par un cocher se penchant sur les rênes; il est vrai que le cheval a pris des pattes noueuses, un œil arrondi, une crinière en pointillé, que le char se compose de 2 lignes et 3 points, et que le cocher se réduit à une tunique serrée à la taille et dentée en bas. Au-dessous du cheval, il faut noter un souvenir de la roue croisée, si chère aux Gaulois, cet emblème n'ayant d'ailleurs laissé ici que 3 points et 2 traits.

Ce modèle n'est pas connu exactement ni au Cabinet des Médailles ni dans les traités de numismatique gauloise. Le modèle le plus proche, c'est une monnaie d'argent trouvée dans la région de Narbonne et datée de la 2^e moitié du 11^e siècle (2). Mais le dessin de Narbonne est plus fin que celui de L'Haÿ; la roue croisée notamment est encore complète. Il faut conclure que cette pièce serait postérieure à la pièce de Narbonne et daterait environ de 100 avant J.-C. Il faut admettre en outre que c'est une pièce d'importation, car elle n'a aucun rapport avec les imitations faites par les *Parisii* (3).

CONCLUSION.

Récapitulons ce que nous savons maintenant des *Parisii*.

1^o) Les *Parisii* sont arrivés très tard dans la région parisienne.

(1) Adrien Blanchet : *Traité des monnaies gauloises*, 2 volumes, 1905.
Ad. Blanchet et Dieudonné : *Manuel de numismatique française*, 1^{er} volume, 1912.

(2) Blanchet et Dieudonné : *ibid.*, p. 29, f. 30.

(3) Blanchet et Dieudonné : *ibid.*, p. 62.

Ils ne sont arrivés probablement sur ce plateau qu'au début du I^{er} siècle avant J. C. Ils ne sont arrivés que juste à la fin de la domination gauloise. Pour un peu, ils n'auraient pas été en place pour combattre la conquête romaine.

2°) Les *Parisii* sont venus du Sud-Est, c'est-à-dire de la Haute-Seine. Ils montèrent peu à peu sur le plateau, selon une piste à peu près droite, qui coupait la grande boucle décrite par la Seine vers Lutèce. Nous pouvons suivre leurs établissements successifs à Villeneuve-le-Roi, Chevilly, L'Haÿ, Bagneux.

3°) Les *Parisii* n'ont probablement pas supprimé brutalement leurs prédécesseurs néolithiques. Ils ont si bien conservé et utilisé la civilisation néolithique qu'ils ont dû conserver aussi le plus possible les travailleurs néolithiques. Mais les pauvres néolithiques furent éberlués par les événements et les transformations qui dépassaient les possibilités de leurs cerveaux, par la conquête gauloise, puis par la colonisation romaine; ils n'ont pas pu s'y adapter et ils ont disparu bientôt.

4°) Les *Parisii* n'avaient pas eu le temps d'amener avec eux des voitures de déménagement. Ils ont dû se contenter au début des moyens que les néolithiques avaient organisés depuis plusieurs siècles. Mais les *Parisii* avaient un cerveau d'une autre sorte que les néolithiques, un cerveau capable de chercher et de progresser. Ils ont bientôt introduit dans la région les cabanes en terre cuite, les poteries tournées, les instruments en os, les métaux, les moulins. Ils ont aperçu l'utilité des monnaies. Ils étaient prêts pour assimiler les formules de la colonisation romaine.

Evidemment, ce n'est encore que l'aube de l'histoire. Pourtant notre imagination peut commencer à les apercevoir : le chef monté sur son char de guerre et brandissant son épée de fer; les hommes, un peu paysans, un peu ouvriers, quelque peu chasseurs, et se métamorphosant sans peine en guerriers, le plus souvent armés d'os et de pierres; les femmes, accroupies à leurs foyers noirs et puants, modelant leurs poteries, manœuvrant leurs moulins et tissant quelquefois quelques étoffes; les marchands, poussant leurs bêtes chargées de poteries tournées, de fers, de verroteries. Nous commençons à voir les *Parisii* arriver, s'installer, travailler, penser, souffrir, mourir. Evidemment dans ces images il y a encore trop d'imagination. Mais connaissez-vous mieux vos amis d'aujourd'hui ?

RENÉ LECLERC

Architecte diplômé par le Gouvernement, Membre de la Société préhistorique française.

ALBUM

Planche I. Parisii (légère réduction). — 1. Frontal d'homme blessé (squelette 2). — 2. Maxillaire inférieur de jeune femme (squelette 3).

Planche II. Maisons (grandeur nat.). — 1. Latte de l'enceinte (st. 1, c. 4.) — 2. Empreintes de lattes (ibid.). — 3. Chambranle de porte (st. 1, c. 2).

Planche III. Poteries noires à la main. Formes (grandeur nat.). — 1. Grand bol (st. 2, c. 2). — 2. Petit pot (st. 7, c. 2). — 3. Grand pot (st. 1, c. 3).

Planche IV. Poteries noires à la main. Décors (grandeur nat.). — 1, 2, 3. Pot décoré en corbeille (st. 2, c. 2).

Planche V. Poteries noires à la main. Décors (grandeur nat.). — 1. Épis (st. 7, c. 1). — 2. Empreintes digitales (Clos). — 3 et 5. Empreintes digitales (st. 7, c. 1). — 4. Décor géométrique (st. 1, f. 1).

Planche VI. Poteries tournées importées (grandeur nat.). — 1. Vase noir décoré de losanges (st. 7, c. 2). — 2. Vase rose (st. 4, c. 2). — 3. Vase peint (st. 1, f. 1). — 4. Idem (st. 4, f. 2). — 5. Idem (st. 4, f. 1).

Planche VII. Poteries tournées du Clos (grandeur nat.). — 1. Vase funéraire rose. — 2. Vase noirci. — 3. Fosse à débris. — 4. Four.

Planche VIII. Pierres (un peu réduites) (st. 7, c. 1). — 1. Hache préparée. — 2. Hachette polie. — 3. Fusaïole ?

Planche IX. Pierres (grandeur nat.) (ibid.). — 1. Lance. — 2 et 3. Javelots. — 4. Lame.

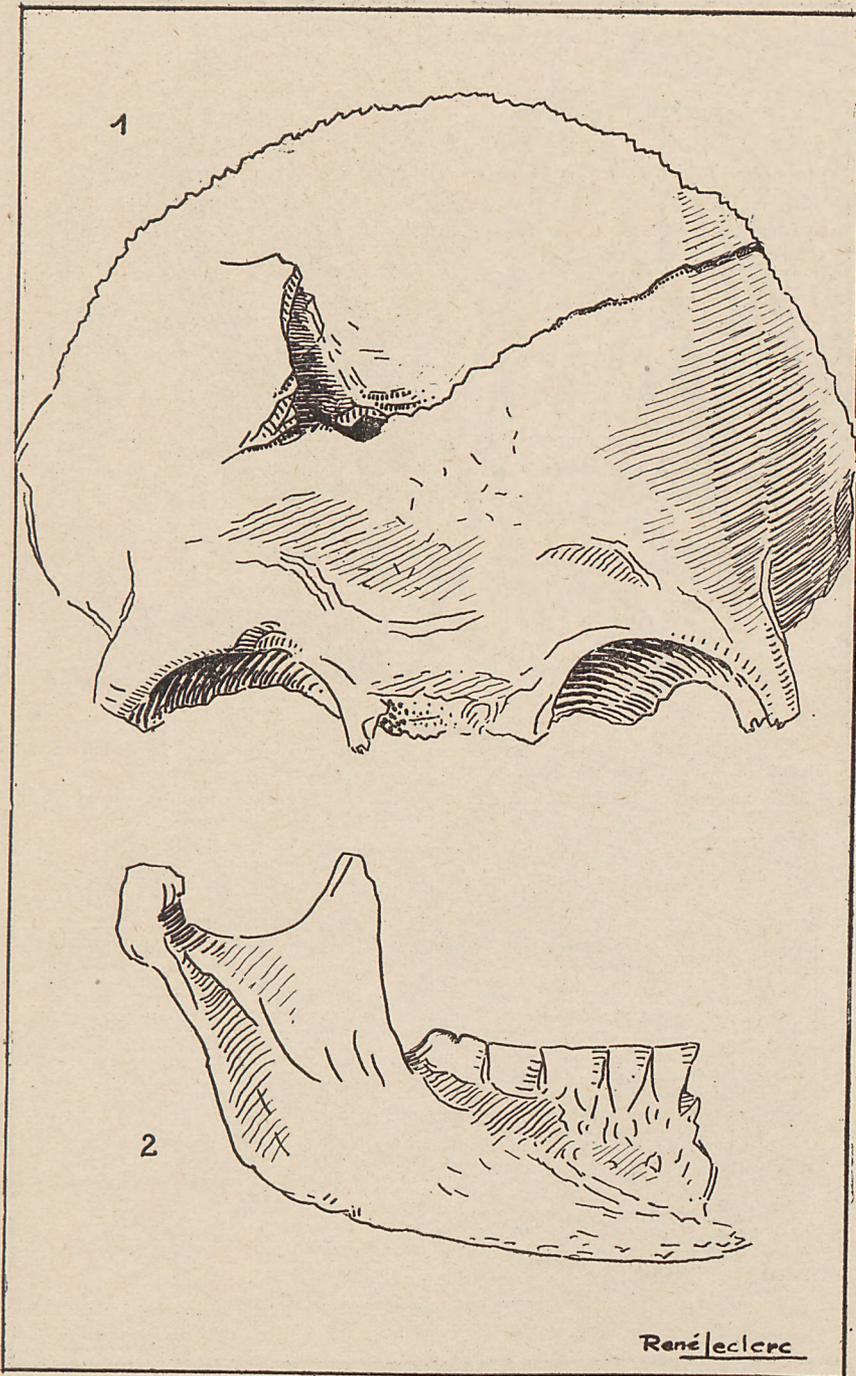
Planche X. Cornes de cerf (grandeur nat.). — 1 et 3. Pics (ibid.). — 2. Aiguille (st. 7, c. 2).

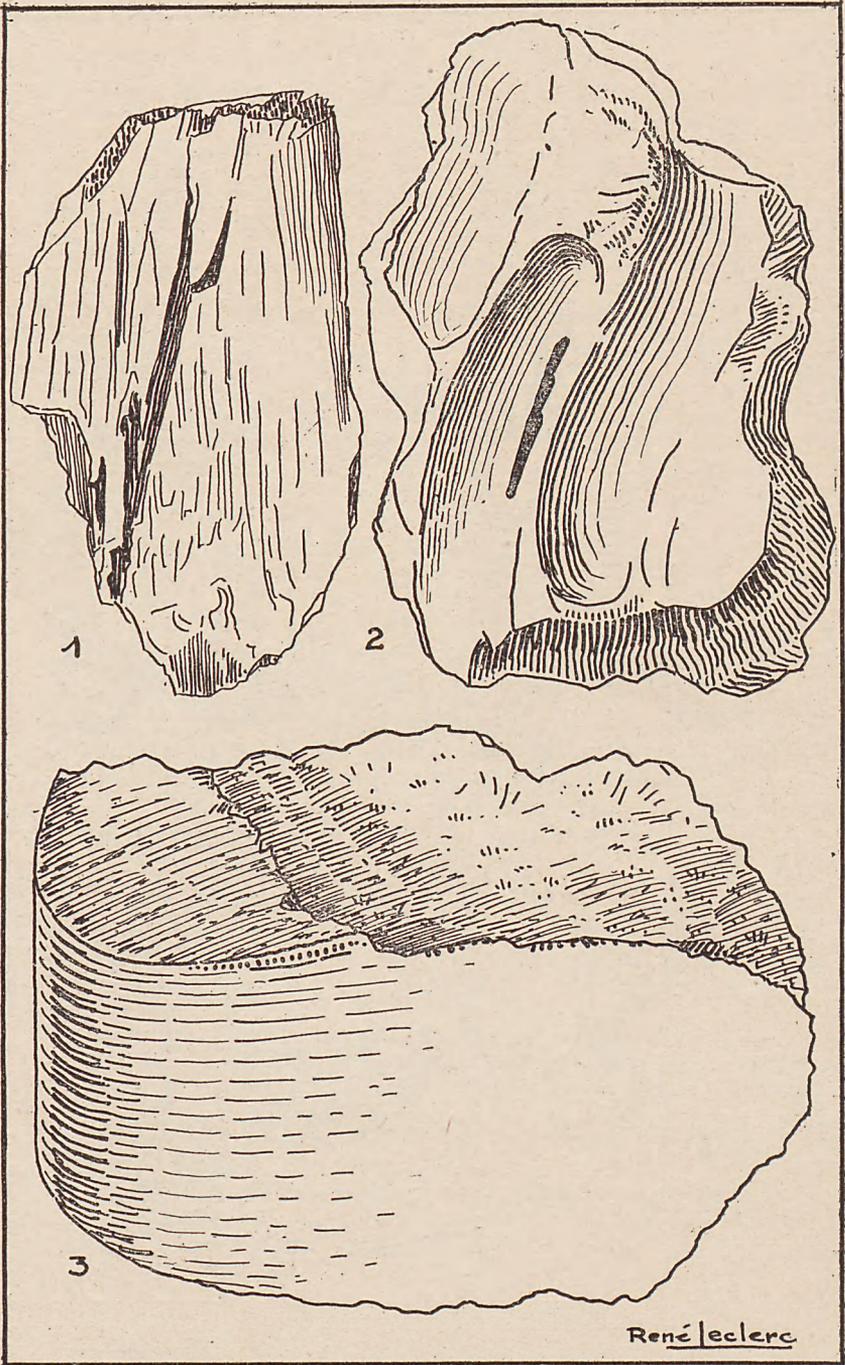
Planche XI. Os (grandeur nat.). — 1. Aiguille polie (st. 7, c. 2). — 2. Poignon poli (st. 7, c. 1). — 3. Lissoir (ibid.). — 6. Lissoir (st. 7, c. 2). — 4 et 5. Pointes (ibid.).

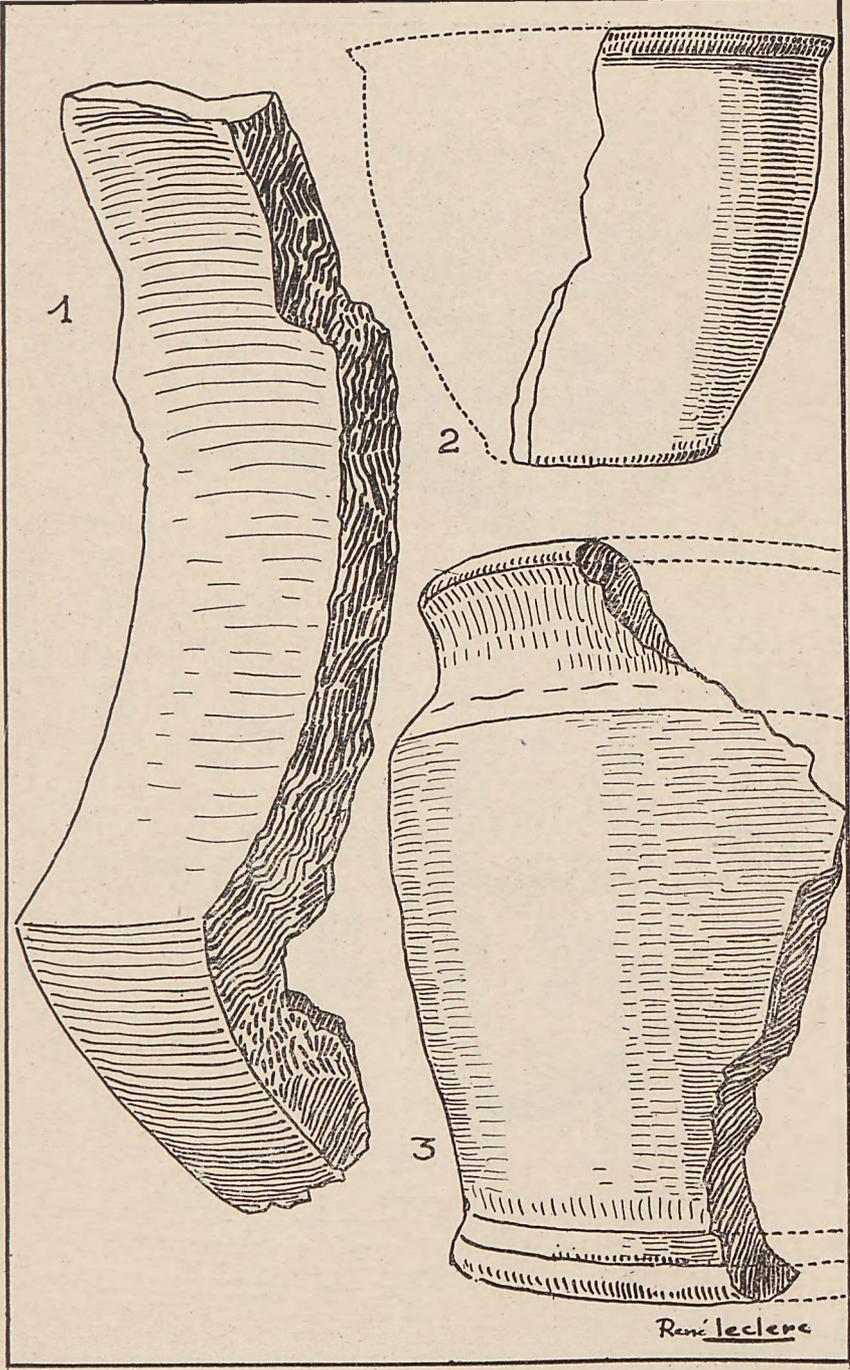
Planche XII. Métaux (réduits aux 2/3). — 1. Epée (st. 1, c. 4). — 4. Bande de char (ibid.). — 6. Gobelet de bronze (ibid.). — 2. Couteau (st. 1, f. 1). — 3. Douille (ibid.). — 5. Piton (st. 2, c. 1). — 7. Clou (Clos). — 8 et 9 Monnaie (grandeur nat.) (Clos). — 8 et 9 bis. La même (grossie 2 fois).

Planche XIII. Moulins (réduits) (st. 1). — 1. Type de Northampton. — 2. Type de L'Haÿ.

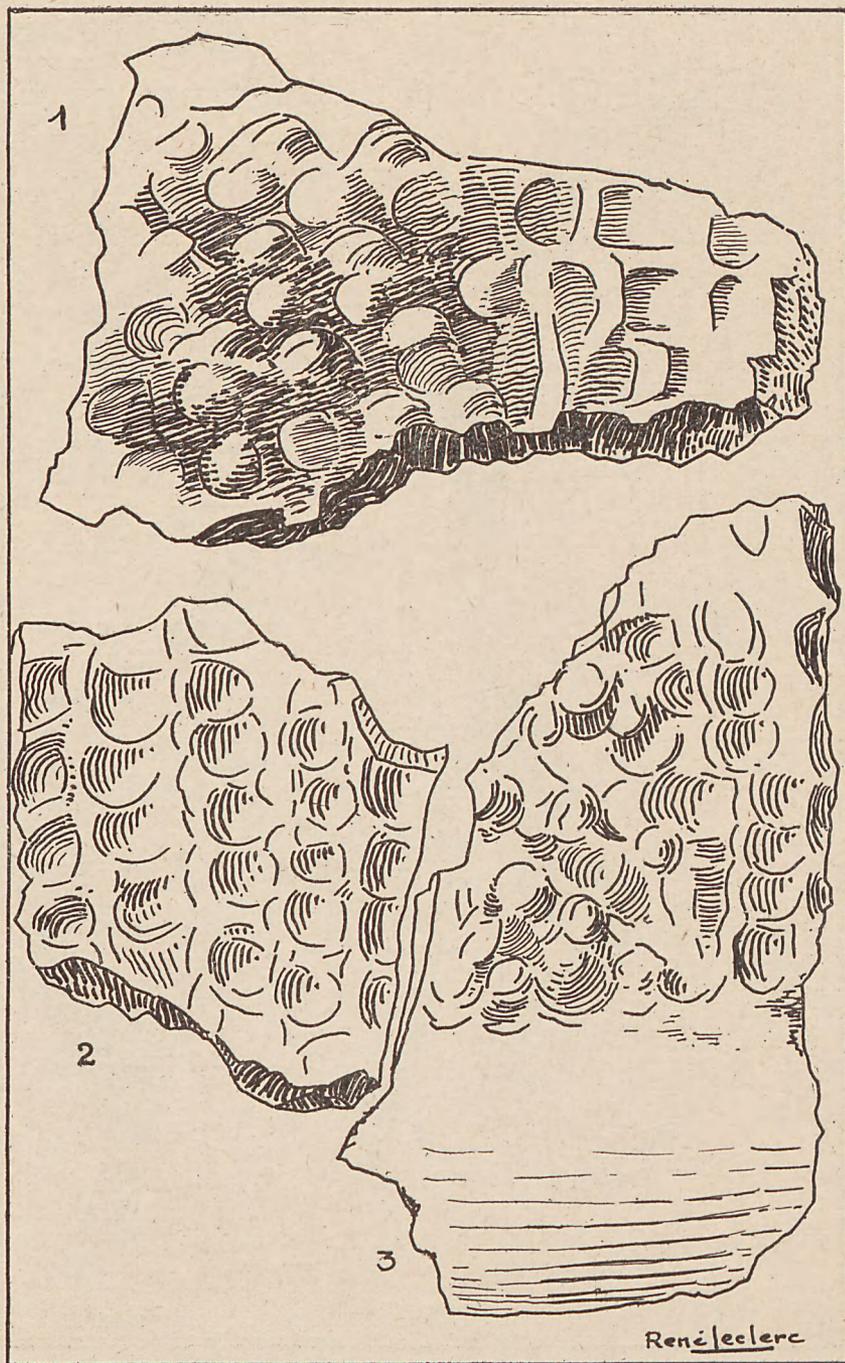
Planche XIV. Toilette (grandeur nat.). — 3. Fusaïole (Clos). — 6. Dessin de tricot (st. 4, f. 1). — 1 et 4. Dessins de rubans (st. 7, c. 1). — 2. Amulette (Clos). — 5. Bague en os (st. 5). (A. P.).

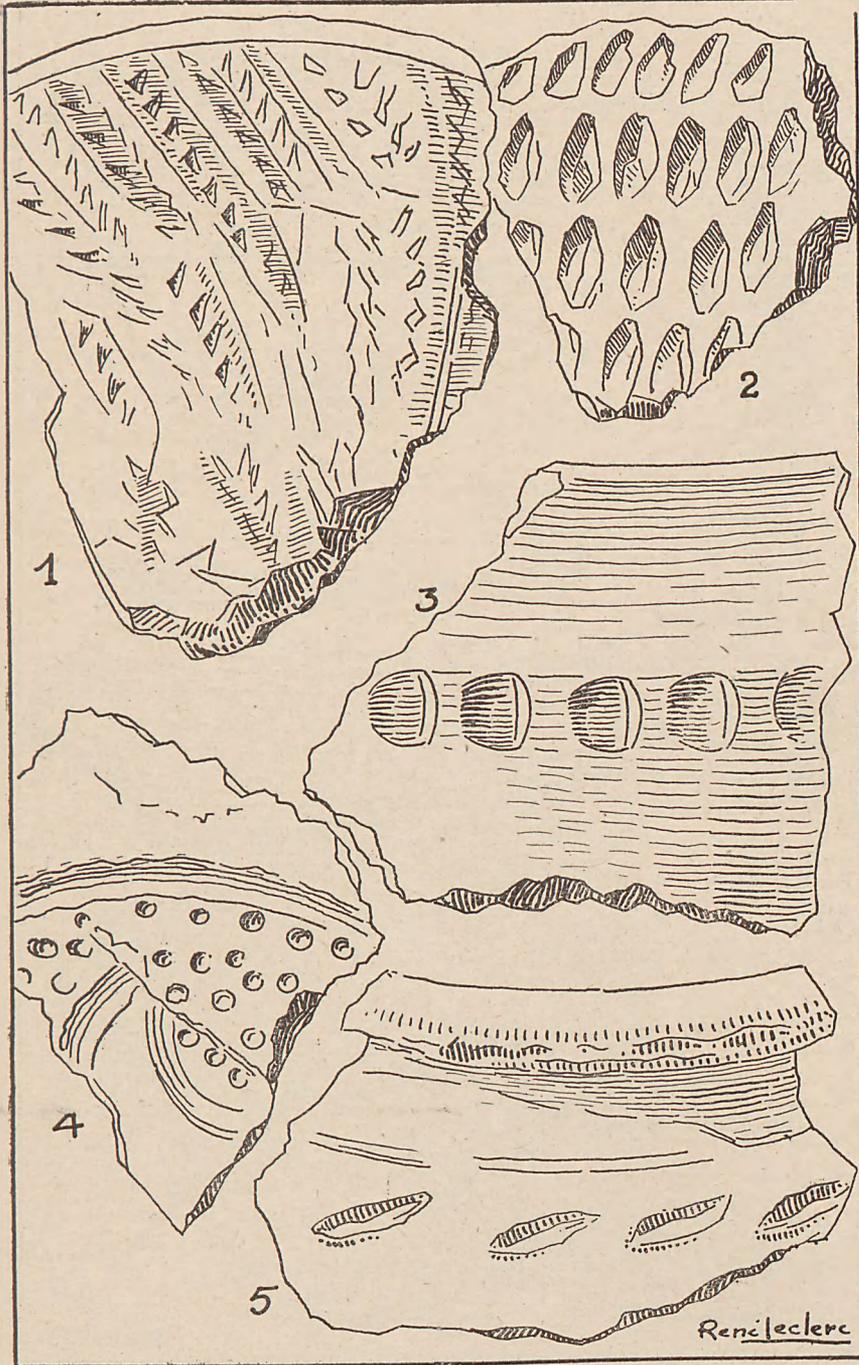


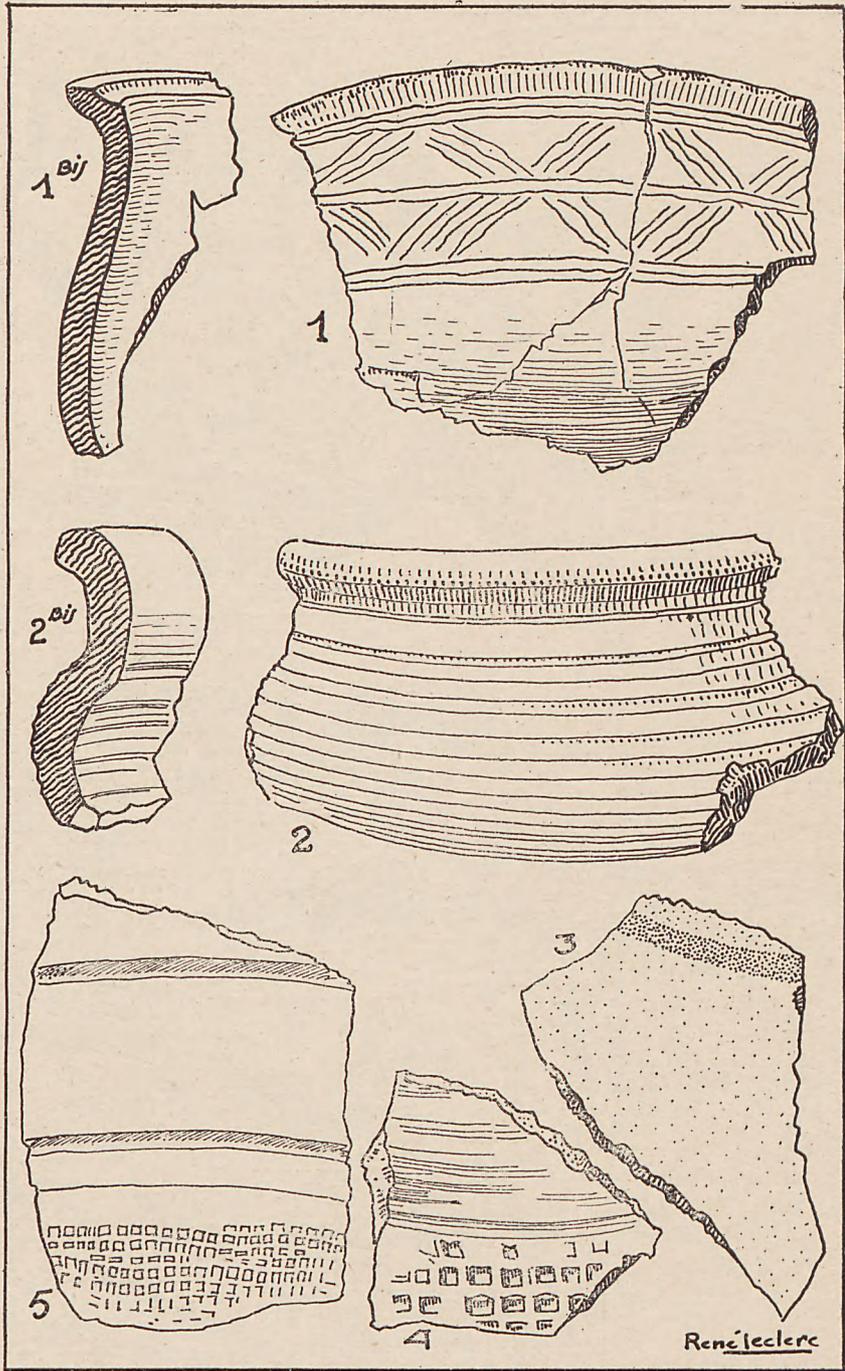


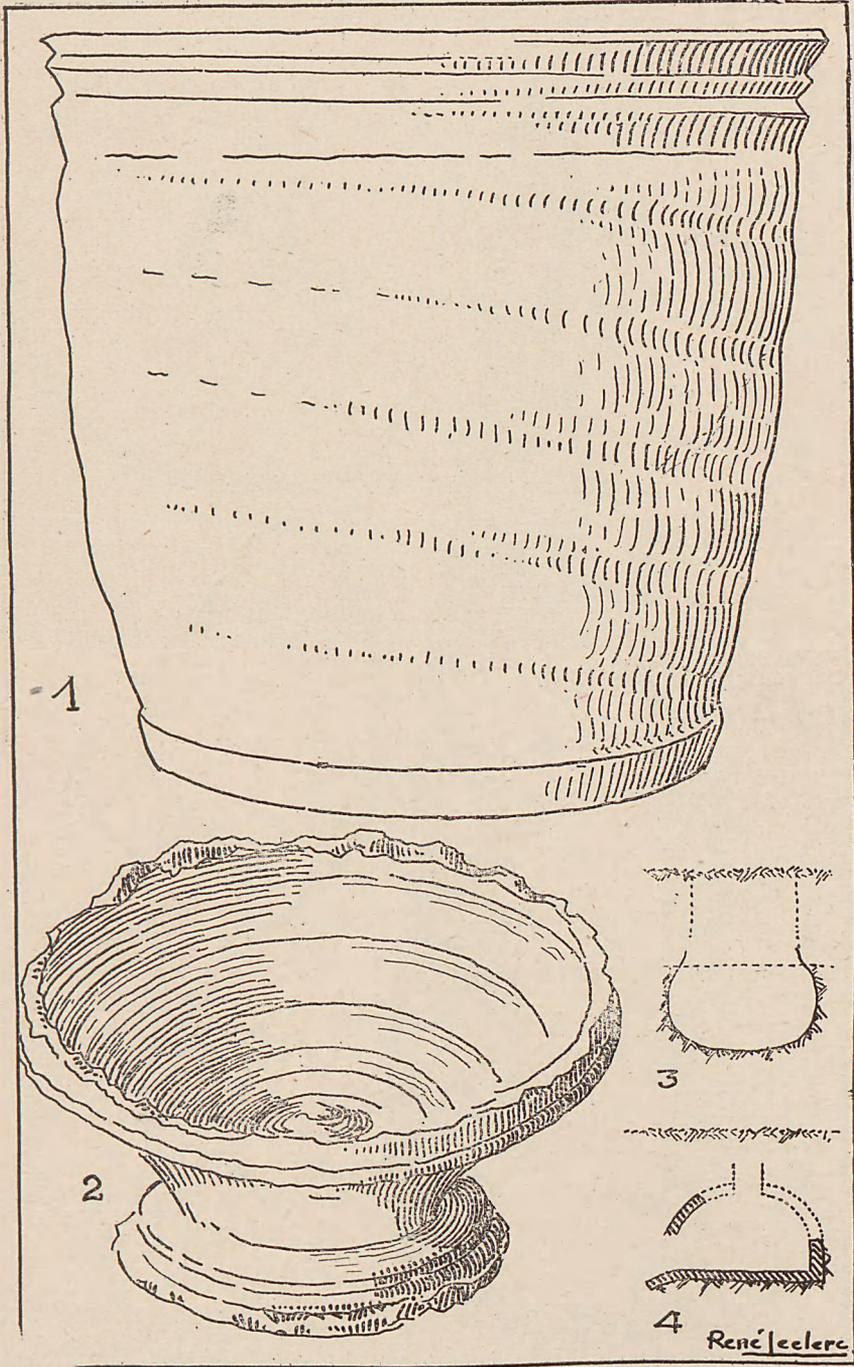


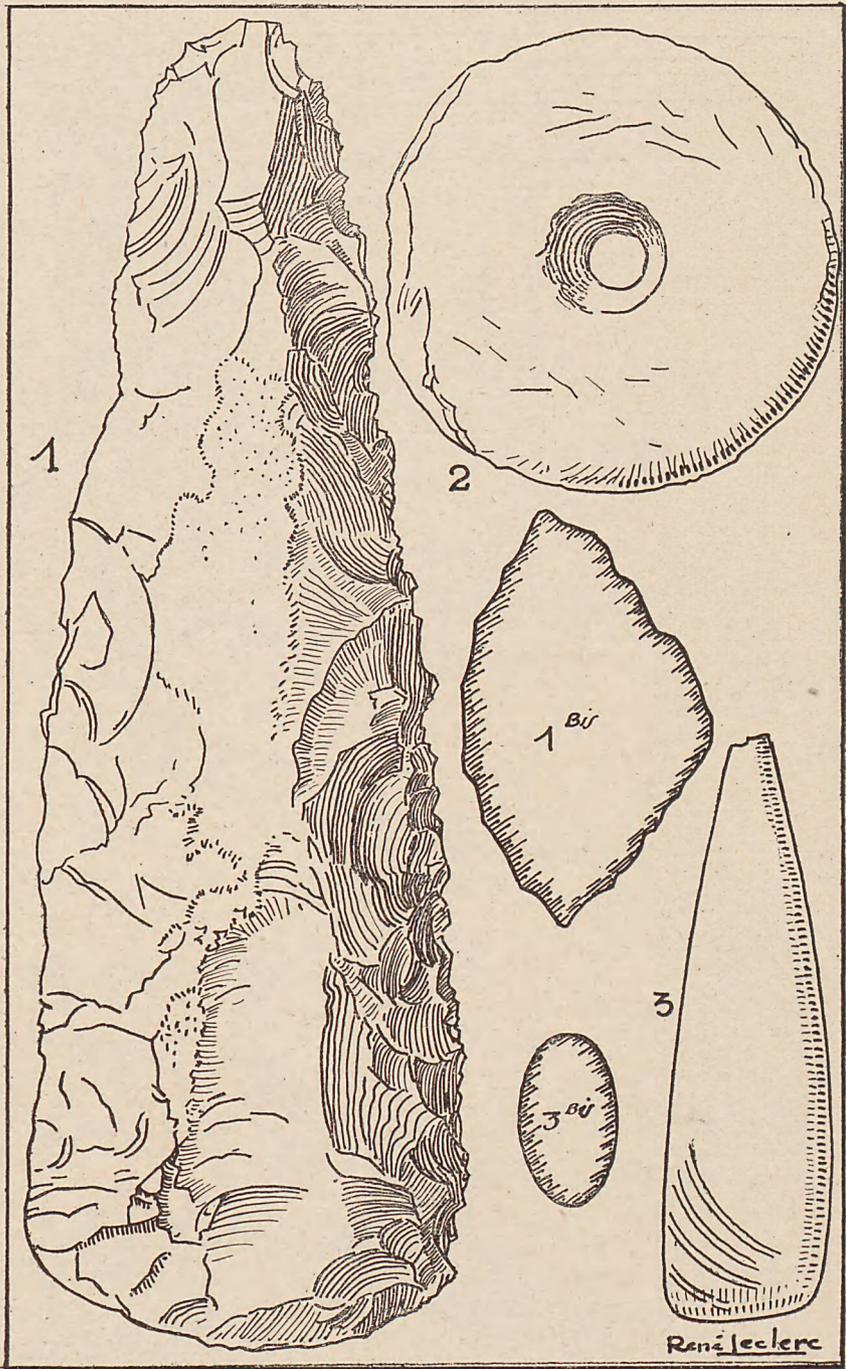
Reni leclere

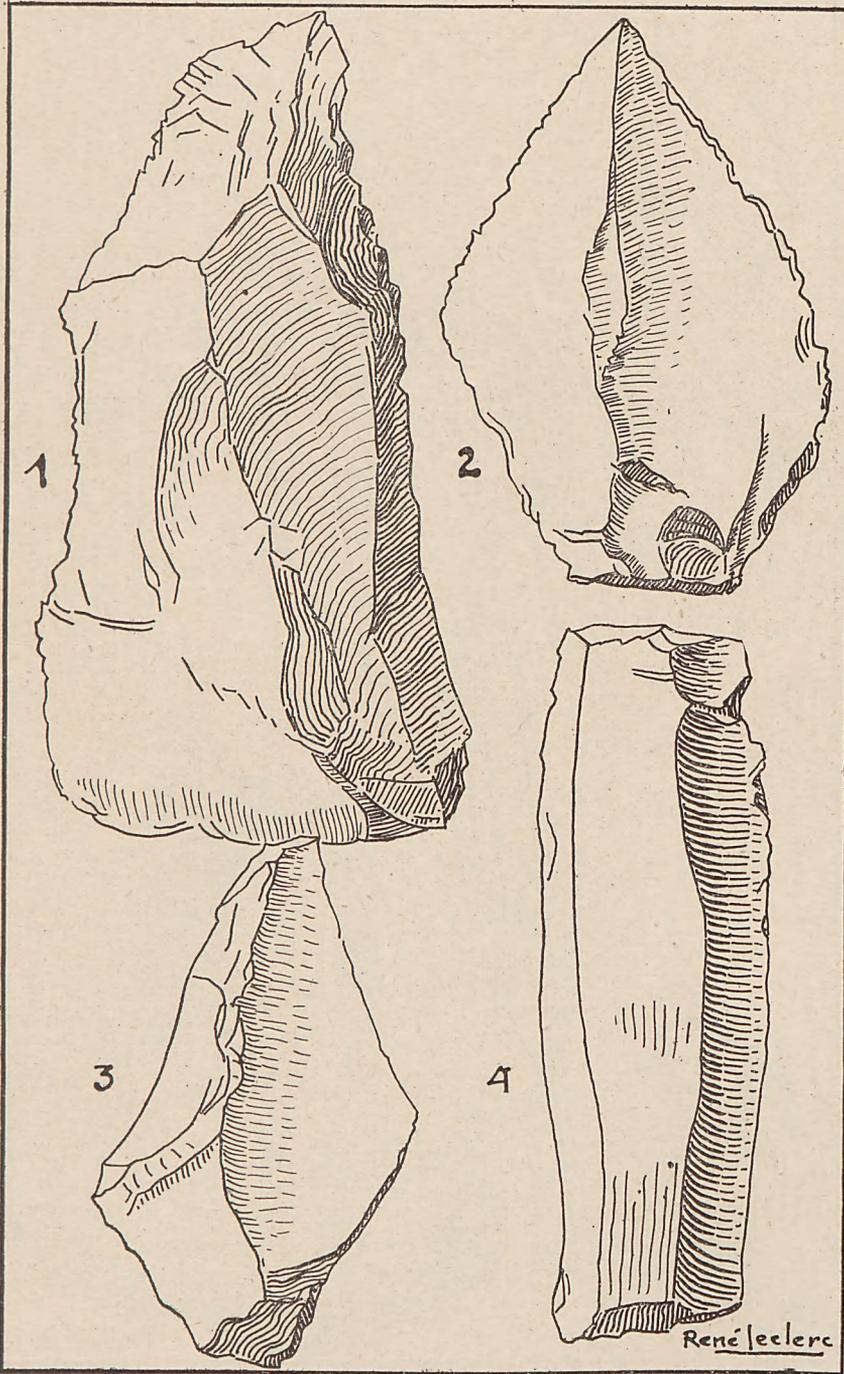


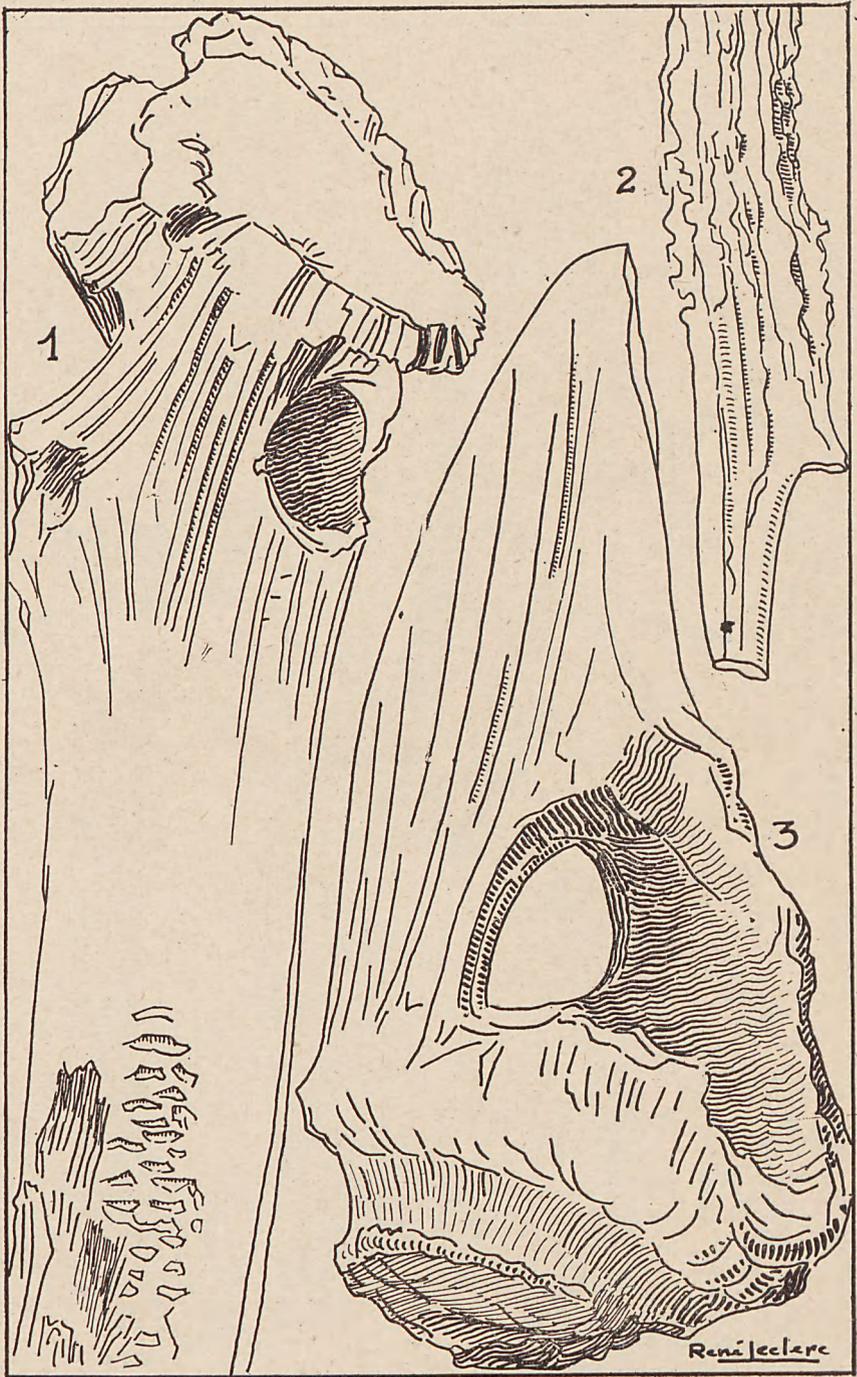


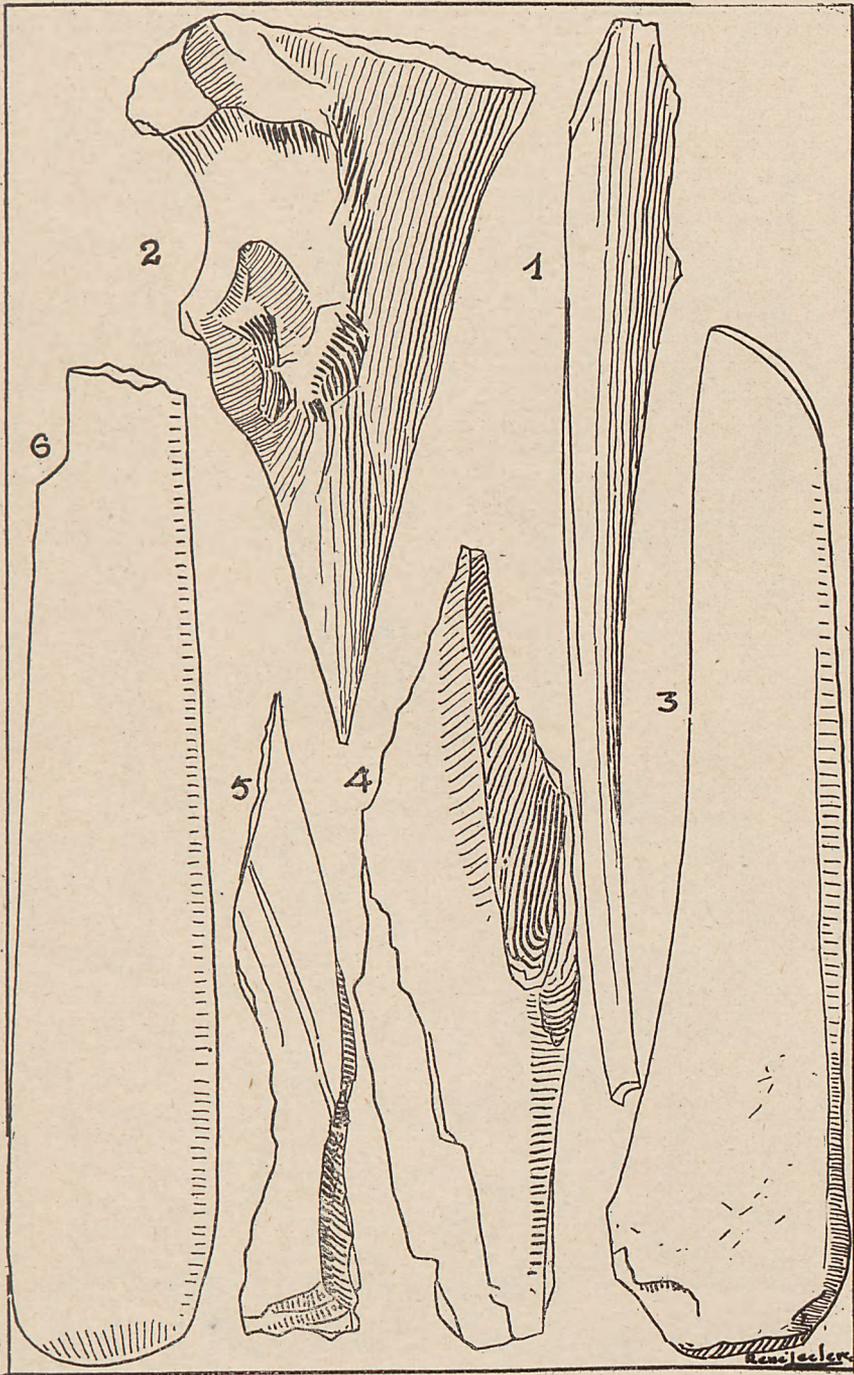


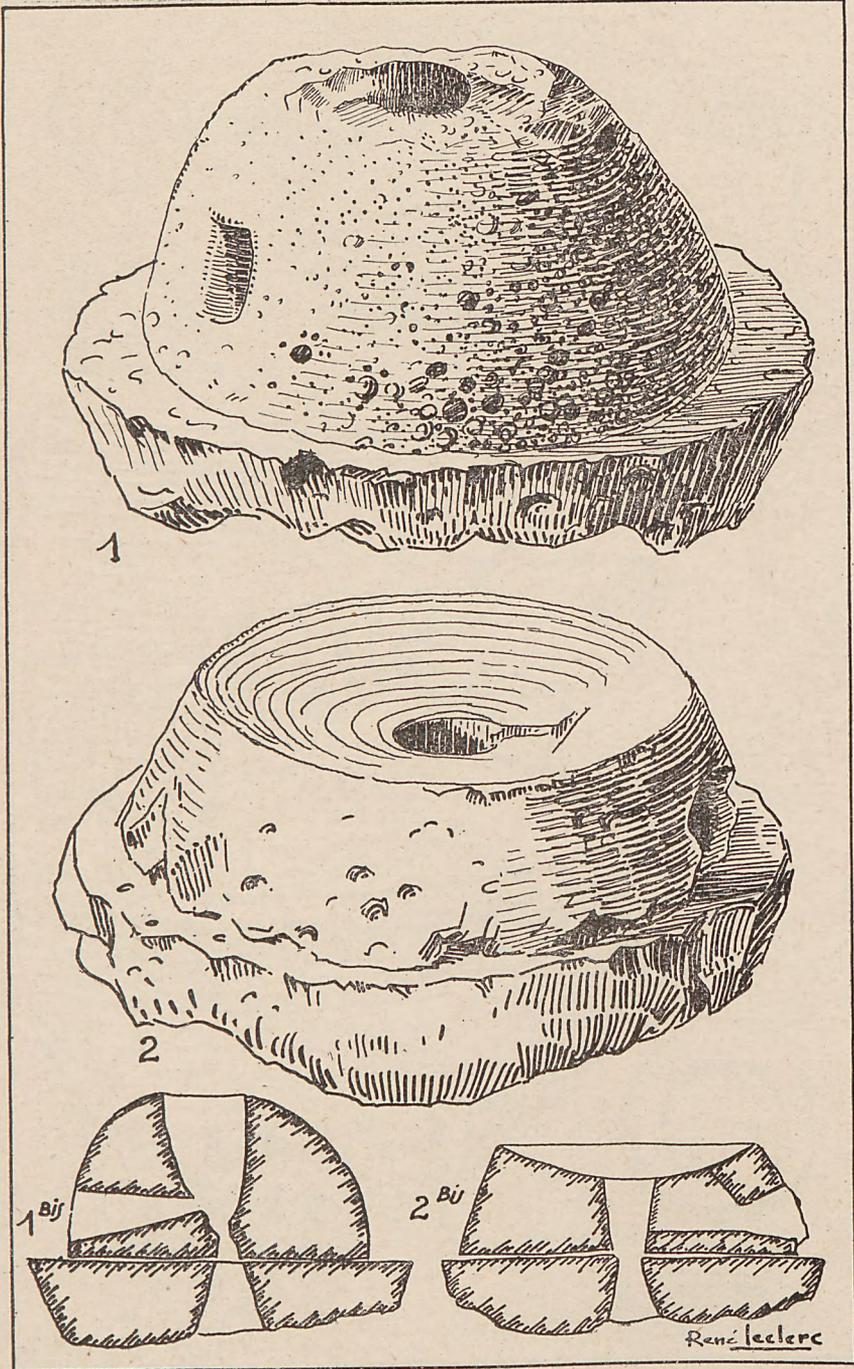


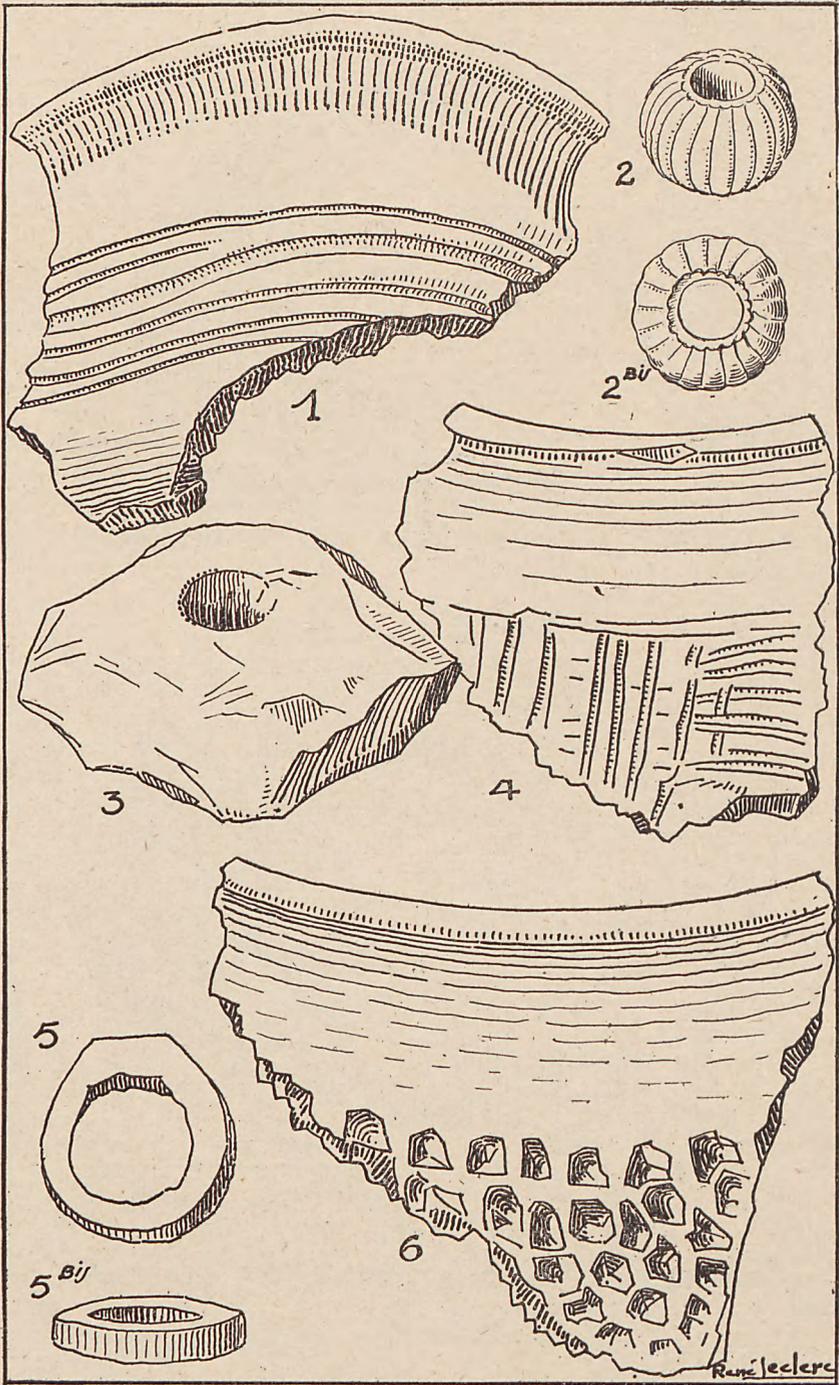












J. DE FROBERVILLE

La troisième Nuit de Sceaux (1714)

(EXTRAIT ET ADAPTATION)

ROY a fait les paroles. Il était un des librettistes les plus en vogue. Il a écrit notamment pour Destouches : *Callirhoë*, *Semiramis*, le *Ballet des Elémens*, le *Ballet des Stratagèmes de l'Amour* ; pour Francœur : *Philémon et Baucis*, le *Ballet de la Paix* ; pour Bury : *Titon et l'Aurore* ; pour Campra : *Hippodamie* ; pour La Coste : *Bradamante*, *Créuse et Philomèle* ; pour Mion : *l'Année galante*, ballet. Il a beaucoup écrit pour Mouret, intendant de la Musique de la Duchesse du Maine : *Ariane*, tragédie ; *les Grâces*, ballet : *le Triomphe des Sens*, ballet. Il a fait aussi des *Cantates* pour Campra et Bernier.

BERNIER a fait la musique. Il est piquant de relire à son propos le Dictionnaire portatif des Beaux-Arts, par M. La Combe, avocat, 1752.

« BERNIER (Nicolas). Musicien François, né à Mantes-sur-Seine en 1664, mort à Paris en 1734. *Bernier* a rempli successivement la place de Maître de la Musique de la Sainte-Chapelle & celle de la Chapelle du Roi. M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, estimoit *Bernier* & l'honoroit de ses bontés ; c'est à lui que ce Prince s'adressa pour revoir son Motet de *Lauda Jerusalem Dominum*, qu'il avait composé à cinq parties, animé par l'Empereur Léopold qui lui avait envoyé le même Motet de sa Composition. Un jour ce Prince, impatient de sçavoir ce qu'on pensoit de sa Musique, fut chez *Bernier*, monta avec précipitation dans son cabinet, où au lieu de ce Musicien, il trouva l'abbé de la Croix, qui marquoit les endroits défectueux de son Motet & avec qui il causa quelque temps sur ses remarques ; puis il descendit dans une salle basse où *Bernier* étoit à table, se réjouissant avec plusieurs de ses amis. Le Musicien fut fort interdit de l'arrivée du Duc d'Orléans, qui lui fit de vifs reproches de ce qu'il ne se donnoit pas la peine d'examiner par lui-même l'Ouvrage dont il l'avait chargé. Enfin le Musicien sut trouver des excuses qui calmèrent le Duc, Régent du Royaume.

« *Bernier* a composé un grand nombre de Motets, mais il est sur-tout connu par cinq Livres de Cantates, à une & deux voix, dont les paroles sont en grande partie de Messieurs Rousseau et Fuzellier. Il a fait aussi la Musique de quelques divertissemens, appelés *les Nuits de Sceaux*, outre quelques airs sérieux & à boire. »

L'œuvre de *Bernier* a été gravée. Bibliothèque nationale ; cote Vm 7 217-218.



AIR DE LA NUIT

Extrait de la Cantate APOLLON, LA NUIT & COMUS composée pour
la Troisième Grande Nuit de Sceaux.
Paroles de Roy. Musique de Bernier.
1714

$\text{♩} = 132$

Violon.

Basse Continue. #6

La Clarté ra-mène les pé-ni-bles soirs, la Nuit les enchaîne la

Clarté plaît moins. La Nuit les en chai- - - - ne la Clarté plaît moins

la Nuit les en-chaî- - - - ne la Clarté plaît

moins. La Clarté ramène les pé-ni-bles soirs, la Nuit les en-

chaîne, la Clarté plaît moins. La Nuit les en chaî- - - - ne, la Clarté plaît

moins. La Nuit les en chaî- - - - ne, la Clarté plaît moins.

Musical notation for the first system, featuring a treble clef staff with a melodic line and a bass clef staff with a bass line. The bass line includes figured bass notation: #6, #, #6, 7, 6, 6.

Musical notation for the second system, including the French lyrics "Sous mes voi-les" written above the treble staff. The bass line includes figured bass notation: 5, 4, 3.

Musical notation for the third system, including the French lyrics "sombres, vol-té-ges l'A-mour. Il ché-rit mes ombres il fuit le grand jour. Il". The bass line includes figured bass notation: # 6, #, #, # 6, #6, 6 6.

Musical notation for the fourth system, including the French lyrics "ché-rit mes om- bres, il fuit le grand jour.". The bass line includes figured bass notation: #, #, 6, #, 6.

Il chérit mes ombres, il fuit le grand jour. Sous mes voiles

sombres voltige L'Amour. Il chérit mes ombres. Il fuit le grand jour. Il fuit le grand jour.

Il chérit mes ombres — — — — — Bres. Il fuit le grand

jour.

Musical score for the first system, featuring a treble and bass staff. The bass staff includes rhythmic markings: 7, 6, 6, 5/4, 3, 4 #6.

Musical score for the second system with the French lyric: *La Clarté ramène les péni-les*. The system includes treble and bass staves with various musical notations.

Musical score for the third system with the French lyric: *soins la Nuit les en chaîne, la Clarté plût moins la Nuit les en chaî-*. The system includes treble and bass staves with various musical notations.

Musical score for the fourth system with the French lyric: *ne, La Clarté plût moins, La Nuit les en-*. The system includes treble and bass staves with various musical notations.

chaî ----- ne la Clarté plaît moins. La Clarté ra-mène les

The first system of music features a vocal line in treble clef and a piano accompaniment in bass clef. The key signature has one flat (B-flat). The vocal line begins with a melodic phrase, followed by a rest and then continues. The piano accompaniment consists of a steady eighth-note pattern in the right hand and a more active bass line in the left hand. Fingering numbers 6 and 5 are visible in the bass line.

pe- ni- des soirs, la Nuit les en-claire la Clarté plaît moins, la Nuit les en

The second system continues the musical piece. The vocal line has a melodic contour with some grace notes. The piano accompaniment maintains its rhythmic pattern. Fingering numbers #6, #5, #, b7, and 7 are present in the bass line.

chaî ----- ne, la Clarté plaît moins. La

The third system shows the continuation of the vocal and piano parts. The vocal line has a melodic phrase followed by a rest. The piano accompaniment continues with its characteristic rhythmic texture. Fingering numbers #6, #5, #, #6, and #5 are visible in the bass line.

Nuit les en chaî ----- ne, la Clarté plaît moins

The fourth system concludes the page with a final vocal phrase and piano accompaniment. The vocal line ends with a melodic flourish. The piano accompaniment concludes with a few final notes. Fingering numbers # and 5 are visible in the bass line.

EXTRAIT DES LIVRES ANCIENS ET MODERNES
dépendant de la succession de Feu S.A.R. Monseigneur le Duc de Vendôme
(VENTE A L'HÔTEL DROUOT DU 22 AU 27 FÉVRIER 1932)

LIVRES

AVANT APPARTENU

au Duc du Maine et à ses Fils

N° 1372. — REGISTRE DES CARABINIERS, commencé le 12 juin 1705 (et continué jusqu'au 8 avril 1714). In-4°, mar. vert, dos fleurdelisé, fil., dent. int., tr. dor., fermoirs. (*Rel. de l'époque*).

IMPORTANT DOCUMENT MANUSCRIT, formant 350 pages, réglé, d'un vif intérêt pour l'histoire d'un des corps les plus fameux de la cavalerie française. On y trouve transcrites les minutes des lettres adressées à M. de Chamillard, ministre de la guerre et à son successeur, Voysin, pour transmettre des demandes de congés ou de gratifications émanant d'officiers ou de soldats blessés ou malades, le relevé des effectifs des diverses brigades, l'état des déserteurs et autres détails concernant l'administration intérieure de ce corps. Ces lettres ont été dictées par LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, Duc du MAINE, comte d'Eu, mestre de camp général des carabiniers.

On sait que ce corps, qui s'était particulièrement distingué à la bataille de Nerwinde et qui, à ce moment, se composait de cent compagnies, fut peu après constitué en un corps autonome comprenant cinq brigades de quatre escadrons chacune, soit à l'effectif de cinq régiments ordinaires.

Aux armes du Duc du MAINE, avec les emblèmes distinctifs de grand-maitre de l'artillerie. (Un fermoir manque).

N° 688. — GUYENNE. Manuscrit in-4° de 156 pages, mar. vert, dos fleurdelisé, fil., dent. int., tr. dor., fermoirs. (*Rel. de l'époque*).

PRÉCIEUX DOCUMENT MANUSCRIT d'un grand intérêt pour l'histoire de l'administration de la Guyenne à la fin du règne de Louis XIV, pendant la Régence et durant les premières années du règne de Louis XV, Il commence à la date du 31 janvier 1713, peu après la nomination de Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, troisième fils du Duc du Maine, au gouvernement de la province. Le jeune prince n'étant alors âgé que de douze ans, c'est le Duc du Maine qui s'acquittait effectivement des devoirs de cette charge, secondé en cela par le maréchal de Montreuil, commandant de la province, et par M. de Courson, intendant de Bordeaux.

Le document renferme la minute des lettres écrites par le Duc non seulement à ces deux personnages, mais à d'autres notabilités de la magistrature ou de l'administration : MM. d'Alon, premier Président au Parlement de Bordeaux, de Rozel, commandant d'Agen, Le Gendre, intendant de Montauban, Du Vigier, procureur général du Parlement de Guyenne, J.-B.-A. Bazin de Bisons, archevêque de Bordeaux, etc.

Dans cette correspondance, qui ne concerne que des sujets importants, le Duc du Maine, qui était déjà personnellement gouverneur du Languedoc, se montre un administrateur avisé, s'employant habilement à aplanir les difficultés qui pouvaient s'élever à l'occasion de l'application de nouvelles

mesures. Le Duc s'y révèle, en outre, psychologue averti autant que prudent diplomate, désireux d'obtenir de chaque partie en cause un exposé clair et exact, soulignant les contradictions qui se révèlent entre deux thèses opposées et demandant parfois des recoupements à d'autres informateurs.

Les événements les plus marquants auxquels se réfèrent les lettres du Duc sont la révocation de M. de Rozel, ses démêlés avec l'évêque d'Agen (François Hébert, à qui, lorsqu'il était curé de Versailles, ses sympathies pour le jansénisme avaient fait quelque tort), les difficultés financières en France, les mesures à prendre pour empêcher l'accaparement du blé, l'évacuation de la Catalogne, la question religieuse à propos de laquelle le Duc écrit à M. Le Gendre, à la date du 21 juin 1713 : « *Quant à ce qui est de la Religion, vous traitez à mon avis cette matière avec beaucoup de sagesse, la conversion des cœurs étant un ouvrage qui ne doit point se faire par violence et qui est réservé à Dieu* », le désaveu des mesures prises par le comte de Chambonas pour l'enregistrement au Parlement de Bordeaux des provisions du comte d'Eu, cérémonie qui causa quelque scandale dans cette Compagnie, le différend surgi entre le maréchal de Montreuil et M. de Courson à l'occasion de la nomination des jurats de Bordeaux, que M. de Courson revendiquait comme étant de sa compétence exclusive, la mort de Louis XIV et la situation administrative après cet événement, la concession des jeux à Bordeaux accordée par le comte d'Eu et de la concurrence faite aux concessionnaires par une académie des jeux autorisée par le Duc de Duras.

Aux armes de LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, légitimé en France, duc du MAINE et d'AUMALE, comte d'EU, fils naturel de Louis XIV, avec ses insignes distinctifs de grand-maître de l'artillerie.

N° 1249. — LIVRE DES CHASSES (Premier et second) de cerfs qui ont été faites depuis l'année 1722 jusqu'à la fin de l'année 1731 (et depuis l'année 1732 jusqu'à la fin de l'année 1736) avec le nom des endroits où on les a attaqués et de ceux où ils ont été pris. *A Versailles, 1732-1737*; 2 vol. pet. in-fol., mar. rouge, dos orné aux petits fers et au pointillé, dent. sur les plats et à l'int., tr. dor. (*Rel. de l'époque*).

Relation des laisser-courre auxquels ont pris part le Prince de Dombes, le comte d'Eu, divers personnages de leur suite et les gens de leurs équipages.

Tiré à très petit nombre pour distribution privée.

Cachet de la bibliothèque du Roi au Palais Royal sur les titres.

N° 1230. — ÉTAT DES CERFS pris et manqués année par année, avec les noms des valets de limier qui les ont laissé courre, et des lieux où on les a attaquez. *S. l. n. d. (1741)*; pet. in-12, mar. rouge, dos orné de fleurs de lis, fil. dor. encadr. les plats avec fleur de lis aux angles, doubl. et gardes de tabis, dent. int., tr. dor. (*Rel. de l'époque*).

MANUSCRIT d'une belle écriture du XVIII^e siècle, donnant le relevé détaillé des 1003 cerfs pris de 1722 à 1740 par le prince de Dombes, par le comte d'Eu et par divers gentilshommes au cours des chasses organisées à Verrières, Fontainebleau, en forêts de Sénart et de Bondy, à Chevreuse, L'Isle-Adam, Saint-Germain, Meudon, au bois de Boulogne, à Compiègne, etc.

Aux armes de LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, PRINCE DE DOMBES, colonel-général des Suisses et Grisons.

N° 1229. — ESTANCELIN. COLLECTION DE CARTES CONCERNANT les forêts, triages et bois taillis du comté-pairie d'Eu, avec plusieurs desseins et états analogues au commerce et à la partie des bois dédiée à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le comte d'Eu. S. l., 1768; in-4°, mar. vert, dos orné, comp. de fil., large dent. aux petits fers couvrant les plats, doubl. et gardes de tabis rose, dent. int., tr. dor. (*Rel. de l'époque*).

Intéressant ouvrage composé de 40 feuilles entièrement gravées dont 1 titre-frontispice et 27 plans ou figures dont 2 représentent la fabrication du verre.

Très bel exemplaire dont toutes les planches ont été soigneusement colorées au pinceau. Il est recouvert d'une riche reliure décorée d'une large dentelle aux petits fers portant, au centre, dans un écusson de maroquin bleu, les armes du comte d'Eu.

Cachet de la Bibliothèque du Roi à Neuilly sur le feuillet de garde.

N° 1245. — JOURNAL DES PÊCHES de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Comte d'Eu faites à Sceaux depuis le mois de septembre 1767 jusqu'au 1^{er} janvier 1773; 1 vol. — Suite du Journal des pêches... Année 1773; 1 vol. — Ens. 2 vol. pet. in-4°, mar. bleu, dos fleurdelisé, doubl. et gardes de moire rose, dent. int., tr. dor. (*Rel. de l'époque*).

DOCUMENTS MANUSCRITS, d'une belle écriture bâtarde, avec encadrement fait au pochoir, en bleu, à chaque page; on y trouve des détails précis sur les diverses espèces de poissons pêchés dans les bassins du parc de Sceaux, ainsi que sur les poissons et les écrevisses qui y ont été mis.

La reliure du premier volume qui comporte 80 pages, est décorée, sur les plats, d'une large dentelle aux petits fers, celle du deuxième volume, qui comporte 55 pages, est ornée de 3 filets dorés.

Aux armes du Comte d'Eu.

N° 1231. — ÉTAT DES CHASSES à tirer de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Comte d'Eu, en l'année 1773; in-8°, mar. rouge, dos sans nerfs orné de fleurs de lis, fil. dor. encadrant les plats avec fleurs de lis aux angles, doubl. et gardes de tabis bleu, dent. int., tr. dor. (*Rel. de l'époque*).

MANUSCRIT d'une belle écriture du XVIII^e siècle.

On y trouve le détail des pièces tirées par le Comte d'Eu en septembre et octobre 1773, soit dans le parc de Sceaux, soit dans les plaines avoisinantes. Au cours de ces chasses, le prince faisait usage pour la première fois d'une nouvelle voiture pour la chasse à tirer qu'il avait imaginée et qui avait été construite sur ses données par le chevalier de Boucher.

Aux armes de LOUIS-CHARLES DE BOURBON, COMTE D'EU.

Cachet de la bibliothèque du Roi au Palais Royal, sur le titre (1).

(1) Cet important document permet de suivre chronologiquement le développement de la bibliothèque des seigneurs de Sceaux au XVIII^e siècle. Cette bibliothèque a passé ensuite, avec le reste de la succession, et non sans pertes, à la maison d'Orléans. — Le lecteur appréciera la vie intellectuelle du duc du Maine, du prince de Dombes et du comte d'Eu.



BERNADOTTE, lieutenant, en 1791
(d'après le portrait peint par Amiel)
(Cl. Archives Photographiques, Paris).

Ernest CHOUTEAU

Bibliothécaire municipal

BERNADOTTE

HABITANT DE SCEAUX

(Illustrations par Mile Jeanne Fourcade-Cancellé ; plan par M. Georges Mascré.)

Soldat au Royal Marine le 5 septembre 1780, lieutenant le 6 novembre 1791, général de division le 22 octobre 1794, ambassadeur à Vienne en 1798, ministre de la guerre en 1799, maréchal d'Empire le 19 mai 1804, prince royal de Suède le 21 août 1810, roi de Suède et de Norvège le 5 février 1818, tels sont les états de services du Béarnais dont je vais vous entretenir.

Jean de Bernadotte naquit à Pau le 26 janvier 1763, à l'ombre du manoir de Henri IV, dans une maison modeste située près de la Poste aux chevaux (1).

Les Jésuites du Collège de Pau furent chargés de son instruction et de son éducation. Ses voisins, les postillons, lui apprirent à sonner du cor. A 17 ans, Jean est un solide gaillard de 5 pieds 9 pouces (1 m. 90) ; sa chevelure est épaisse et frisée, son œil est vif, son nez très fortement courbé le fait ressembler à un oiseau de proie. La ville de Pau n'est pas folâtre, et son père, procureur au Sénéchal, est toujours plongé dans ses grimoires. Jean s'ennuie.

Sans autorisation paternelle, il s'engage au Royal Marine.

(1) Acte de baptême : Lan mil sept cens soixante trois et le vingt six janvier est né et a été baptisé le vingt sept Jean fils légitime du Sieur Henry de Bernadotte procureur au Sénéchal et de demoiselle Jeanne de St Jean habitans de cette ville, pareins le Sieur Jean Bernadotte cadet procureur au Sénéchal et demoiselle Marie Betbeder son épouse en présence des Sieurs Jean Borda procureur et Bernard Luc huissier audiencier dudit Sénéchal qui ont signé avec le parrein et nous, non la marraine pour ne savoir. — Signatures : J. Bernadotte cadet, Luc, Borda procureur, Poeydavan, vicaire de Pau. En marge de la 1^{re} et 3^e ligne, accolade : Bernadotte aîné, procureur au Sénéchal.

De Marseille on l'expédie en Corse. Nous sommes en 1780, année qui vit sortir de cette île le jeune Bonaparte, admis à l'école militaire de Brienne.

Jean est sergent le 31 août 1785, après 5 ans de services, avancement rapide à cette époque. C'est un beau sous-officier, de superbe tournure et d'éducation soignée. En 1786, il est sergent-fourrier. Bon emploi, promenades en ville, pourboires des fournisseurs. Le grand Béarnais est coquet ; il peut s'offrir des cigares, des vêtements fantaisie, des parfums. Ses camarades ont tous un surnom : Va de bon cœur, Sans-souci, marquis de Bel-œil. Jean, qui avait été le sergent Belle Jambe, est maintenant le fourrier Bergamote.

En 1788, muni d'un billet de logement, Bernadotte se présente chez M. Clary, riche négociant de Marseille. Le maître de céans l'éconduit sans ménagements : seuls des officiers peuvent avoir l'honneur de dormir sous son toit.

Notre héros atteint le grade d'adjudant en 1790. Lieutenant en 1791, capitaine à l'élection en 1793, dès 1794 il est colonel et commande sous Custine une demi-brigade à l'armée du Rhin. La même année les représentants du peuple le nomment général de brigade à l'armée de Sambre-et-Meuse. Il a la parole facile, une abondance inépuisable d'arguments et d'images. Le soldat est brave, ardent. A Marseille l'adjudant Bernadotte avait sauvé la vie à son colonel qui allait être massacré par la populace. Sur le Rhin, il arrache des mains de ses soldats le général de brigade Goguet, déjà à demi-mort d'un coup de fusil. Il se distingue à Spire, à Mayence, à Fleurus, au pont de Neuwied. Il est dévoré d'ambition, mais il tient à la vie et ne fait pas risette à la guillotine. Avec une grande prudence il refuse un avancement trop rapide, offre de rendre ses épau-lettes. La tourmente révolutionnaire passera sans lui enlever un pouce de sa haute taille. Le Directoire lui écrira à la fin de la campagne de Moreau contre l'archiduc Charles : « La République est accoutumée à voir triompher ceux de ses défenseurs qui vous obéissent. »

En 1797 Bernadotte est chargé de conduire à l'armée d'Italie 20.000 hommes détachés de l'armée de Sambre-et-Meuse. Il arrive à Milan vers la fin de l'hiver. Au printemps, première rencontre avec Bonaparte : « J'ai vu là, dit-il à ses aides de camp, un homme de 26 à 27 ans qui veut avoir l'air d'en avoir 50 et cela ne présage rien de bon pour la République. »

Les Spartiates de l'armée du Rhin ne s'entendent pas avec les pillards de l'armée d'Italie. Les chefs se jalourent. Bernadotte et ses soldats du Rhin se croient trop souvent à l'avant-garde.

A certain combat, Augereau et lui doivent attaquer de concert. Bernadotte attaque seul, est repoussé. Augereau vient à la rescousse, l'adversaire faiblit et demande à capituler. Bernadotte se précipite, pose ses conditions, recueille les trophées et les remet au général en chef. C'est un chapardeur de gloire !

En août 1797, Bonaparte expédie Bernadotte à Paris pour présenter au Directoire les drapeaux pris à l'ennemi. Prudent lui aussi, il termine ainsi la lettre qu'il a remise à son lieutenant pour les Directeurs : « Vous voyez dans le général Bernadotte un des amis les plus solides de la République. »

Bonaparte signe le traité de Campo-Formio et se rend à Paris. Il remet le commandement à Bernadotte, revenu de mission. Mais en cours de route, de Milan, il lui ordonne de ramener en France une partie des troupes. Bernadotte sent la roserie et feint le découragement. Il demande sa retraite, ou un commandement aux Indes, aux Iles de France. Les Directeurs, qui n'aiment pas le Corse, donnent à Bernadotte le commandement de l'armée d'Italie. Celui-ci repart, arrive à Milan. Là Berthier, qui faisait l'intérim, lui remet un nouvel ordre, le nommant ambassadeur à Vienne.

Ambassadeur ! Notre Gascon était-il bien préparé à cette tâche ? Bernadotte fit la gaffe, qui compliqua étrangement les opérations du congrès de Rastadt. Après plusieurs semaines de présence à Vienne, dans cette Autriche monarchique, farouche ennemie de notre France républicaine, il arbora à la porte de son hôtel un drapeau tricolore provocateur, dont la frange balayait le pavé de la rue. Émeute, insultes au drapeau français ; l'hôtel de l'ambassade est envahi ; l'ambassadeur est rapelé (8 février — 15 avril 1798).

Le 13 mai, Bernadotte obtient un instant le commandement de la 5^e division militaire à Strasbourg. En juin, on lui offre une ambassade en Batavie. Il refuse et se trouve sans emploi. C'est alors qu'il vient habiter à Sceaux l'Unité, dans une petite maison sise 3, rue de la Lune (aujourd'hui 43, rue des Imbergères). Alors aussi il épouse à Sceaux une jeune fille de 18 ans, Bernardine-Eugénie-Désirée Clary.

Vous vous souvenez de ce négociant marseillais qui avait refusé d'héberger le fourrier Bergamote. Le bas-officier, comme on disait alors, est devenu général. Clary est mort en 1794. M^{me} Clary est à Gênes avec son fils. Une de ses filles est M^{me} Joseph Bonaparte, elle sera reine d'Espagne. L'autre deviendra Maréchale Bernadotte, princesse de Ponte-Corvo, reine de Suède.

« Le 30 thermidor de l'an sixième de la République française

une et indivisible (17 août 1798) à 7 h. du soir, par devant Étienne Bouvet, agent municipal de la Commune de Sceaux l'Unité, chef-lieu de canton », furent unis par le mariage Jean-Baptiste Bernadotte et Bernardine-Eugénie-Désirée Clary. L'acte de mariage porte les signatures des deux époux, du notaire Desgranges, de Joseph et Lucien Bonaparte, membres du Conseil des Cinq Cents, de Christine Bonaparte, de M^{me} Joseph Bonaparte, sœur de la mariée, de Maurin, capitaine témoin, et de Somis, oncle maternel d'Eugénie Clary. Le mariage avait été précédé d'un contrat rédigé par M^e François Desgranges, notaire. Les conjoints déclaraient posséder chacun un revenu de 3.000 livres environ (1). Si nous en croyons Advielle, le repas de noces fut suivi d'un bal dans la maison Armandis (aujourd'hui maison de santé Reddon).

M^{me} Bernadotte n'avait pas été choisie au hasard. Née à Marseille en 1781, elle reste au couvent jusqu'à 12 ans : ses études sont donc arrêtées en 1793. Son père meurt le 20 janvier 1794. Son frère aîné, Nicolas, qui est marié, dirige la maison paternelle et vit avec sa mère et ses sœurs, Julie et Eugénie. En 1794, Nicolas est dénoncé au Tribunal révolutionnaire et emprisonné. Sa femme tente une démarche près du représentant du peuple Albitte, de passage à Marseille. Eugénie l'accompagne. Longue attente. La jeune fille s'endort ; sa belle-sœur entre dans le bureau du représentant, obtient un ordre d'élargissement, sort par une autre porte et se dirige à grands pas vers la prison. Eugénie oubliée se réveille enfin. La nuit est venue ; elle est seule. Un homme sort de chez Albitte, s'approche de l'enfant, se fait expliquer sa présence et offre de l'accompagner chez sa mère. Eugénie, bavarde comme une pie, fournit force détails sur les siens et invite son protecteur à faire une visite à M^{me} Clary. Enfin, à sa porte, elle lui demande son nom : « Je m'appelle Joseph Bonaparte. »

Joseph fréquente assidûment la maison Clary. Il aime Eugénie, lui déclare ses sentiments, informe la mère ; celle-ci l'accepte comme fiancé, mais le prie d'attendre patiemment pendant deux années. — Un jour, c'était fatal, Joseph présente son frère cadet, Napoléon, général d'artillerie qui vient de s'illustrer au siège de Toulon. Coup de foudre : Eugénie admire le général, le trouve gai, bon enfant ; elle l'aime. De son côté, Napoléon s'aperçoit que Julie, sœur aînée d'Eugénie, a de l'inclination pour Joseph : « Toi, Joseph, tu es un indécis ; tu épouseras Julie, qui sait ce qu'elle veut ; et moi, j'épouserai

(1) Advielle : *Histoire de Sceaux*, p. 447-453, donne les deux textes.

Eugénie, qui te ressemble. Dans un bon ménage, il faut que l'un des deux époux cède à l'autre. » Joseph épouse Julie ; Eugénie et sa mère suivent à Gênes les jeunes mariés. En attendant leur tour, Napoléon et Eugénie correspondent.

Napoléon est à Paris, en disponibilité. Avec son ami Junot il mène la vie de bohème. Il demande en mariage des femmes de la bonne société qui ont le double de son âge. Ses lettres à sa fiancée n'ont pas été retrouvées ; mais les brouillons d'Eugénie, conservés précieusement par la reine de Suède, sont dans les Archives royales de Stockholm. Cette correspondance nous renseigne sur les états d'âme successifs de la jeune fille : heureuse et confiante d'abord, elle s'inquiète ensuite, puis laisse percer son mécontentement. Les lettres s'espacent, Napoléon se plaint, le roman touche à sa fin. Le 5 septembre 1795, Napoléon confie à sa belle-sœur Julie son prochain mariage avec M^{me} de Beauharnais et la charge de prévenir Eugénie. La pauvre est désespérée et envoie à l'inconstant une dernière lettre, déchirante :

« Vous m'avez rendue malheureuse pour toute ma vie et j'ai encore la faiblesse de vous tout pardonner. Vous êtes donc marié ! Il n'est plus permis à la pauvre Eugénie de vous aimer, de penser à vous. A présent la seule consolation qui me reste est de vous savoir persuadé de ma constance, après quoi je ne désire que la mort. La vie est un supplice affreux pour moi depuis que je ne peux plus vous la consacrer. Vous, marié ! Je ne puis m'accoutumer à cette idée, elle me tue, je n'y puis survivre. Je vous ferai voir que je suis plus fidèle à mes engagements, et malgré que vous ayez rompu les liens qui nous unissaient, jamais je ne m'engagerai avec un autre, jamais je ne me marierai. Je vous souhaite toutes sortes de bonheurs et de prospérité dans votre mariage ; je désire que la femme que vous avez choisie vous rende aussi heureux que je me l'étais proposé et que vous le méritiez ; mais au milieu de votre bonheur, n'oubliez pas Eugénie et plaignez son sort. »

Bonaparte devait être bientôt malheureux, si on en juge par ces lettres à Joséphine :

« J'arrive à Milan, je me précipite dans ton appartement. J'ai tout quitté pour te voir, te presser dans mes bras... tu n'y étais pas ; tu cours les villes avec des fêtes ; tu t'éloignes de moi lorsque j'arrive ; tu ne te soucies plus de ton cher Napoléon. Un caprice te l'a fait aimer ; l'inconstance te le rend indifférent. Accoutumé aux dangers, je sais le remède aux ennuis et aux maux de la vie. Le malheur que j'éprouve est incalculable ; j'avais le droit de n'y pas compter.

« Je serai ici jusqu'au 9 dans la journée. Ne te dérange pas. Le monde est trop heureux s'il peut te plaire, et ton mari seul est bien, bien malheureux. » (Milan, 27 novembre 1796, 3 h. après-midi.)

« Je reçois le courrier que Berthier avait expédié à Gênes. Tu n'as pas eu le temps de m'écrire, je le sens facilement. Environnée de plaisirs et de jeux, tu aurais tort de me faire le moindre sacrifice. Quand je te sacrifie tous mes désirs, toutes mes pensées, tous les instants de ma vie, j'obéis à l'ascendant que tes charmes, ton caractère et toute la personne ont su prendre sur mon malheureux cœur. J'ai tort si la nature ne m'a pas donné les attraits pour te captiver, mais ce que je mérite de la part de Joséphine, ce sont des égards, de l'estime, car je t'aime à la fureur et uniquement. »

Cependant Eugénie vit, et à la flamme de ses yeux noirs viennent se brûler beaucoup de papillons. Le jeune général Duphot, la vertu même, est un soupirent sérieux ; mais l'ex-fiancée du Chat botté l'estime seulement. Joseph Bonaparte, ambassadeur à Rome, fait de Duphot un attaché d'ambassade. Une émeute éclate, et Duphot est massacré sur les marches du palais. Eugénie fuit Rome et se dirige vers Paris, où elle se fixe dès 1797. Elle a 16 ans. Elle aimerait Marmont, mais il ne fait pas de demande. Elle refuse Junot, puis un riche banquier suédois. Pendant la campagne d'Égypte, son beau-frère Joseph lui présente Bernadotte ; celui-ci fait sa cour, est agréé. Eugénie dira plus tard : « J'ai consenti à l'épouser lorsqu'on m'a dit qu'il était homme à tenir tête à Napoléon. »

Après le mariage, Bernadotte et sa femme s'établirent à Paris, maison Cisalpine, près la barrière Monceaux. Un fils naquit en 1799. Napoléon en fut le parrain et l'appela Oscar. Mme Napoléon Bonaparte — la Vieille — comme l'appelait Eugénie, incapable maintenant d'accomplir le même exploit, était vaincue par sa jeune rivale.

Cependant le mariage n'interrompt pas longtemps la carrière de Bernadotte. Le 5 janvier 1799, il est général en chef de l'armée d'observation ; puis du 28 mars au 14 avril 1799 il commande l'aile gauche de l'armée du Danube sous Jourdan ; le 15 messidor an VII, il devient ministre de la guerre. Il devait rester ministre du 2 juillet au 14 septembre 1799.

La situation est alarmante : l'expédition d'Égypte avec son usure d'hommes et de matériel ; l'armée d'Italie sans solde, sans munitions, sans vivres ; les Alpes occupées par l'ennemi ; la Suisse jusqu'à Zurich sous la domination autrichienne ; le Bas-Rhin à découvert, la Belgique à demi-perdue ; à l'intérieur

révoltes de l'Ouest, troubles à Lyon, Amiens, Bordeaux. La République est en danger ! Bernadotte est ministre pendant deux mois demi ; il réorganise la garde nationale, crée des bataillons de vétérans pour contenir les mécontents de l'intérieur, fait une remonte de 40.000 chevaux, une levée de 100.000 hommes, qu'il équipe, arme et dirige sur les frontières. C'est la préparation de la victoire de Erune en Hollande, de Masséna à Zurich.

Il y avait peut-être en ce temps-là autre chose à faire pour un général ambitieux. Bernadotte considéré comme un ministre patriote, c'est-à-dire comme un républicain, est gênant. Fouché et deux directeurs, Barras et Sieyès, le démissionnent ; il demande son traitement de réforme. Grande rumeur chez les patriotes. On prépare des coups d'État, disent-ils. — 25 jours après Bonaparte débarque à Fréjus, un mois plus tard il n'y a plus de Directoire.

Le Premier Consul pourtant nomme Bernadotte conseiller d'État, puis l'envoie dans l'Ouest commander une armée de 40.000 hommes, chargée de pacifier le pays et de repousser les tentatives des Anglais. Son quartier général est à Pontivy, puis à Rennes. Il conserve ce commandement du 18 avril au 23 septembre 1802.

Ces faveurs ont pour premier résultat de disloquer le ménage Bernadotte. Jeune épouse, Eugénie pleurait quand son Jean était absent plus de deux heures : il est vrai qu'ils étaient à Paris tous les deux. Plus tard, elle ne veut pas suivre son mari dans ses pérégrinations. Elle a un cavalier servant, le Corse Chiappe, ex-Conventionnel, c'est un familier assidu comme le Polignac de la duchesse du Maine. De Pontivy, Bernadotte écrit à sa femme : « Chiappe va te voir de trop bonne heure ; son amitié pour toi, ses mœurs et sa réserve me tranquillisent. »

D'ailleurs, ces faveurs de deuxième ordre n'ont pas domestiqué Bernadotte. Les généraux ne manquaient pas, qui jaloussaient leur collègue de la veille, trop ambitieux et trop heureux. Le 18 Brumaire a pour réplique la conspiration de Bretagne. A l'armée de l'Ouest ont été ajoutés 40.000 hommes qui doivent aller combattre à St-Domingue le Bonaparte noir, Toussaint-Louverture. Ces dernières troupes, tirées en grande partie de l'armée du Rhin, et qui n'aiment pas Bonaparte, revoient avec plaisir l'ex-lieutenant de Moreau. Bernadotte passe de nombreuses revues, gracie les punis, fait force promesses d'avancement, cajole, complimente, vide sa bourse, plaint les malheureux qui vont aller mourir à St-Domingue. Il a une armée bien en main. Mais toujours prudent, il donne... verbalement la direc-

tion du mouvement au général de brigade Simon, son chef d'état-major. Bientôt tout est prêt. Une proclamation est imprimée à Rennes ; elle s'adresse au peuple français et à l'Armée, et porte deux signatures : Moreau, Bernadotte. — Bernadotte dit alors au général Simon : « Je pars. Vous comprenez, je dois être à Paris au moment où la déchéance des Consuls sera proclamée par l'armée de Bretagne, pour me concerter avec le général Moreau et prendre les rênes du gouvernement. » Il se fait suivre d'un de ses aides de camp, Adolphe Marbot, et lui conseille, son séjour à Paris devant être long, de faire venir son cheval et son cabriolet. Joseph, le domestique, remplit d'effets les coffres de la voiture. En son absence, les coffres sont vidés et des proclamations remplacent les effets.

La police du Premier Consul est bien faite. Le complot est découvert ; Joseph, tout surpris, est empoigné à son arrivée à Versailles et les affiches sont remises à Bonaparte, qui, furieux, fait mander les deux signataires. Moreau déclare qu'il est innocent et ne peut être rendu responsable de la conduite de régiments qu'il ne commande pas ; Bernadotte indigné nie tout. Il ne sait rien ; le général Simon et les autres officiers conspirateurs sont des misérables ; il faut les punir sévèrement.

Bonaparte n'est pas dupe ; mais il n'a pas de preuves écrites. Il y a encore autre chose. Un « ange gardien » protège Bernadotte, sa femme Désirée Clary, l'ex-fiancée de Bonaparte. Eugénie avait aimé Napoléon ; son mariage avec Bernadotte, seul capable de tenir tête à celui qui l'a abandonnée, le choix de son ex-fiancé comme parrain de son fils, enfin la conservation des brouillons de ses lettres sont autant de preuves. Bonaparte conservait aussi pour la pétulante Marseillaise une très vive affection. Pendant son séjour à Paris avec Junot, il avait composé une nouvelle « Elisson et Eugénie », dont le manuscrit fut retrouvé au château de Kornik en Posnanie. Elisson, c'est le Corse ; Eugénie, c'est la future reine de Suède. Bref Bonaparte n'ose mettre en accusation les deux généraux.

Le Premier Consul essaie même d'oublier ses rancunes. Le 30 mai 1803, Bernadotte se voit offrir une ambassade aux États-Unis, il refuse. Le 14 mai 1804, il est commandant en chef de l'armée de Hanovre. Le 19 mai 1805, il est promu Maréchal d'Empire. A Austerlitz, il commande le 1^{er} Corps de la Grande Armée et défonce le centre russe. En juin 1806, il est prince de Ponte-Corvo.

Ce n'est pas à dire que Bernadotte soit dompté. Pendant que Napoléon remporte la victoire d'Iéna, à quelques lieues de là, à Auerstaedt. Davout avec 26.000 hommes lutte contre 70.000

Prussiens. Il demande assistance à Bernadotte. Celui-ci émet la prétention de passer à travers les lignes de Davout et d'aborder le premier l'ennemi, sous le prétexte que son Corps figure le premier sur les états de l'armée. Peu après, l'Empereur ordonne à Bernadotte de poursuivre les restes de l'armée prussienne. L'ennemi est fatigué, ses troupes sont fraîches. Bonne affaire ! Il fait 7.000 prisonniers, prend 36 pièces de canon, mène Blucher jusqu'à Lubeck, s'empare de la ville, fait capituler les Prussiens à Ratkau et envoie 64 drapeaux à Napoléon. Davout ne lui vient pas à la cheville !

Blessé à la tête un peu plus tard, il se retire avant le traité de Tilsitt. A la paix, le 14 juillet 1807, Napoléon le nomme gouverneur des Villes hanséatiques, puis commandant des troupes de ces villes. Il reçoit l'ordre de marcher à travers le Danemark pour réduire à la raison Gustave IV de Suède, qui, seul, veut continuer la guerre. Il occupe la Poméranie, mais ménage les populations. Gustave IV est déposé et remplacé par un prince pacifique, son oncle Charles XIII. Devant ce fait nouveau, Bernadotte arrête immédiatement la campagne contre la Suède. Sa popularité est grande, mais l'Empereur est mécontent, car il avait d'autres projets.

A Wagram nous retrouvons Bernadotte à la tête des Saxons. Il fait une attaque si molle qu'elle ne réussit pas ; les Autrichiens reprennent une position importante, le village de Deutsch-Wagram. Après son échec, il se permet de critiquer les autres maréchaux et même l'Empereur. Le lendemain, 6 juillet, les Saxons repoussés à nouveau et chargés par la cavalerie ennemie se jettent en désordre sur le corps de Masséna. Bernadotte s'élançait au galop et veut devancer les fuyards pour les reformer ; il se trouve face à face avec Napoléon qui lui dit : « Eloignez-vous sur le champ, je n'ai que faire d'un brouillon tel que vous. »

Le 29 juillet 1809, l'Empereur écrit au Ministre de la Guerre : « Bernadotte est un homme usé, qui veut de l'argent, des plaisirs, des grandeurs, mais ne veut pas les acheter par les dangers, les fatigues de la guerre. »

Le prince de Ponte-Corvo rentre à Paris. Les troupes anglaises débarquent en Hollande ; le conseil de gouvernement cherche un chef disponible ; Bernadotte est envoyé à Anvers. Il est heureux, car il va pouvoir faire un discours à ses troupes et étonner un peu les civils. Cette proclamation, comme les précédentes, n'a pas le don de plaire au Petit Caporal. Le prince sérénissime est prié de se retirer dans sa principauté, à Ponte-Corvo. Il offre encore une fois sa démission. Le temps

passé... Bernadotte se rend à Vienne, voit l'Empereur qui lui propose le gouvernement général de Rome, sorte de vice-royauté des États romains.

Après leur rentrée à Paris, Napoléon lui dit : « Je ne sais à quoi cela tient, mais je vois bien que nous ne nous entendons pas. Cependant ma politique exige que vous alliez tenir ma cour à Rome; nous aurons des relations directes ensemble et peut-être changerez-vous d'idées... » Bernadotte ajourna son départ.

Et c'est alors que Bernadotte rencontra la chance vers laquelle il louvoyait depuis longtemps. Le 28 mai 1810, le prince héritier de Suède, neveu du roi, passe en revue des hussards dans une lande en Scanie; frappé d'apoplexie il tombe de cheval et expire aussitôt. Qui le remplacera? Charles XIII propose à Napoléon le duc d'Augustenbourg, frère aîné du prince décédé et beau-frère du roi de Danemark. L'Empereur affecte de se désintéresser de l'élection du prince héritier et répond évasivement. Un autre candidat se fait connaître : le roi de Danemark. Charles XIII, qui ne peut saisir la pensée de son redoutable protecteur, est très embarrassé. Enfin le 21 juillet 1810 il se rend à 162 km de Stockholm, à Orebro, où la Diète se réunit. Un comité électoral vote d'abord : il accorde 11 voix au duc d'Augustenbourg et 1 voix à un tout petit prince d'Italie, mais de nationalité française et qui porte bâton de Maréchal d'empire et grand-Aigle de la Légion d'honneur. L'ex-fourrier Bergamote a 1 voix sur 12. Comment est-il devenu candidat?

Le roi de Suède, après la mort du prince héritier, avait envoyé une mission à Napoléon pour l'informer officiellement du deuil qui venait de le frapper : le lieutenant Aukarsward et le jeune baron Morner sont membres de cette mission. Le baron Morner, prisonnier à Lubeck, a eu comme prison le logis même de Bernadotte... Un bienfait n'est jamais perdu : le prince de Ponte-Corvo, instruit, courtois, éduqué, très décoratif et allié à la famille impériale, est le prince royal qu'il faut à la Suède : telle est l'opinion de l'ex-officier suédois prisonnier. Un parti se forme à Paris : Signeul, consul de Suède, le baron Witterstaedt, le baron de Wrède sont de la combinaison. Bernadotte pressenti donne son assentiment, mais il lui faut l'autorisation de l'empereur. Napoléon, secrètement informé de ce qui se trame, dit : « Il n'oserait ! » Le maréchal, en apprenant cette réponse, sort de son indécision prudente, fait une visite à son chef à St-Cloud. Napoléon sourit, donne l'autorisation demandée ; il escompte un échec et se réjouit à l'avance. Pour réussir, Bernadotte doit aussi convaincre Charles XIII ou le tromper.

Or, le roi de Suède a renvoyé le baron de Morner à son corps et, pour être entendu de tous, il s'est écrié : « Un caporal français mon héritier ! fi donc ! »

La ruse seule pourra assurer le succès de la candidature. De Wrède continue la campagne ; il est aidé par le général Suremain, résidant en Suède depuis 15 ans, et par un certain Fournier, commerçant français peu scrupuleux, établi à Gothenbourg. Le 12 août, Fournier, qui a vu Bernadotte à Paris, se présente à Orebro, muni d'un faux passeport diplomatique ; il possède aussi un portrait du jeune Oscar Bernadotte, âgé de 10 ans, et une lettre particulièrement intéressante du maréchal à son ami de Wrède. Fournier affirme à tout venant que le despote redouté est partisan de la désignation, comme prince héritier, du prince de Ponte-Corvo. La candidature du Béarnais gagne du terrain ; la noblesse, d'esprit militaire, s'y rallie ; le roi, convaincu que Fournier est un émissaire de Napoléon, publie un manifeste dihyrambique, où il glorifie celui qu'il appelait si dédaigneusement un caporal français.

Le 18 août, deuxième réunion du comité électoral, Bernadotte obtient 10 voix sur 12. Le 21 août 1810, il est élu Prince royal de Suède par la Diète à l'unanimité.

Le 6 septembre, Napoléon écrit au roi de Suède : « Votre Majesté me fait connaître que la Diète a nommé le prince de Ponte-Corvo Prince royal de Suède, et elle me demande que je lui permette d'accepter.

« J'étais peu préparé à cette nouvelle, puisque Votre Majesté m'avait fait connaître qu'elle voulait proposer et faire élire un frère du dernier prince royal. J'ai cependant apprécié les sentiments qui ont porté la nation suédoise à donner cette preuve d'estime à mon peuple et à mon armée. J'autorise le prince de Ponte-Corvo à accepter le trône où l'appelle le vœu de Votre Majesté et des Suédois. »

Dans une circulaire diplomatique du 11 septembre, on peut lire : « L'Empereur n'a pas voulu se mêler d'un choix qui intéresse faiblement sa politique. » En deux lignes un mensonge et une erreur : Napoléon s'intéressait à l'élection du prince héritier de Suède, dans laquelle il désirait jouer le rôle d'arbitre ; cette élection de plus intéressait fortement sa politique, il s'en apercevra bientôt.

Le prince royal de Suède essaie un instant de concilier sa nouvelle patrie avec l'ancienne et de traiter l'Empereur en camarade. A Maret, duc de Bassano, Ministre des Affaires extérieures, il écrit ; « A cette satisfaction que j'éprouve se joint encore l'espérance que par votre entremise la France conti-

nuera à porter à la Suède cet ancien intérêt qui lui fut si utile dans tous les temps et qui a contribué à attacher d'une manière si particulière le peuple suédois à la nation française. » Par ses soins, l'ordre des Séraphins de Suède est déposé bientôt dans le berceau du Roi de Rome.

Mais les Suédois désireraient la Norvège et Napoléon ne veut pas comprendre. Les Suédois voudraient aussi continuer une contrebande fructueuse avec l'Angleterre. Prince élu ou vassal, il faut obéir aux prescriptions du Blocus continental. La Suède en octobre 1810 demande et obtient un délai de 8 mois; un mois après, le 13 novembre, Napoléon accorde 5 jours. Bernadotte est à Stockholm depuis le 2 novembre. Dès le 17 novembre, son père adoptif, par ordre, par crainte de représailles, déclare la guerre à l'Angleterre. Celle-ci comprend la situation et n'abuse pas de sa force : la Suède est une bonne cliente et la contrebande est inévitable. Bernadotte adresse des propositions raisonnables à Napoléon, mais elles sont repoussées avec hauteur.

Les relations commencent bientôt à se tendre. Le prince héritier est nommé Régent le 17 mars 1811. Il dit alors à l'ambassadeur de France : « Je serai Français tant que l'Empereur ne m'aura pas forcé de croire qu'il m'a oublié et qu'il m'abandonne. » Napoléon ne répond même plus aux lettres de Bernadotte.

Il reste pourtant entre eux la puissance d'un lien féminin. Eugénie n'entend rien et ne veut rien entendre à la politique; elle n'approuve ni ne désapprouve le Prince de Suède. Ce qu'elle veut, c'est rester à Paris, qu'elle aime plus que son mari, plus que son fils, plus que tout. Elle reçoit à son hôtel de la rue d'Anjou, à Auteuil, à La Grange, des virtuoses de salon, de jeunes écrivains, des amateurs de beaux-arts. Des représentants du vieil esprit français, Talleyrand et Fouché, lui font de fréquentes visites. Chiappe vient aussi, à tel point que le Prince de Suède obtiendra la sous-préfecture d'Alba en Piémont, pour Chiappe qui n'a rien demandé. A un questionneur indiscret, Talleyrand répondra : « L'intelligence est parfaite entre l'Empereur et le prince de Suède, lorsqu'il s'agit de nommer des sous-préfets. »

Eugénie reste à Paris. En 1811, elle séjourne quelques mois près de son mari. Un grand dîner est donné en son honneur par le roi Charles XIII; elle boude, ne parle à personne, prie qu'on fasse taire la musique royale qui l'agace. Puis vite elle revient à Paris.

Bernadotte l'appelait en badinant sa petite espionne : elle le

renseignait sur l'humeur et les intentions de l'Empereur, renseignements obtenus par ses conversations avec sa sœur Julie Bonaparte. Il est à peu près certain aussi qu'elle devait quelquefois inconsciemment faire connaître à l'Empereur ce qu'il désirait savoir. Napoléon veillera sur son ex-fiancée et tolérera sa présence à Paris en 1813 et en 1814. Il lui offrira des vases de Sèvres, des tapisseries des Gobelins et une des trois pelisses merveilleuses en zibeline, qui avaient été des cadeaux du tzar Alexandre.

En 1812, Napoléon et Alexandre de Russie désirent la guerre, l'un pour consolider sa puissance l'autre pour se soustraire aux exigences insupportables et ruineuses qu'imposait le Blocus continental. Pour vaincre, Napoléon avait besoin du secours de deux puissances placées aux deux ailes de sa grande armée : La Suède et la Turquie. Le 27 janvier 1812, une armée française, commandée par Davout, envahit la Poméranie suédoise sans déclaration de guerre, et le général Friant prend possession de ces pays au nom de la France. Le 24 mars, le tzar Alexandre, qui promet aux Suédois ce qu'ils désirent le plus, la Norvège, signe avec eux le traité de St-Pétersbourg. La Turquie, inquiète du sort qui lui est réservé par Napoléon, signe avec la Russie la paix de Bucarest.

En 1813, Bernadotte croit prudent de s'engager dans la coalition contre Napoléon. Il est chargé de l'organisation des hauteurs de Berlin, où Napoléon veut faire entrer ses troupes. La forteresse de Spandau renferme tout un matériel offert par les Anglais, des armes, des munitions, des effets, des ustensiles de ménage, des outils, des draps mortuaires, 600 vases de nuit. Le Prince de Suède retire les outils, les distribue aux hommes valides de la population berlinoise. D'immenses chantiers s'organisent, où civils et militaires rivalisent d'ardeur.

Bernadotte donne à ses nouveaux amis ces conseils : « Travailler les esprits, multiplier les escarmouches et les surprises, éviter les batailles rangées, reculer devant l'Empereur, attaquer ses lieutenants. A la première faute stratégique, rassemblement des forces éparses et attaque en masse. Surtout pas de découragement : la première bataille sera perdue, la deuxième aussi ; la troisième sera une demi-victoire, la quatrième un triomphe, l'écrasement du tyran de l'Europe. » Cependant il opère avec prudence, temporisant, ménageant son matériel et ses troupes. Il redoute d'être en présence de Napoléon et rêve déjà que son ami le tzar lui fera obtenir la succession du Corse. C'est un allié inquiétant.

Les Français approchent de Berlin. Pour défendre la ville, il

dispose de 100.000 h. Le 22 août, il écrit à Blucher. « Nos avant-postes ont été attaqués par le duc de Reggio ; je marche pour lui livrer bataille. » Il marche sur place, sans avancer, comme les soldats de Faust. Il finit même par proposer d'abandonner Berlin et de se retirer sur la rive droite de la Sprée. Bulow lui répond : « Je ne vous suivrai point sur la Sprée sans qu'une bataille soit livrée pour sauver Berlin ; mes os blanchiront de ce côté et non sur l'autre rive. » Bulow attaque, Bernadotte regarde. Quel est le vainqueur de Grossbeeren, qui sauve la capitale de la Prusse ? Bulow ? Mais non, c'est le charpenter de gloire.

Puis Napoléon est victorieux à Dresde et Berlin est de nouveau menacé. Nouvelle bataille de Bulow. Le Prince de Suède est à Eckmansdorf, déployant les corps suédois et russes comme à une parade, et à une lieue de la lutte. Lorsque Bulow connaît cette manœuvre, il lui dépêche un officier, pour présenter cette remarque : « La bataille n'est pas finie ! La situation exige une avance immédiate. » Sans s'émouvoir, Bernadotte, d'un geste fier, montre ses troupes en bataille : « Voilà, dit-il, 60 bataillons, 10.000 chevaux, 100 canons. Je vous amène des masses dont la vue seule suffit à décider la victoire. Que Bulow démasque le front : avant dix minutes, l'ennemi donnera le signal de la retraite. » Bulow, vous le pensez bien, resta en première ligne et repoussa les attaques des lieutenants de Napoléon. Dennewitz : une victoire de plus pour le Béarnais !

Bernadotte commande alors l'Armée du Nord des alliés. Il franchit l'Elbe le 4 octobre ; le 7, il fait sa jonction avec l'armée de Silésie. Le 15 octobre, trois jours avant la bataille décisive, son chef d'Etat-major lui dit : « Savez-vous ce que les soldats racontent ? Que vous avez peur et n'osez avancer ! » Le 16, quand la bataille s'engage autour de Leipzig, Bernadotte est assez loin et retarde la victoire de nos ennemis. Le 18, à bonne distance encore, il réclame un renfort de 30.000 hommes. Le 18 au soir, il ferme enfin le cercle qui étreint les braves de l'armée française. Le 19, quand les troupes impériales battent en retraite, à l'heure de l'hallali, en avant partout, Suédois en tête ! L'effort a été fourni à l'heure propice, l'effet est prodigieux. Le roi de Prusse, enthousiaste, saute au cou du Prince de Suède en lui criant : « Vous êtes notre libérateur ! » Le roi de Suède, son père adoptif, écrira : « Le prince royal a outrepassé les limites de ses devoirs. »

Bernadotte savoure sa gloire et vêtu de drap de velours violet, chamarré d'or, empanaché aux couleurs suédoises, un sceptre de parade à la main, il fait la roue et s'offre à l'admiration des

Allemands, des Russes, des Autrichiens et autres bons ennemis de notre armée épuisée et meurtrie.

Le 14 janvier 1814, par la paix de Kiel, le roi de Danemark cède la Norvège à la Suède et obtient en échange la Poméranie suédoise.

Le 10 février 1814, Bernadotte arrive sur le Rhin, pénètre en France à Cologne. Le 28, il est à Liège avec 23.000 soldats suédois. Il y reste jusqu'à la fin de la campagne. Trahira-t-il ses amis d'hier ? Joseph Bonaparte, son beau-frère, et Napoléon lui-même en conçoivent l'espérance. Ce qui est indéniable, c'est que son attitude énigmatique inquiète ses alliés et parmi eux le Prussien Bulow surtout, qui le connaît bien.

Pourtant le prince de Suède quitte Liège, où il laisse ses troupes ; il arrive à Paris fin mars et repart en avril. Il habite chez son beau-frère, hôtel Marbœuf. A la porte, deux compagnies de la garde impériale russe, avec canons. Tallien, La Fayette, Ney, Marmont, Augereau viennent le visiter. Il accable de reproches les trois maréchaux : « Ils devaient mourir plutôt que de se rendre. »

Le 31 mars, au Conseil qui cherchait pour la France un nouveau souverain, le tsar Alexandre timidement propose Bernadotte. Mais Talleyrand observe : « Pourquoi un soldat, quand nous rejetons le premier de tous ? » La cause est entendue, et le fourrier Bergamote devra se contenter du trône de Suède, du beau trône d'argent offert à la reine Christine par son amant, le Français Lagardie.

Le 23 avril, le prince royal de Suède fit une visite au comte d'Artois, lieutenant général du royaume. Avec beaucoup d'à propos, celui-ci le remercia de l'avoir servi fidèlement pendant 21 années.

A Stockholm, Bernadotte reçut un accueil triomphal. Aux Cent Jours sa neutralité fut absolue. Son père adoptif, Charles XIII, fut si bien conquis par ses manières affables qu'il disait à ses intimes : « J'ai joué gros jeu, mais je crois que j'ai gagné ! »

Le roi de Suède mourut le 5 février 1818. Son successeur prit le nom de *Charles-Jean XIV*. Bernadotte avait dû embrasser la religion luthérienne : Stockholm valait bien un prêche. Sa femme et plus tard sa belle-fille, qui étaient restées catholiques, eurent une chapelle au palais.

Charles-Jean, selon la formule en usage, encouragea l'agriculture, le commerce et l'industrie ; l'exploitation des mines l'intéressa particulièrement. Il fit exécuter de nombreux travaux d'utilité publique, entre autres une large route percée à travers

les Alpes scandinaves et le canal de Gothie, qui unit la Baltique à la mer du Nord. Il fut respectueux des formes de la vie nationale et ne fit aucune tentative pour assouplir, pour moderniser les lois surannées qui réglaient les rapports des Suédois entre eux. Il se contenta aussi d'être le souverain de nom plutôt que de fait de la Norvège.

Charles-Jean ne manquait pas de finesse. En 1826, il disait au représentant de Charles X : « Moi aussi je me suis cru républicain ; mais je ne l'étais que tout juste pour exercer le patriciat dans une république, pour surpasser mes concitoyens et les gouverner. » En 1829, après son couronnement, la reine de Suède écrivit sur l'album de M^{me} de Montalembert, femme du ministre de France, cette phrase pompeuse et inspirée par son noble époux : « L'Univers est la patrie des braves. Agrippa fut adopté par Auguste. On entre dans la famille des rois à la suite de grandes actions. Pour s'y maintenir, il faut en faire de bonnes. »

La France restait d'ailleurs le jardin secret du roi de Suède. Il reçut les fils de Ney, de Drouot, de Fouché. Le jeune prince de la Moskowa fut l'aide de camp de son fils Oscar. Il décora ses anciens compagnons d'armes. Il envoya son portrait et une collection d'armes au musée de Pau, des vases de porphyre pour la décoration du château. Il voulut faire de la maison paternelle une succursale de l'hôtel des Invalides.

Il laissa aussi sa femme en France pendant quelque temps encore. Elle importuna de ses manœuvres le duc de Richelieu, dont la mère, duchesse de Fronsac, avait reçu une pension de Napoléon par l'intervention de Bernadotte. A Spa « la folle de reine » passe sur son chemin, voilée. A Marseille elle lui apparaît subitement dans une assemblée mondaine. Quelques jours avant sa mort, Richelieu dit à Barras : « Du matin au soir, depuis deux ans, cette petite grande dame ne me laisse pas un moment de repos. La manière dont elle a établi certains de ses préposés dans mes antichambres et jusque dans mes écuries, tout cela n'a rien de naturel. M^{me} Bernadotte, qui veut pourtant jouer le sentiment exalté qu'elle me porterait est sans doute une brave et honnête femme très attachée à son mari. Sa Majesté a voulu la reposer de son amour conjugal en lui donnant une mission de confiance. C'est un petit agent de police suédoise que son auguste Maître a détaché comme il l'avait fait précédemment en France sous le régime impérial. »

Vers 1820, elle se rendit à Aix-la-Chapelle pour voir son fils qui voyageait en Allemagne et qu'elle n'avait pas vu depuis douze ans. Quand son fils Oscar fut fiancé à la fille d'Eugène

de Beauharnais, elle rejoignit la jeune princesse à Lubeck et avec elle passa en Suède. Elle fut couronnée en 1829.

Charles-Jean XIV mourut le 3 mars 1844. On éleva une statue au *prince de la paix*, et on n'oublia pas d'y graver sa dernière devise : « Le bonheur de mon peuple est ma récompense. »

CONCLUSION.

« Bernadotte est un merle qui se croit un aigle » pense Sieyès. Brave, intelligent, instruit, souple, ambitieux, Bernadotte fut tout cela.

Nous savons qu'il a une figure vivement dessinée comme celle du Grand Condé, une belle prestance ; quand il s'anime, ses yeux sont étincelants.

M^{me} de Genlis lui reconnaît « des manières de roi ».

Le général Bonaparte lui écrit d'Italie : « Vous passez à vous instruire le temps que la paix vous empêche de passer sur les champs de bataille. »

Quand l'Europe entière se leva contre Napoléon, Bernadotte, prince de Suède, se plaça entre le roi de Prusse et le tzar de Russie. Pour ramasser la couronne qui allait tomber de la tête de son éternel rival, il lui fallait être là, tout prêt, — aux premières loges.

D'autres ont agi autrement.

Le général Delmas, républicain disgracié sous le Consulat, fut grièvement blessé à Leipzig. Bernadotte, qui le visita, dut subir cette apostrophe : « Bernadotte, fils de la Révolution, tu voudrais me voir ton complice ; n'insulte pas mon agonie, traître, et laisse-moi mourir en honnête homme ! »

Dans les Mémoires du général comte de Ségur, nous lisons : « Certes, jamais ce qu'on appelle ici-bas fortune et bonheur ne fut atteint plus complètement, mais par de tels moyens que jamais aussi cette fortune et ce bonheur en ce monde n'ont plus clairement prouvé que nécessairement il doit exister un autre monde. »

APPENDICE

LA MAISON DE BERNADOTTE A SCEAUX

La maison, qui porte le n° 43 de la rue des Imbergères appartient depuis le 30 mai 1924 à M. le Commandant d'artillerie en retraite Constant Pilate, officier de la légion d'honneur, ancien Maire de Sceaux, ancien député de la Seine.

De la visite de la propriété de M. le Commandant Pilate et de l'étude des documents :

Acte de vente Picard, 30 fructidor an II, (notaire M^e François Desgranges à Sceaux) ;

Acte de vente Lureau, 26 novembre 1820, (notaire M^e Eléonor François Desgranges à Sceaux) ;

Inventaire de M^e Cotelle, notaire à Paris, du 26 avril 1832 ;

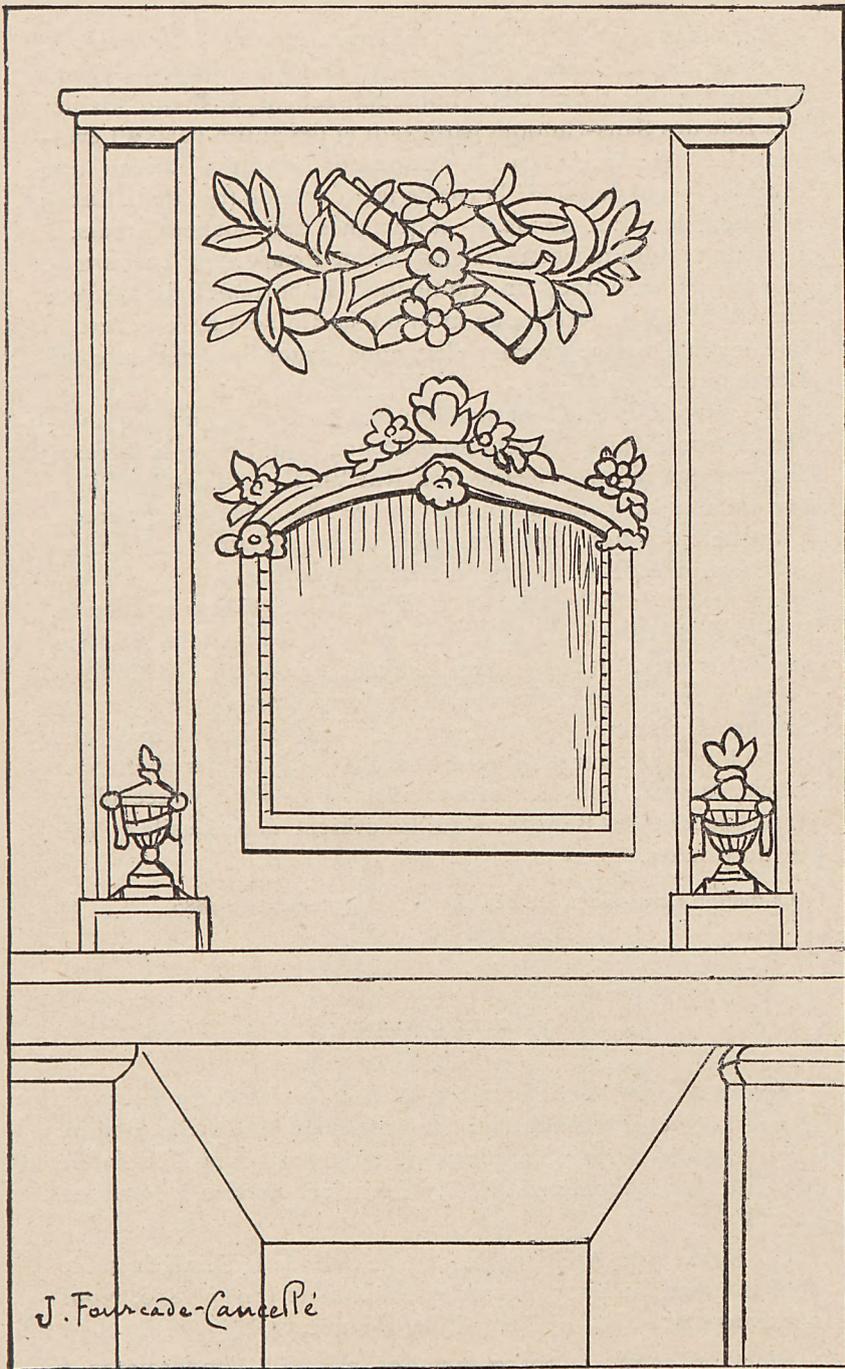
Plans cadastraux de 1823 et de 1842,

Plan de M. Trouffillot, Expert-géomètre à Sceaux, de 1858, remis à M. Vandermarcq ;

il semble résulter qu'il y avait là en 1798 deux propriétés, l'immeuble Picard et l'immeuble Levasseur-Lureau. Il semble aussi que le Général de division Jean Bernadotte était en 1798 — année de son mariage avec M^{lle} Eugénie Clary — le locataire de M. Levasseur ou de M. Lureau François.

Bernadotte n'habita pas l'immeuble J.-L. Picard (n° 1670 du Cadastre de 1823). — Nous avons appris par l'acte de vente du 30 fructidor an II, Pacou à Picard, que Picard avait été au moins pendant 9 années de 1783 à 1792 le locataire de M. Pacou avant de devenir le propriétaire de l'immeuble qu'il occupait ; nous pensons que le fait même d'avoir fait cet achat et à haut prix indique que Picard avait un réel besoin de cette maison et de ses dépendances pour loger sa femme et ses enfants et abriter son matériel de vigneron. Il ne devait pas y avoir place chez lui — dans ses trois chambres habitables — pour les siens et pour un locataire général de division, si pauvre fût-il.

La maison Picard forme aujourd'hui la plus grande partie de la maison Pilate.



J. Fourcade-Cancelle

Cheminée de la maison Picard.

Bernadotte habita l'immeuble Levasseur n° 1669 maison, n° 1668 jardin, Cadastre 1823. — Au moment de la vente Pacou à Picard, 30 fructidor an II, l'immeuble acheté par Picard « tenait à la Rue des Sans-Culottes pardevant et des autres parts à Levasseur. Le 28 frimaire an IV, Levasseur vendit à Lureau une maison, — cul de sac de la rue de la procession (rue de la Lune) à l'ouest de ce cul de sac, — et quelques dépendances, mais, il possédait toujours à cette date, à l'est de Picard et en bordure de la rue de la Lune, un immeuble important, (façade sur rue 13 m. 40) et derrière au midi un jardin de 5 a. 60. C'est là que, jusqu'à preuve du contraire, nous situons la demeure de Bernadotte.

Le propriétaire de Bernadotte fut Levasseur, ancien marchand apothicaire demeurant à Sceaux, ou François Lureau, charron, qualifié propriétaire, 102, Rue Vieille du Temple à Paris, sur un acte de vente du 26 novembre 1820. En effet Lureau, à une date que nous ignorons, devint propriétaire de la maison et du jardin ci-dessus indiqués. Si l'achat se fit avant 1798, François Lureau fut le propriétaire de Bernadotte. Ce qui est certain, c'est que, de 1824 à 1832, M. Lachaise, avoué à Paris, 28, Rue des Prouvaires, fut le locataire de François Lureau. Si la Maison Lureau (ex-maison Levasseur) était digne en 1824 de loger un bourgeois, comme l'avoué Lachaise, nous estimons que Jean Bernadotte, un bourgeois aussi et sans doute moins riche que son successeur, pouvait l'habiter 25 ans plus tôt et y recevoir sa jeune fiancée et les Bonaparte qui lui avaient donné asile à Paris rue du Rocher.

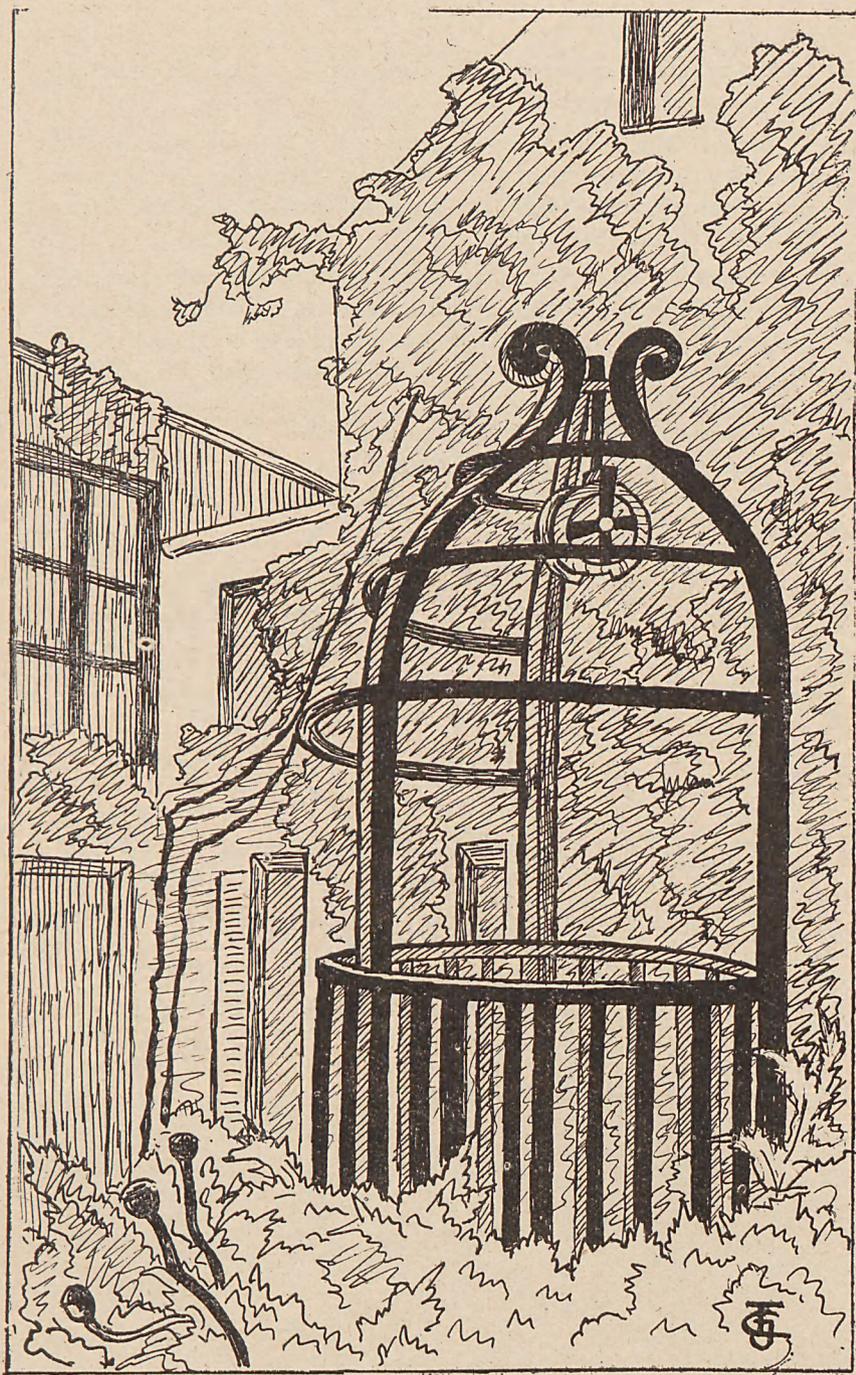
La maison Levasseur a été détruite par l'alignement de 1885.

NOTES DIVERSES

Acte de vente du 28 frimaire an IV (Levasseur à Lureau). Cet acte de vente indiqué dans l'inventaire de M^e Cotelle, notaire à Paris, du 26 avril 1832, n'a pas été retrouvé dans l'étude de M^e Dauchez, successeur de M^e Lemaire, notaire à Paris en l'an IV.

Les Baux. Aux Archives départementale de la Seine, la table des baux manque pour les années qui vont de 1791 à 1816. Nous ignorons, par suite, si Bernadotte avait un bail.

Plan de 1858. Il fut commandé par M. Vandermarcq à M. Trouffillot, expert-géomètre à Sceaux. M. Georges Mascré,



Puits de la maison Levasseur.

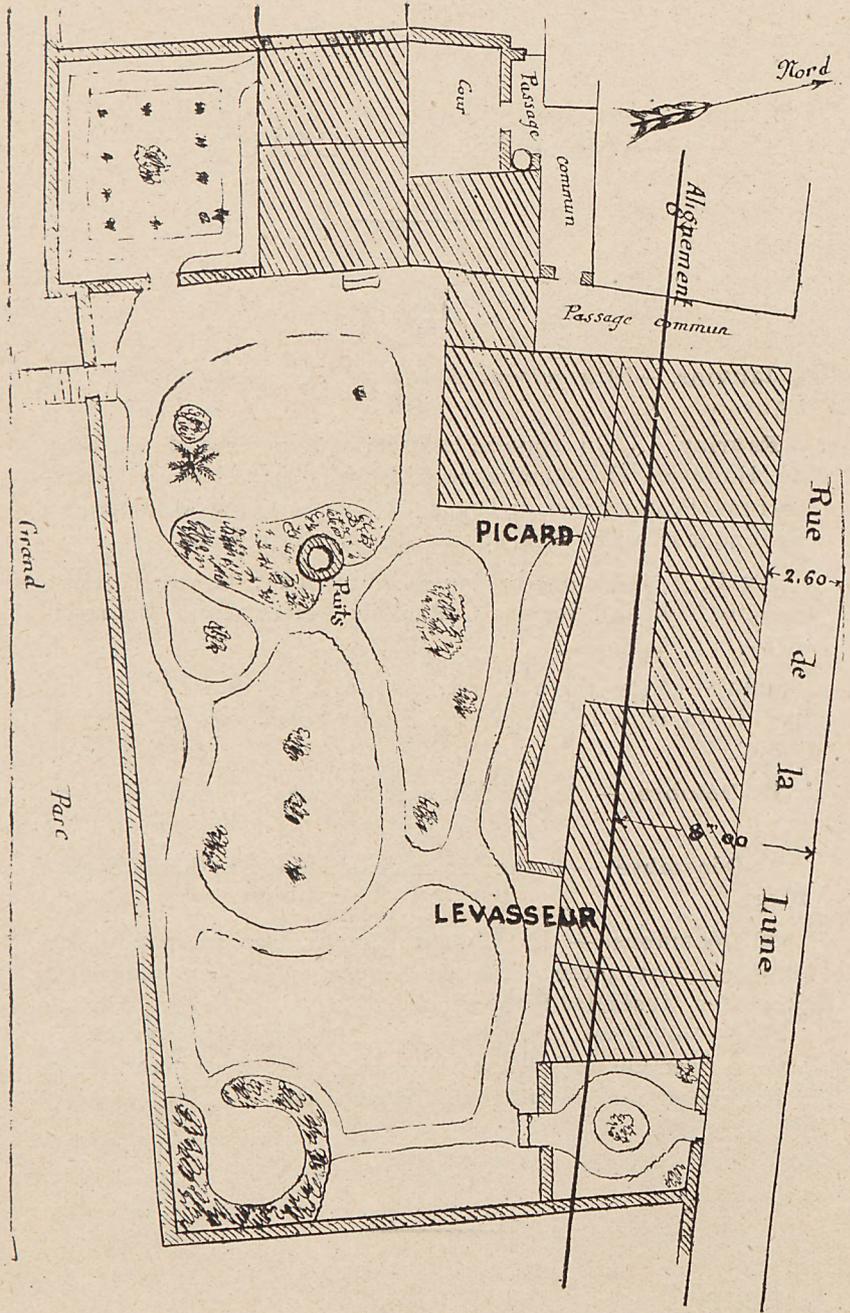
expert-géomètre honoraire, y a ajouté l'alignement de la rue de la Lune exécuté en 1885.

Noms de la Rue. La rue de la Lune allait de la rue Voltaire à la rue Picpus (actuellement rue Marguerite-Renaudin). Cette rue se nomma successivement rue de la Procession, rue des Sans-Culottes, rue des Imbergères.

Alignement de 1885. Date de l'approbation préfectorale : 10 décembre 1875. Exécution des travaux de viabilité : 1885. Largeur ancienne : 2 m. 60. Largeur nouvelle : 8 m. Nivellement : baisse de 1 m. 40 à 1 m. 50 vers le milieu de la rue face au passage des Benoît.

Le cul de sac ou passage commun du plan de 1858 fut supprimé en 1885. Conséquences : transformation de l'aspect primitif, destruction partielle de l'immeuble Picard et totale de l'immeuble Levasseur-Lureau.

Dubos Paul, Notaire honoraire,
Mascré Georges, Expert-géomètre honoraire,
Chouteau Ernest, Bibliothécaire municipal.



Plan de 1858.

ANNALES DE SCEAUX

1931

Janvier. — Dégagement des douves derrière le Pavillon de l'Aurore.

Février. — On apporte les premiers morceaux du Pavillon du Hanovre. On commence à dessiner les allées qui l'encadreront. Protestations de l'agent des lotissements : « On prétend qu'il ne faut pas bâtir là, et on y apporte des maisons! »

Avril. — Décision du Conseil municipal : la rue Houdan prendra le nom d'Avenue du Parc de Sceaux entre Bourg-la-Reine et l'église.

Juin. — On commence à reconstruire le Pavillon du Hanovre dans le Domaine de Sceaux, sur le monticule situé près de Châtenay.

18 Octobre. — Inauguration de la nouvelle poste, rue Houdan.

20 Décembre. — Inauguration de la chapelle St Stanislas-des-Blagis.

30 Décembre. — Le Conseil général, sur le rapport de M. Riotor, vote 400.000 fr. pour l'aménagement du château de Sceaux en Musée de l'Ile de France.

Il vote aussi, sur la proposition de M. Longuet, 3.500.000 fr. pour la réfection de l'avenue d'honneur, entre Bourg-la-Reine et le château et pour le curage des pièces d'eau.

LES AMIS DE SCEAUX

STATUTS

ARTICLE 1. — Une Société est créée à Sceaux (Seine) sous le nom « Les Amis de Sceaux ». Son siège est établi à la Mairie.

ARTICLE 2. — La Société « Les Amis de Sceaux » a pour objet:

a) de rechercher, de recueillir, de classer tous documents concernant la ville de Sceaux et de les mettre à la disposition des chercheurs.

b) de fournir aux membres du corps enseignant des documents authentiques se rapportant à l'histoire locale et qui leur permettront de serrer de plus près la vérité historique et de rendre l'enseignement de l'histoire plus concret, plus vivant.

c) d'assurer la protection des sites et monuments intéressants.

d) d'appuyer, dans la mesure de ses forces et de son influence, tous projets dont la réalisation rendrait la Cité plus saine et plus belle.

ARTICLE 3. — La Société ne s'occupera de politique ou de religion qu'au point de vue documentaire, sans discussion.

ARTICLE 4. — Font partie de la Société toutes personnes, admises par le Comité, après ratification à la plus prochaine réunion générale, qui adhèrent aux statuts et versent annuellement une cotisation d'au moins 10 francs.

La cotisation est rachetable moyennant un versement d'au moins 200 frs qui donne le titre de membre perpétuel.

Tout membre exclu ou démissionnaire n'a aucun droit à l'actif social.

ARTICLE 5. — La Société est administrée par un comité composé de 18 membres élus pour 3 ans par les sociétaires réunis à cet effet, renouvelables par tiers (par tirage au sort la première année et la deuxième année) et rééligibles.

Le Comité élit dans son sein, un bureau composé de :

Un Président,
Deux vice-Présidents,
Un Secrétaire Général,
Un Secrétaire Archiviste,
Un Secrétaire Administratif,
Un Trésorier.

ARTICLE 6. — Le Comité est chargé de l'organisation des Conférences, promenades ou expositions, de la surveillance des publications, il convoque les sociétaires une fois par trimestre et plus si c'est nécessaire ; il met à exécution les décisions de la Société. il la représente.

ARTICLE 8. La moitié du capital provenant des fonds de rachat de cotisation sera placée en fonds ou valeurs garantis par l'Etat français et ne pourra jamais être aliénée, sauf en cas de dissolution.

ARTICLE 7. — Les réunions de la Société sont présidées par le Président ou à défaut par un membre du bureau ou un membre du comité.

A chaque réunion les membres présents communiquent à leurs collègues le résultat de leurs recherches et la Société statue sur la suite à donner.

ARTICLE 9. — En cas de dissolution de la Société et après paiement des dettes dans le délai d'un an, le reliquat éventuel serait versé, les documents ou objets remis à la commune ou, en cas de refus, à une institution désignée au cours de la dernière réunion.

ARTICLE 10. — La Société est représentée dans tous les actes de la vie civile par son Président ou à défaut par un des vice-présidents.

ARTICLE 11. — Les statuts ne pourront être modifiés ou la Société dissoute que par l'Assemblée générale réunie spécialement pour cet objet et à la majorité des votants. Le vote par correspondance sera admis dans ces deux cas.